

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS FRANCILIENS

QUELLES ACCESSIBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ ?



JANVIER 2020

2.18.016



institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

Les équipements culturels franciliens

Quelles accessibilité et attractivité ?

Janvier 2020

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : Fouad Awada

Département Habitat et Société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Séverine Albe-Tersiguel et Olivier Mandon

Avec la collaboration de Stéphanie Lesellier

N° d'ordonnancement : 2.18.016

Crédits photo de couverture : S. Albe-Tersiguel et O. Mandon/L'institut Paris Region

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source : Albe-Tersiguel Séverine et Mandon Olivier / Les équipements culturels franciliens, quelles accessibilité et attractivité ? / Institut Paris Region / 2020

Remerciements

Martine Ferneix, directrice adjointe de la Direction de la culture, Région Île-de-France

Loup Wolff, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture

Abbaye de Royaumont : Franck Magloire, directeur général adjoint et Francis Maréchal, directeur général

Château de Breteuil : Henri-François de Breteuil, gestionnaire et propriétaire et Jean-Emmanuel Charraut, administrateur

Domaine de Chamarande : Sandrine Allard-Saint-Albin, responsable du développement territorial et Guillaume Margat, administrateur

L'Académie Fratellini : Stéphane Simonin, directeur général

L'Onde, théâtre et centre d'art : Ludovic Moreau, secrétaire général

MAC VAL : Stéphanie Airaud, responsable des publics et de l'action culturelle, Joana Idieder, responsable de la communication et Emmanuelle Tridon, secrétaire générale

Musée des peintres de Barbizon : Denise Delobel, médiatrice culturelle et Christelle Pineaud, directrice par intérim

Théâtre Jean Vilar de Suresnes : Olivier Meyer, directeur et Séverine Rozet, administratrice

Théâtre Sénart : Jean-Michel Puiffe, directeur

Sommaire

Introduction	5
1 - L'accessibilité aux équipements culturels franciliens	7
1.1 - Une diversité des territoires à prendre en compte	7
1.2 - Plusieurs hypothèses considérées	8
1.2.1 - Les équipements : cinémas, lieux de spectacles, musées et lieux d'exposition	8
1.2.2 - Des temps de trajet très dépendants du mode de transport utilisé	10
1.3 - Une accessibilité variable selon le territoire.....	12
1.3.1 - Une méthode conçue pour révéler les disparités territoriales	12
1.3.2 - En grande couronne, être motorisé est indispensable.....	13
1.3.3 - Le nonaccès : des situations variées selon le mode de transport	18
1.3.4 - Une typologie pour synthétiser les résultats	19
2 - Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des équipements culturels : panorama d'initiatives	22
2.1 - Faciliter le recours à une diversité de moyens de transport.....	23
2.1.1 - Se positionner par rapport aux transports collectifs.....	23
2.1.2 - Prendre en compte les besoins de stationnement à proximité de l'équipement	24
2.1.3 - Compenser la difficulté d'accès par la mise en place d'une navette	24
2.2 - Conquérir de nouveaux publics	25
2.2.1 - Adapter sa tarification au public visé.....	25
2.2.2 - Diversifier l'offre culturelle	25
2.2.3 - Développer les activités hors les murs.....	26
2.2.4 - Diversifier les supports de communication	26
2.2.5 - Accueillir et fidéliser le public scolaire	27
2.3 - Renforcer l'attractivité du site	28
2.3.1 - Consolider l'identité du lieu.....	28
2.3.2 - Développer des synergies avec les équipements voisins	29
2.3.3 - Proposer des services complémentaires à l'offre culturelle	29
2.3.4 - Cultiver des partenariats au bénéfice d'une plus grande visibilité	30
Conclusion.....	32
Monographies	33
Abbaye de royaumont.....	34
Château de Breteuil	40
Domaine de Chamarande	46
L'Académie Fratellini.....	53
L'Onde théâtre et centre d'art.....	59
MAC VAL.....	66
Musée des peintres de Barbizon	73
Théâtre Jean Vilar.....	78
Théâtre Sénart.....	83

Introduction

L'Île-de-France est l'une des premières régions au monde pour son offre culturelle. Si Paris centralise la plupart des équipements, souvent de grande renommée, le reste du territoire en compte également un grand nombre. Et c'est bien l'ensemble de la population, même éloignée du centre, qui doit y avoir accès. C'est l'une des préoccupations majeures des acteurs publics, qui souhaitent soutenir la création artistique et sa diffusion, ainsi que son accès pour le plus grand nombre. C'est dans cet objectif que l'État a instauré en 2018 un plan « Culture près de chez vous », afin d'identifier les territoires délaissés par la culture, désignés comme « zones blanches », et de mettre en place des solutions innovantes.

Il apparaît qu'en Île-de-France, les « zones blanches¹ » sont quasi inexistantes. Toutefois l'accès du plus grand nombre aux équipements culturels et à leur animation reste un enjeu important. Ainsi la Région Île-de-France soutient ou crée des initiatives ayant pour objectif de rapprocher la culture des personnes qui en sont éloignées, géographiquement ou par manque d'information.

C'est le cas par exemple de l'ensemble des animations estivales proposées dans les îles de loisirs régionales, en partenariat avec des acteurs culturels tels que les Tréteaux de France pour l'atelier théâtre.

Par ailleurs, des équipements culturels franciliens, centraux ou situés en grande couronne, peuvent souhaiter accentuer leur visibilité et leur accessibilité tout en étant déjà bien identifiés et bénéficiant d'une notoriété historique ou encore globalement reconnue, afin de pérenniser leur existence économique.

Enfin, des lieux culturels méconnus du public souhaitent accroître leur fréquentation pour rencontrer leur public et jouer leur rôle d'émancipation et de connaissance.

Afin de mieux comprendre comment des équipements franciliens se positionnent pour accroître leur public et faciliter leur accès, l'Institut Paris Région propose ainsi d'analyser l'accessibilité aux grandes catégories d'équipements culturels dans l'ensemble du territoire et plus précisément celle de neuf équipements en se focalisant sur leur programmation culturelle et les différents éléments contribuant à leur attractivité.

L'analyse prend en compte différents critères : l'accès, notamment la proximité des transports collectifs ; le développement des publics (l'augmentation de la fréquentation mais également l'ouverture à des publics empêchés ou à des non publics) ; l'offre culturelle à pérenniser, à diversifier, et à accompagner de services annexes.

Dans un premier volet, en prenant en compte la morphologie de la région, l'accessibilité géographique des équipements culturels est étudiée selon la typologie suivante :

- l'ensemble des cinémas actifs en 2016,
- les musées et autres lieux d'exposition 2017/2018 selon les données Institut Paris Region / DRAC,
- les salles de spectacles (salles labellisées, théâtres de ville, théâtres privés, équipements culturels communaux et intercommunaux ayant une programmation culturelle régulière).

En considérant trois modes de transport (marche à pied, transports en commun et voiture), cette première partie présente une accessibilité théorique².

Le second volet de cette étude s'articule autour d'enjeux rencontrés par les neuf équipements culturels, que ce soit pour améliorer leur accessibilité géographique, diversifier leur offre culturelle et la rendre accessible à tous, développer des services annexes ou entreprendre de nouveaux partenariats économiques.

Les neuf équipements culturels étudiés sont localisés en dehors de Paris et répartis dans la région :

- *Théâtre Jean Vilar*, Suresnes, HAUTS-DE-SEINE,
- *Académie Fratellini*, Saint-Denis, SEINE-SAINT-DENIS,
- *MAC VAL*, Vitry-sur-Seine, VAL-DE-MARNE,

¹ Le Ministère de la Culture désigne comme « zone blanche » tout bassin de vie ne disposant pas au moins d'un équipement culturel pour 10 000 habitants. Aucune des 86 « zones blanches » culturelles identifiées par le Ministère, appelées à devenir des territoires culturels prioritaires, ne se trouve en Île-de-France.

² Celle-ci ne tient pas compte des caractéristiques socio-démographiques des Franciliens, qui sont primordiales dans la pratique culturelle ou la fréquentation de lieux culturels.

- *Théâtre Sénart*, Lieusaint, SEINE-ET-MARNE,
- *Musée Départemental des Peintres de Barbizon*, Barbizon, SEINE-ET-MARNE,
- *Château de Breteuil*, Choisel, YVELINES,
- *L'Onde Théâtre et centre d'art*, Vélizy-Villacoublay, YVELINES,
- *Domaine de Chamarande*, Chamarande, ESSONNE,
- *Abbaye de Royaumont*, Asnières-sur-Oise, VAL-D'OISE.

Neuf monographies de ces équipements, détaillant leur histoire, leurs activités actuelles, l'accès et leur public, leur attractivité et leur avenir, sont enfin proposées en fin de document.

1 - L'accessibilité aux équipements culturels franciliens

Cette première partie est consacrée à l'analyse de l'accès géographique aux équipements culturels, c'est-à-dire la possibilité de s'y rendre avec trois modes de transport différents³.

Dans un premier temps, les outils et hypothèses considérées pour ce travail sont exposés, à savoir un découpage morphologique du territoire régional, les équipements culturels retenus et le calcul des zones accessibles par les différents modes de transport. Ce volet méthodologique permet de délivrer les principaux enseignements relatifs à l'accessibilité d'équipements culturels en Île-de-France en 2017.

1.1 - Une diversité des territoires à prendre en compte

Les modes de transport privilégiés par les habitants varient d'un territoire à l'autre. Or l'Île-de-France est riche d'une grande diversité de configurations spatiales et, si les transports en commun sont très utilisés dans l'ensemble de l'agglomération centrale, dans les espaces périurbains et ruraux la voiture devient incontournable pour de nombreux déplacements. Cette diversité, les découpages administratifs, petite couronne, grande couronne, ne permettent pas d'en rendre compte. Dès lors, interroger l'accessibilité aux équipements culturels implique de réfléchir aux catégories spatiales mobilisées pour restituer des résultats.

Pour ces raisons, il a été choisi de s'appuyer sur le découpage morphologique mis au point par l'Institut Paris Region, bâti sur deux critères : la proportion d'espaces urbanisés et la densité humaine (les habitants et les emplois) dans les espaces construits.

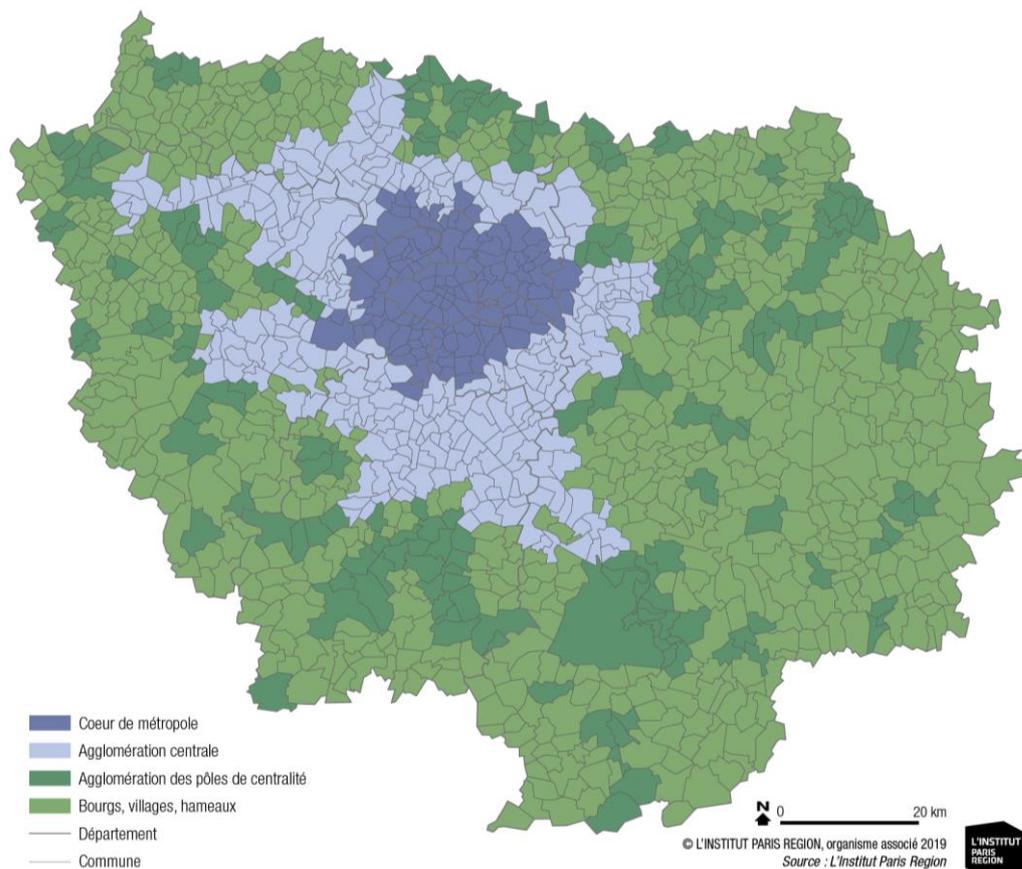
Quatre types d'espaces sont ainsi identifiés :

- Le **cœur de métropole** est constitué des arrondissements parisiens ainsi que des communes denses de l'agglomération de Paris. Le taux d'espaces urbanisés est supérieur ou égal à 80 % et la densité humaine (population + emploi) supérieure ou égale à 100 individus à l'hectare.
- Le reste de l'**agglomération centrale** est constitué de communes situées autour du cœur de métropole moyennement urbanisées (taux d'urbanisation supérieur ou égal à 65 %) et moyennement denses (densité humaine supérieure ou égale à 30 individus à l'hectare). On trouve aussi dans cette catégorie les autres communes peu urbanisées ou peu denses incluses dans l'agglomération de Paris définie par l'Insee.
- L'**agglomération des pôles de centralité** comprend les communes agglomérées moyennement denses qui n'appartiennent pas à l'unité urbaine de Paris de 2008 (au sens de l'Insee) avec une densité humaine au moins égale à 30 individus à l'hectare et une activité humaine supérieure ou égale à 5 000 individus.
- Les **bourgs, villages, hameaux** sont les communes restantes, constituant l'espace rural. Ce sont, selon la définition de l'Insee, les communes n'appartenant pas à une unité urbaine.

Ce découpage est présenté ici, car, exposant la région en secteurs relativement homogènes, il permet de rendre compte de la diversité des espaces urbains au sein même des agglomérations franciliennes tout en simplifiant la lecture du territoire régional et facilitant l'expression de données synthétiques à l'échelon régional.

³ La notion d'accessibilité au sens de la prise en compte du handicap n'est pas traitée.

Découpage morphologique de l'Île-de-France



1.2 - Plusieurs hypothèses considérées

1.2.1 - Les équipements : cinémas, lieux de spectacles, musées et lieux d'exposition

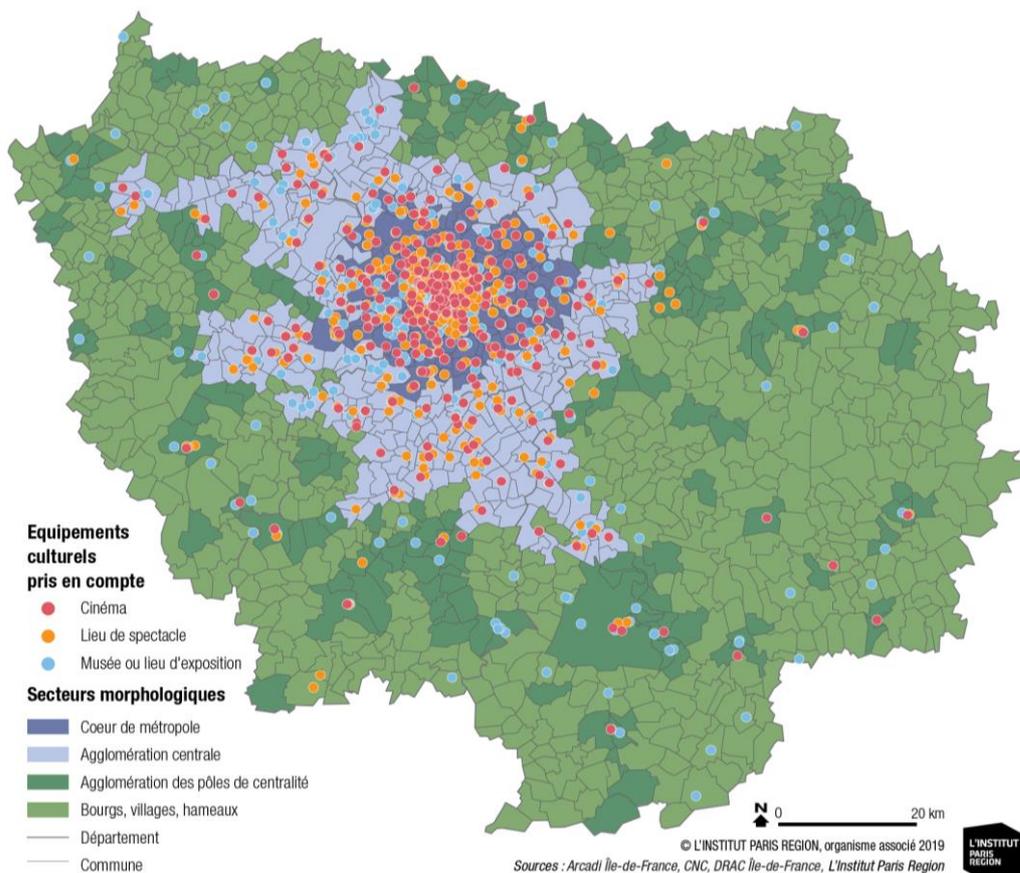
Trois types d'équipements ont été sélectionnés, les cinémas, les lieux de spectacles et les musées et lieux d'exposition. Il a en effet été décidé de mettre de côté dans ce travail les bibliothèques et médiathèques, équipements de proximité par excellence, et les lieux de pratique amateur, qui nécessitent une inscription annuelle et une fréquentation régulière (au moins hebdomadaire).

Pour ce qui est des **cinémas**, tous les cinémas actifs en 2016, selon la définition du Centre national de la cinématographie et de l'image animée, ont été considérés.

Pour les **musées et autres lieux d'exposition**, nous avons inclus tous les sites de la base Institut Paris Region / Drac Île-de-France mise au point en 2017-2018 pour l'Atlas culturel de la grande couronne⁴. Sont inclus les musées nationaux, les musées de France, les maisons des illustres ainsi que tous les autres musées non labellisés. On y trouve également les centres d'art conventionnés et les autres lieux d'exposition (d'art contemporain ou autres).

⁴ Atlas culturel de la grande couronne 2018, Drac Île-de-France, L'Institut Paris Region, Région Île-de-France, disponible en ligne <https://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/atlas-culturel-de-la-grande-couronne.html>

Cinémas, salles de spectacle et musées franciliens



La base des **salles de spectacles** recense les salles labellisées, les théâtres de ville, les théâtres privés ainsi que les équipements culturels communaux ou intercommunaux proposant une programmation régulière de spectacles. Elle a également été enrichie avec Arcadi Île-de-France et la Drac Île-de-France dans le cadre de la réalisation de l'*Atlas culturel de la grande couronne*.

	Cœur de métropole	Agglomération centrale	Agglomération des pôles de centralité	Bourgs, villages, hameaux	Île-de-France
Cinéma	64,4%	28,2%	7,1%	0,3%	100,0%
Spectacle	72,2%	22,1%	5,1%	0,5%	100,0%
Musée ou lieu d'exposition	62,0%	21,2%	9,8%	7,1%	100,0%
Ensemble des équipements culturels considérés	63,9%	19,5%	9,2%	7,4%	100,0%

Quels en sont les principaux enseignements ?

C'est dans le cœur de métropole que les équipements culturels sont les plus nombreux. Paris est connu notamment pour sa concentration extrêmement importante de théâtres et de musées. Le cœur de métropole regroupe ainsi deux tiers des équipements culturels franciliens.

Le reste de l'agglomération centrale est également bien doté, il compte près d'un quart des équipements culturels franciliens.

Les bourgs, villages et hameaux sont plutôt peu dotés, mais on y trouve de nombreux musées non labellisés, la plupart du temps consacrés à l'histoire d'un territoire, aux arts et traditions ou à la culture scientifique.

En dehors de l'agglomération centrale, les lieux culturels se situent plutôt dans les pôles de centralité, c'est le cas notamment des cinémas et salles de spectacles.

Si l'on rapporte le nombre d'équipements à la population, c'est donc le cœur de métropole qui est le mieux doté, avec 1,3 lieu culturel pour 10 000 habitants en moyenne. Les pôles de centralité sont également bien dotés en moyenne car ils comptent 1,16 lieu pour 10 000 habitants, très proches de la moyenne francilienne (1,14).

Enfin, les communes de l'agglomération centrale comptent moins d'un équipement culturel pour 10 000 habitants (0,91), mais ont une moyenne tout de même supérieure à celle des bourgs, villages et hameaux (0,75).

1.2.2 - Des temps de trajet très dépendants du mode de transport utilisé

Dans le cadre de la présente étude, une extraction de l'EGT⁵ (2009 – 2011) a été réalisée afin de connaître les temps de transport pour le motif 45 « Spectacle, exposition, cinéma, musée, théâtre, concert, match de foot ». C'est en effet celui qui s'approche le plus de l'objet de l'étude. Il a été possible, malgré un échantillon limité, de recueillir l'information par secteur morphologique.

Les modes considérés sont les transports en commun, la voiture personnelle et la marche à pied.

Temps d'accès (mn) selon le secteur morphologique			
Cœur de métropole	37,60	36,37	18,40
Agglomération centrale	55,39	26,68	15,59
Agglomération des pôles de centralité	81,50	36,56	12,16
Bourgs, villages, hameaux	88,64	42,50	15,12
Ensemble de l'Île-de-France	41,63	33,35	17,91

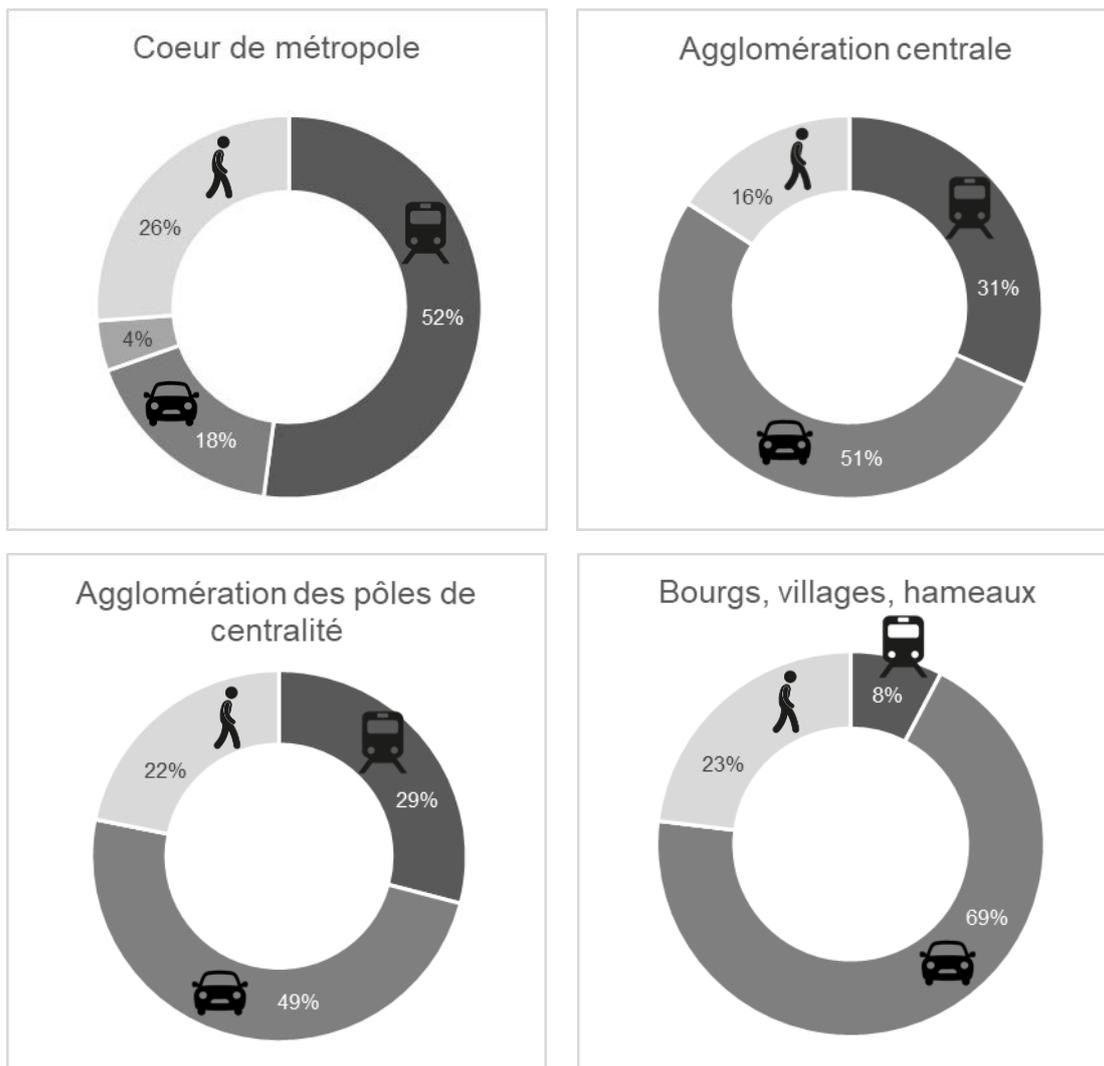
Le tableau ci-dessus met en évidence des temps de parcours différents selon le territoire. C'est finalement la marche à pied qui varie le moins, entre 12 mn et 18 mn, les trajets plus longs se faisant avec un autre mode de transport.

Plus l'on s'éloigne de la zone centrale, plus les temps de parcours en transports en commun sont longs, les zones rurales étant peu équipées en infrastructures de transport.

Pour ce qui est des trajets en voiture personnelle, la durée est similaire en cœur de métropole et dans les pôles de centralité. Dans la zone centrale, peu étendue, ce temps de parcours s'explique par les embouteillages fréquents. En effet, l'EGT indique que la distance moyenne parcourue en cœur de métropole est de 5,82 km, de 8,28 km dans l'agglomération centrale et de 14,4 km dans les pôles de centralité ou dans les bourgs, villages, hameaux.

Les graphiques suivants indiquent le recours aux différents modes de transport selon le secteur morphologique. Ils montrent que la part des transports en commun diminue en s'éloignant du centre de l'agglomération parisienne tandis que la part de la voiture augmente. On peut voir également que la part de la marche à pied est importante pour les habitants de l'agglomération des pôles de centralité et des bourgs, villages et hameaux. Presque autant que pour ceux du cœur de métropole.

⁵ L'Enquête Globale Transport (EGT) a été réalisée entre 2009 et 2011. Elle a été pilotée par le STIF, ancien nom d'Île-de-France Mobilités, en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (Omnii). 18 000 ménages (soit près de 43 000 personnes) ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs déplacements dans le cadre de cette enquête. Cette enquête, dont les résultats sont essentiels pour définir et prévoir les services et les infrastructures de transport, ainsi que pour planifier l'urbanisme de la région Île-de-France, permet de connaître les trajets et les modes considérés par les Franciliens pour leurs déplacements, en ayant une information sur le motif.



Pour la marche à pied, nous avons considéré un temps de parcours de 18 mn.

Pour la voiture personnelle, nous avons calculé les zones accessibles en 34 mn.

Enfin, pour ce qui est des transports en commun, les zones accessibles en 45 mn ont été considérées, l'outil utilisé imposant des pas de 15 mn.

Mode de calcul des zones accessibles

Voiture personnelle

Le modèle a été calculé sur la BD Topo de l'IGN. Il tient compte du sens de circulation et intègre la nature du réseau (il ne comporte que les autoroutes, les bretelles, les quasi-autoroutes et les routes à une ou deux chaussées). Le modèle de trafic a été calculé à partir des jours ouvrés (mardi et jeudi) en heure de pointe du matin. Il tient compte de la nature de la route, du nombre de voies, de la densité urbaine et de la morphologie du territoire.

Piéton

Le modèle est lui aussi établi à partir de la BD Topo de l'IGN. Il tient compte de la pente et intègre la nature du réseau (routes à une ou deux chaussées, routes empierrées, sentiers, escaliers, chemins et pistes cyclables).

Le modèle a été calculé à partir de la Tobler's Hiking function qui fait varier la vitesse de déplacement en fonction de la pente.

Transports en commun

Le temps de parcours comprend la marche (rabattement, diffusion, correspondance), le temps d'attente et le temps à bord des véhicules (bus, tram, métro, train).

Ces données sont calculées à partir d'un outil d'isochrone s'appuyant sur une description simplifiée de l'offre (en 1500 - 2000 services) représentative des jours ouvrés du premier trimestre 2017.

1.3 - Une accessibilité variable selon le territoire

1.3.1 - Une méthode conçue pour révéler les disparités territoriales

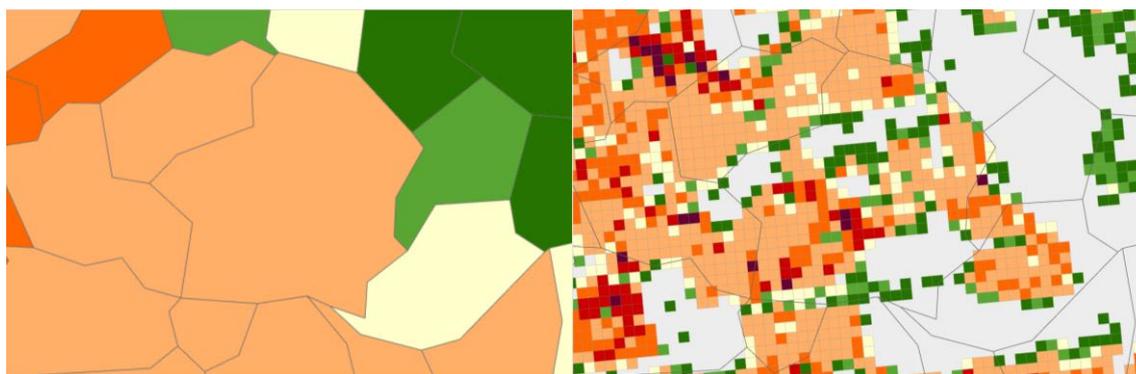
Après avoir considéré un découpage supra-communal, un autre découpage, infra-communal celui-là, est utilisé : il s'agit pour l'ensemble du territoire régional du découpage en carreaux de 200 m de côté réalisé par l'Insee, soit 304 291 mailles⁶.

Appréhender la région à travers les mailles de 200 m permet d'en avoir une vision plus précise, notamment en visualisant les zones non habitées. En effet, seul un quart des mailles sont habitées.

Il permet aussi de s'affranchir du découpage communal et de cartographier les caractéristiques de chaque carreau et de rendre ainsi compte des disparités territoriales. En effet, sur une carte à l'échelon communal, toute la commune sera représentée de la même couleur, tandis qu'à la maille, au sein de la même commune, on visualise les écarts.

À titre d'exemple, un zoom sur la densité de population de Chelles, en Seine-et-Marne.

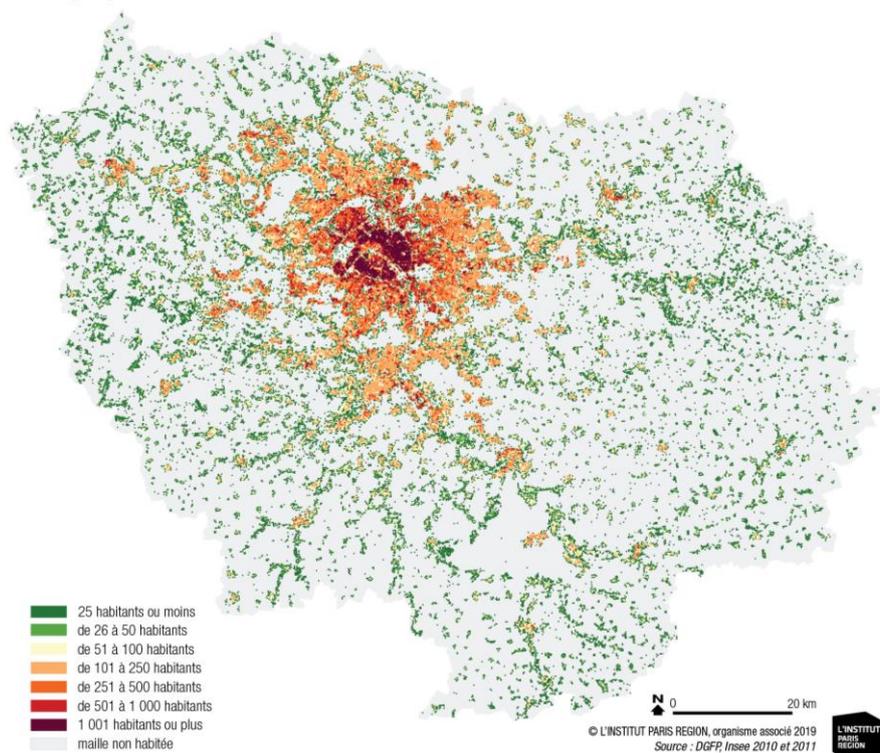
La carte de gauche indique une population moyenne comprise entre 251 et 500 habitants pour 4 hectares (la surface d'une maille) tandis que la carte de droite montre des écarts importants entre les mailles, avec une densité très élevée pour certaines (plus de 1 000 habitants) et très faible (moins de 25 habitants) pour d'autres.



La carte ci-dessous représente la population des mailles pour l'ensemble de la région. On retrouve le cœur de métropole et l'agglomération centrale du découpage morphologique présenté plus tôt, avec des mailles densément peuplées, et les zones extérieures, avec de nombreuses mailles peu peuplées et une majorité de mailles non habitées.

⁶ Des informations socio-démographiques sont attribuées aux mailles grâce à un travail de projection de données disponibles à l'échelle communale, de l'Iris ou de l'ilot. Cf Catherine MANGENEY, « La mesure de l'accessibilité aux médecins de premier recours en Île-de-France », L'Institut Paris Region, 2011

La population des mailles en Île-de-France



Les isochrones (polygones représentant les différents temps de parcours) calculés pour les différents équipements et les différents modes de transport sont ensuite croisés avec les mailles habitées. Cela permet de savoir, pour chacune de ces mailles, à quel(s) équipement(s) elle a accès, et par quel(s) moyen(s) de transport.

1.3.2 - En grande couronne, être motorisé est indispensable

Les 3 planches suivantes montrent le résultat de ce croisement, par type d'équipement et mode.

La première carte de chaque planche indique le nombre d'équipements accessibles en 18 mn en marchant pour chaque maille. Les zones desservies sont petites, il s'agit en effet d'une distance de 600 à 800 m. Certaines zones du cœur de l'agglomération disposent d'une offre diversifiée, quel que soit le type d'équipement. Outre le centre de Paris, quelques mailles de Boulogne-Billancourt ont accès à plus de 3 musées et quelques mailles d'Ivry-sur-Seine, Aubervilliers et Pantin ont accès à plus de 3 salles de spectacles.

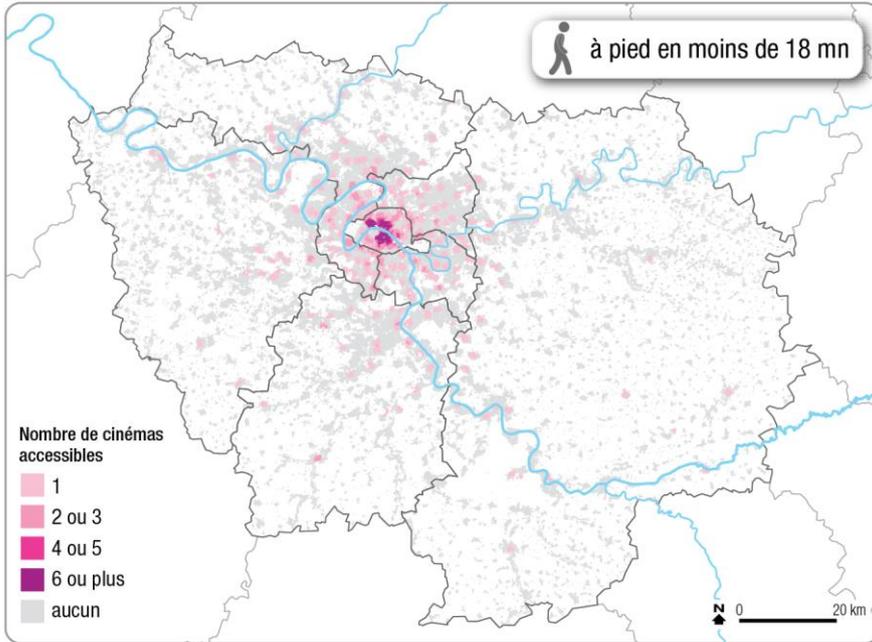
Lorsque l'on considère les transports en commun, l'agglomération centrale apparaît la mieux pourvue, en raison du réseau de transport ferré en étoile et de la densité forte en équipements culturels au centre de la région. Ses habitants ont ainsi le choix entre de nombreux cinémas/salles de spectacles/musées, à moins de 45 mn.

En observant les dernières cartes des planches, il apparaît que la voiture personnelle permet à quasiment tous les Franciliens d'avoir accès à un des équipements culturels considérés. Le temps de trajet de 34 mn permet, en dehors du cœur d'agglomération, de parcourir de nombreux kilomètres (car dans le centre de l'agglomération, les embouteillages limitent la distance parcourue en un temps donné). On voit ainsi qu'un très grand nombre de mailles a accès à 6 équipements ou plus. Cela vaut particulièrement pour l'accès aux musées, dont la répartition sur le territoire régional est plus « homogène », notamment dans l'est de la Seine-et-Marne.

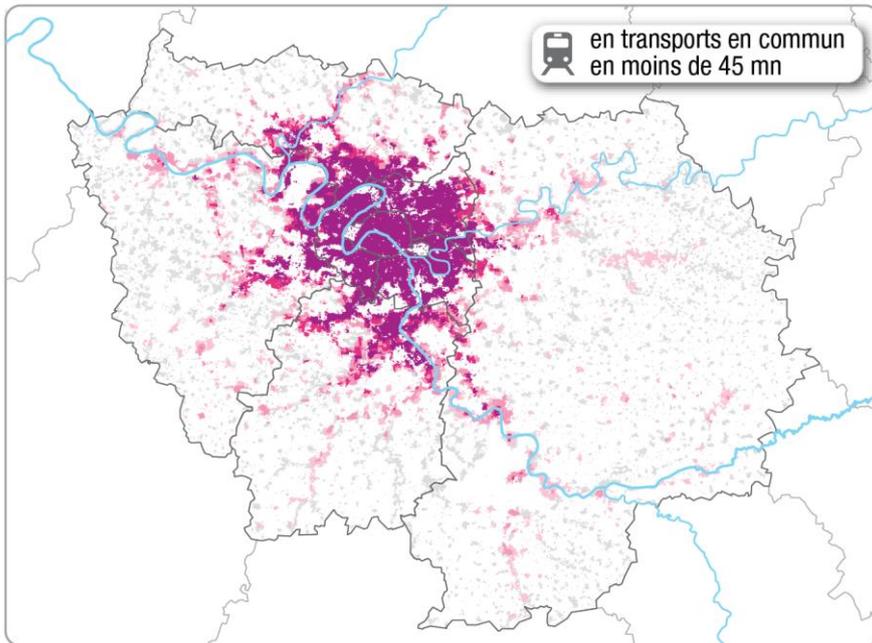
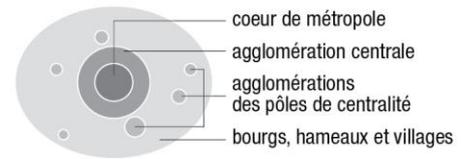
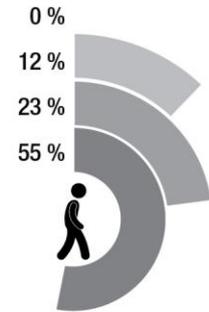
Ces résultats rencontrent une limite : ils se fondent sur l'hypothèse selon laquelle tous les Franciliens ont accès aux trois types de transports, or il est avéré que ce n'est pas le cas pour tous en réalité, pour des raisons diverses : handicap, âge, situation financière etc.



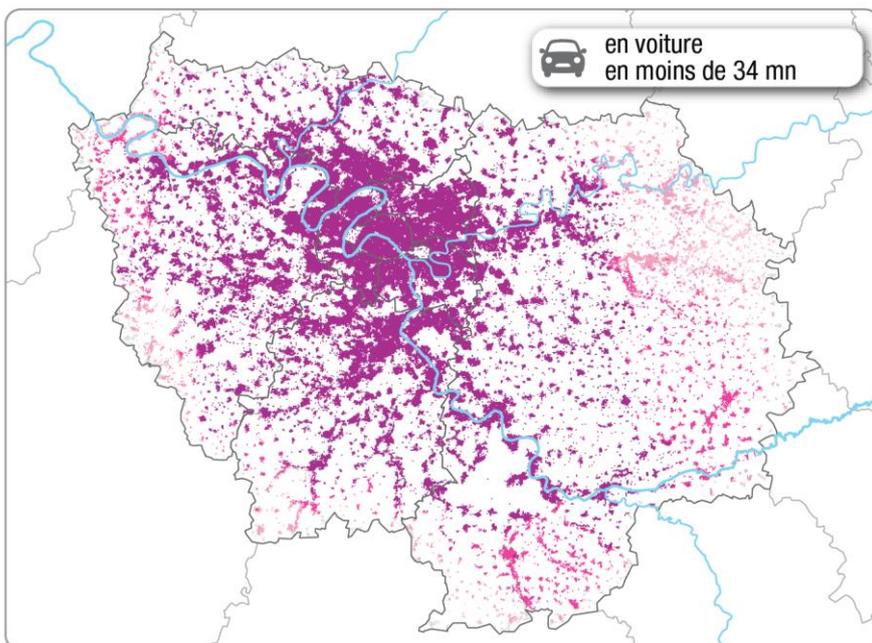
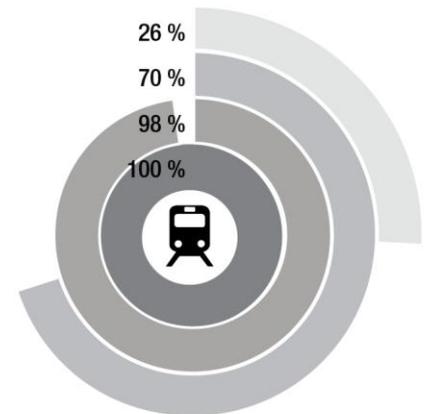
Les cinémas accessibles...



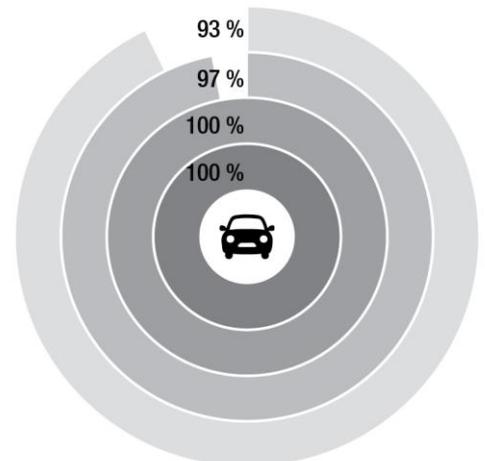
41 % des Franciliens ont accès à au moins 1 cinéma en moins de 18 mn à pied



94 % des Franciliens ont accès à au moins 1 cinéma en moins de 45 mn en transports en commun

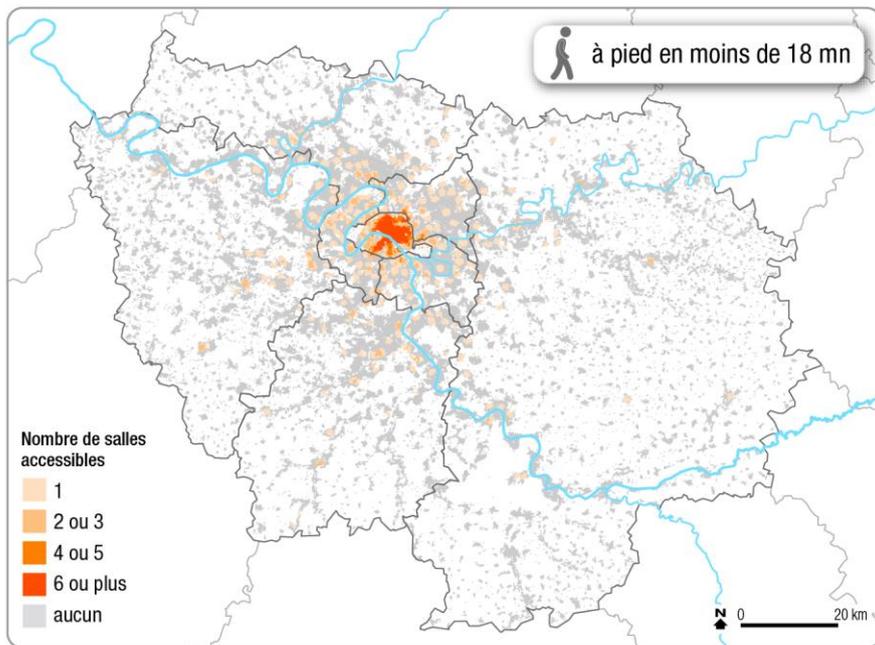


99 % des Franciliens ont accès à au moins 1 cinéma en moins de 34 mn en voiture

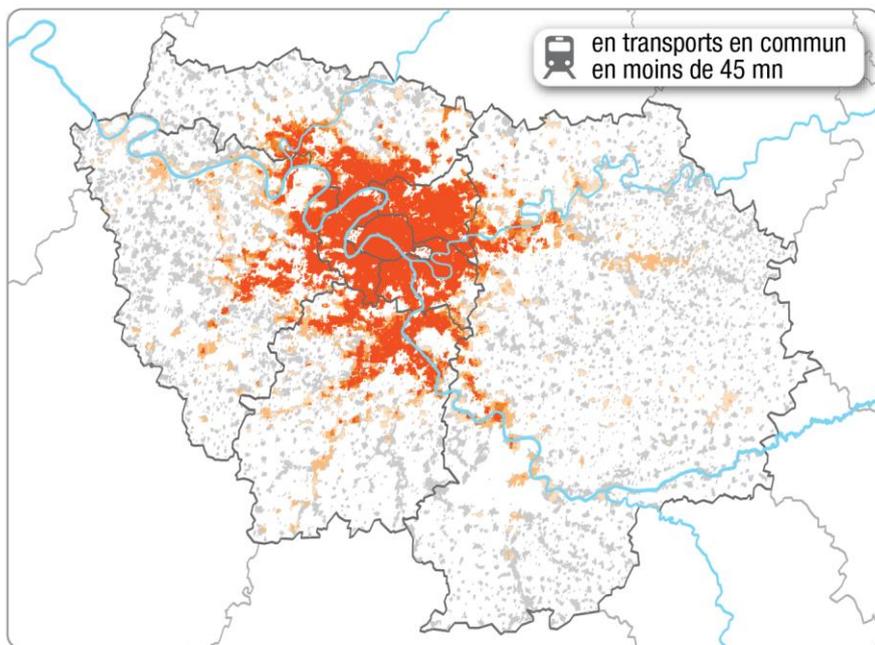
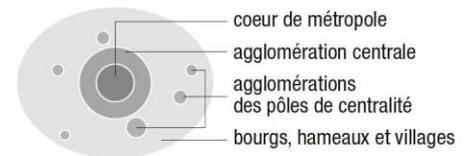
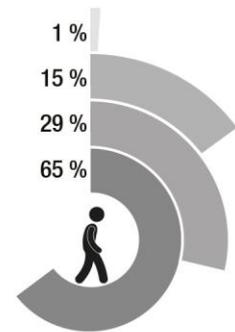




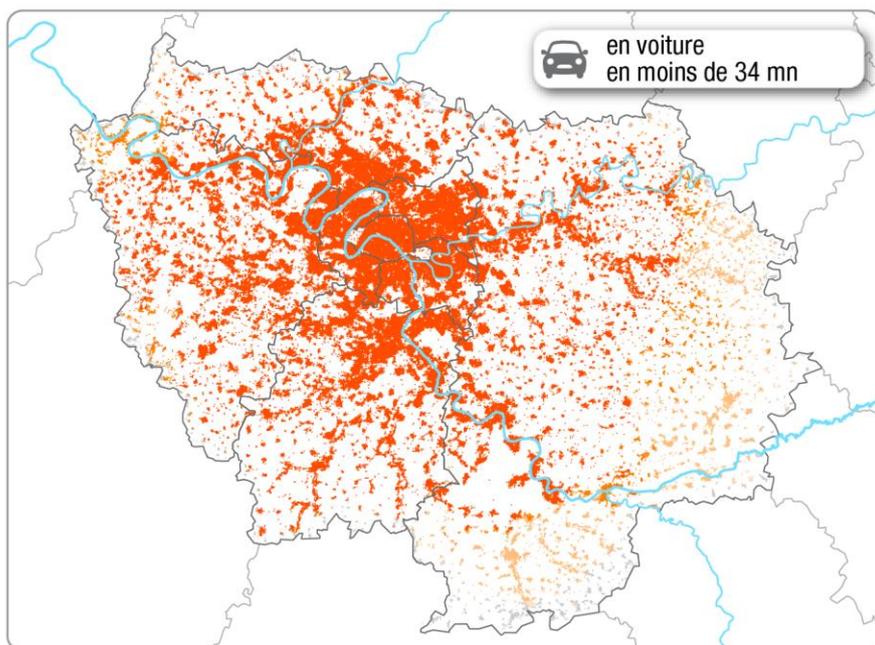
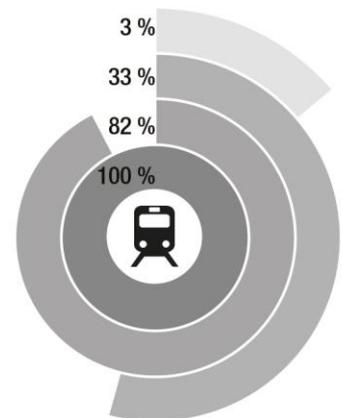
Les salles de spectacle accessibles...



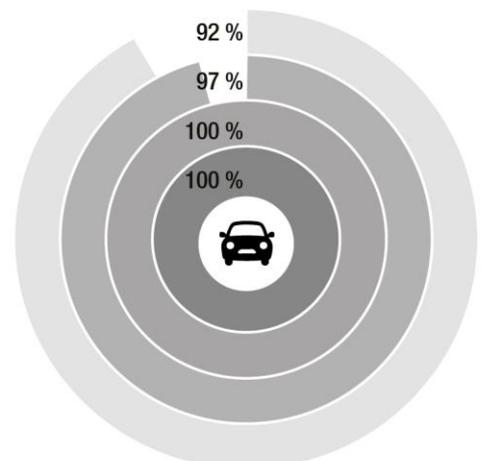
48 % des Franciliens ont accès à au moins 1 salle de spectacle en moins de 18 mn à pied



91 % des Franciliens ont accès à au moins 1 salle de spectacle en moins de 45 mn en transports en commun

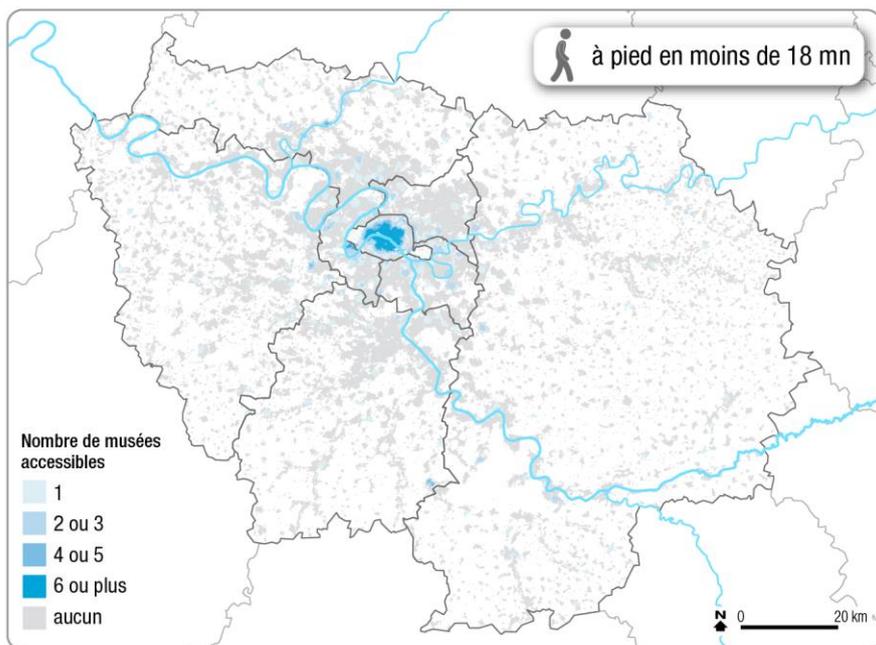


99 % des Franciliens ont accès à au moins 1 salle de spectacle en moins de 34 mn en voiture

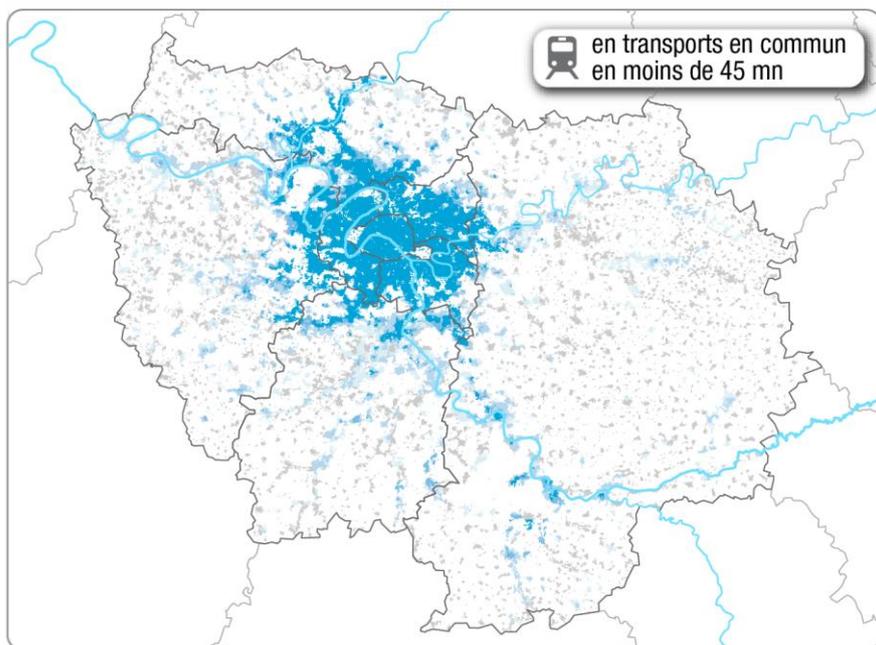
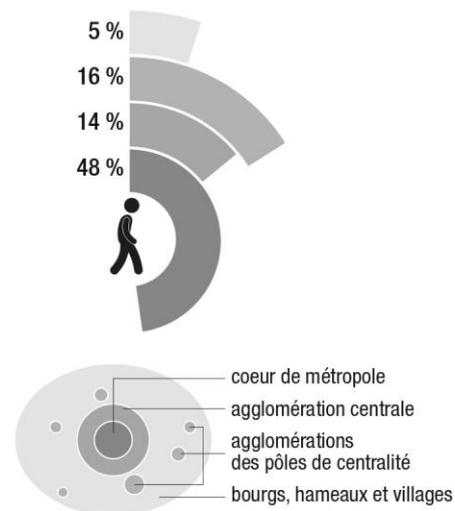




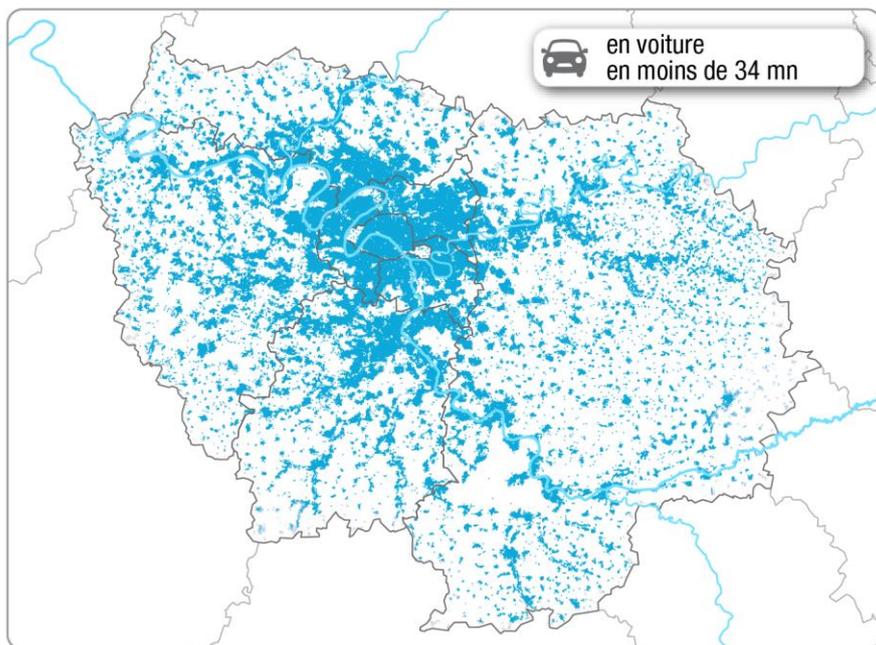
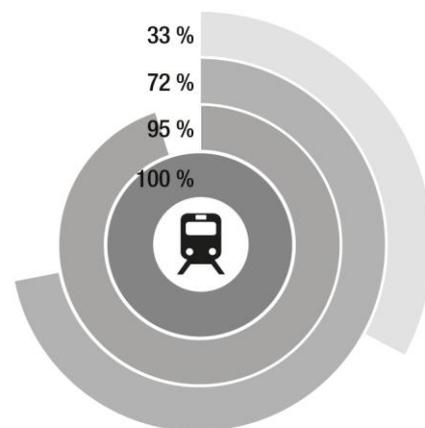
Les musées et lieux d'exposition accessibles...



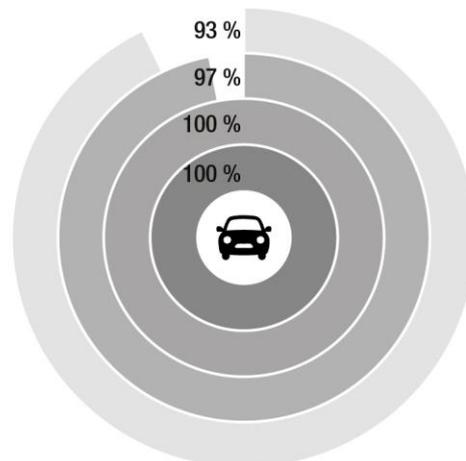
34 % des Franciliens ont accès à au moins 1 musée en moins de 18 mn à pied



94 % des Franciliens ont accès à au moins 1 musée en moins de 45 mn en transports en commun



99 % des Franciliens ont accès à au moins 1 musée en moins de 34 mn en voiture



Le tableau ci-dessous complète la représentation cartographique des résultats, en présentant des statistiques sur l'accès à un ou plusieurs équipements.

Le premier tableau s'intéresse aux mailles ayant accès ou non aux équipements, et donc aux territoires desservis, selon les trois modes de transport considérés.

Il apparaît que 30 à 35 % du territoire francilien n'ont accès à aucun équipement, quel qu'il soit, en 45 minutes de transports en commun. Cette proportion est plus de deux fois plus importante pour la marche à pied. Enfin, en voiture, seules 3 à 4 mailles sur 100 n'ont accès à aucun équipement de chaque type. Ainsi, comme la lecture des cartes le montre, la voiture personnelle permet l'accès à un équipement culturel à quasiment tout le territoire.

	Mailles	Accès à aucun équipement	Accès à au moins 1 équipement	Accès à au moins 6 équipements
	Cinéma	86,0 %	14,0 %	0,4 %
	Spectacle	83,3 %	16,7 %	1,1 %
	Musée	87,1 %	12,9 %	1,0 %
	Cinéma	34,8 %	65,2 %	30,0 %
	Spectacle	35,5 %	64,5 %	35,8 %
	Musée	31,3 %	68,7 %	29,0 %
	Cinéma	3,5 %	96,5 %	81,1 %
	Spectacle	4,1 %	95,9 %	84,3 %
	Musée	3,5 %	96,5 %	95,1 %

Dans la mesure où le territoire francilien est peuplé de manière hétérogène, la lecture de l'accès selon la maille de résidence n'est pas suffisante pour appréhender l'accessibilité aux équipements culturels. Il est nécessaire de considérer la population des mailles.

Le tableau ci-dessous indique, cette fois, la part de la population ayant accès ou non aux équipements. Et les résultats sont bien différents, en raison de la répartition de la population francilienne dans le territoire.

	Population	Accès à aucun équipement	Accès à au moins 1 équipement	Accès à au moins 6 équipements
	Cinéma	59,3 %	40,7 %	1,9 %
	Spectacle	51,6 %	48,4 %	8,5 %
	Musée	66,0 %	34,0 %	5,4 %
	Cinéma	6,0 %	94,0 %	72,5 %
	Spectacle	6,4 %	93,6 %	78,0 %
	Musée	6,3 %	93,7 %	68,7 %
	Cinéma	0,5 %	99,5 %	97,0 %
	Spectacle	0,6 %	99,4 %	96,9 %
	Musée	0,5 %	99,5 %	99,2 %

Seuls 6 % de la population n'ont accès à aucun équipement en transports en commun, 51 % à 66 % en marchant et moins d'1 % en voiture.

Nous ne disposons pas d'une base de données des équipements culturels des régions limitrophes aussi précise que la base de données francilienne, ce qui ne permet pas d'affirmer que les Franciliens vivant aux franges de la région Île-de-France ont accès aux cinémas, salles de spectacles et musées des régions limitrophes. Les franges sont peut-être aussi peu dotées au-delà de la limite régionale.

Le tableau indique également que les Franciliens ont souvent le choix entre plusieurs équipements, puisque 39 % à 78 % d'entre eux peuvent choisir entre plusieurs (au moins 6) cinémas, salles de spectacles ou musées, accessibles en transports en commun.

En marchant, la part des Franciliens ayant le choix entre 6 équipements de chaque type ou plus est bien moindre, la distance parcourue étant peu importante. La consultation des cartes indique qu'il s'agit toujours de mailles situées dans le cœur de l'agglomération.

Enfin, en voiture, entre 97 % et 99 % des Franciliens ont accès à au moins 6 équipements de chaque type. Mais tous les Franciliens n'ont pas de voiture. Selon le recensement de la population de 2015, en moyenne, deux ménages franciliens sur trois possèdent au moins une voiture (un sur cinq en possède au moins deux). Plus l'on s'éloigne du cœur de métropole, plus la proportion de ménages détenteurs d'au moins une voiture augmente. On observe cependant que 14 % des ménages ne disposent pas d'une voiture dans les pôles de centralité secondaires, et 5 % dans les zones rurales. Une contrainte supplémentaire existe pour les enfants et les adolescents, qui, quel que soit l'équipement en voiture du ménage, sont dépendants de la disponibilité d'un accompagnateur.

	Part de ménages sans voiture	Part de ménages possédant au moins une voiture
Cœur de métropole	44%	56%
Agglomération centrale	17%	83%
Agglomération des pôles de centralité	14%	86%
Bourgs, villages, hameaux	5%	95%
Île-de-France	34%	66%

Source : Insee, RP2015

1.3.3 - Le nonaccès : des situations variées selon le mode de transport

Le tableau suivant indique les secteurs morphologiques dans lesquels vit la population n'ayant accès à aucun équipement.

Il apparaît sans surprise que les habitants n'ayant accès à aucun équipement en voiture vivent pour 41 % à 43 % d'entre eux dans l'agglomération des pôles de centralité, et pour 57 % à 59 % dans les bourgs, villages, hameaux. C'est lié à une moindre présence d'équipements culturels dans ces zones.

En revanche, on constate que parmi les Franciliens n'ayant pas accès en transports en commun à un cinéma, 12 % vivent dans l'agglomération centrale. Ce chiffre est de 23 % pour les musées.

Pour la marche à pied, les chiffres sont contre-intuitifs : parmi les Franciliens n'ayant accès à aucun cinéma en marchant, 45 % vivent dans le cœur de métropole, contre 7 % dans les bourgs villages, hameaux. On s'attend à ce que la proportion soit plus forte dans les zones les plus éloignées et les moins équipées. En fait, 14 % des mailles n'ayant accès à aucun cinéma se trouvent dans le cœur de métropole, et ce dernier étant très peuplé, on y retrouve 45 % de la population n'ayant accès à aucun cinéma en marchant.

Répartition de la population n'ayant accès à aucun équipement, selon le type d'équipement, le mode de transport et le secteur morphologique	Cœur de métropole	Agglomération centrale	Agglomération des pôles de centralité	Bourgs, villages, hameaux
	 Cinéma	45%	38%	10%
Spectacle	40%	40%	12%	8%
Musée	47%	38%	9%	6%

Répartition de la population n'ayant accès à aucun équipement, selon le type d'équipement, le mode de transport et le secteur morphologique		Cœur de métropole	Agglomération centrale	Agglomération des pôles de centralité	Bourgs, villages, hameaux
	Cinéma	0%	12%	36%	52%
	Spectacle	0%	12%	37%	51%
	Musée	0%	23%	32%	45%
	Cinéma	0%	0%	43%	57%
	Spectacle	0%	0%	41%	59%
	Musée	0%	0%	43%	57%

Lecture : 12 % de la population francilienne n'ayant accès à aucun cinéma en transports en commun vit dans l'agglomération centrale.

La suite de notre travail consiste en une typologie des mailles, selon l'accès à une diversité de types d'équipements.

1.3.4 - Une typologie pour synthétiser les résultats

Afin de compiler les informations détaillées présentées dans les paragraphes précédents, il a été décidé de proposer une représentation cartographique des accès aux équipements culturels.

Au préalable, rappelons que la voiture est le moyen de transport permettant d'accéder au plus grand nombre d'équipements, partout en Île-de-France.

Six classes ont été distinguées, décrites ci-dessous.

1. Très grande diversité de lieux accessibles en transports en commun et quelques équipements accessibles à pied

Cette classe regroupe les mailles ayant accès à des équipements à pied. En moyenne, 1 cinéma, 3 salles de spectacles et 3 musées. C'est également cette classe qui a accès au plus grand nombre d'équipements en transports en commun et en voiture.

On trouve dans cette classe des centres-bourgs et des centres-villes, ainsi que plusieurs mailles parisiennes.

2. Grande diversité de lieux accessibles en transports en commun

Les mailles de cette classe ont accès à une très grande diversité d'équipements de chaque type, en moyenne 40 cinémas, 81 salles de spectacles ou 65 musées ou lieux d'exposition.

Ces mailles correspondent tout à fait au cœur de métropole.

Elles sont également accès à une plus grande diversité encore d'équipements en voiture.

3. Diversité moyenne de lieux accessibles en transports en commun

Cette classe regroupe des mailles ayant accès à une diversité moyenne d'équipements de chaque type en transports en commun, à savoir en moyenne 4 musées, 5 cinémas, 7 salles de spectacles.

Elles ont accès en voiture à une plus grande diversité d'équipements de chaque type, entre 39 et 42 en moyenne selon le type.

Ces mailles sont limitrophes du cœur d'agglomération, sauf pour certaines situées dans certaines communes des anciennes villes nouvelles (Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Évry et la partie ouest de Marne-la-Vallée), disposant à la fois de transports en commun ferrés et d'équipements culturels.

4. Faible diversité d'équipements accessibles en transports en commun

Les mailles de cette classe ont accès à quelques équipements en transports en commun, entre 2 et 3 équipements de chaque type. La variété des lieux culturels accessibles en voiture est plus importante, en moyenne 5 cinémas ou salles de spectacles et une dizaine de musées ou lieux d'exposition.

En rose sur la carte, ces mailles suivent les lignes de RER ou de Transilien.

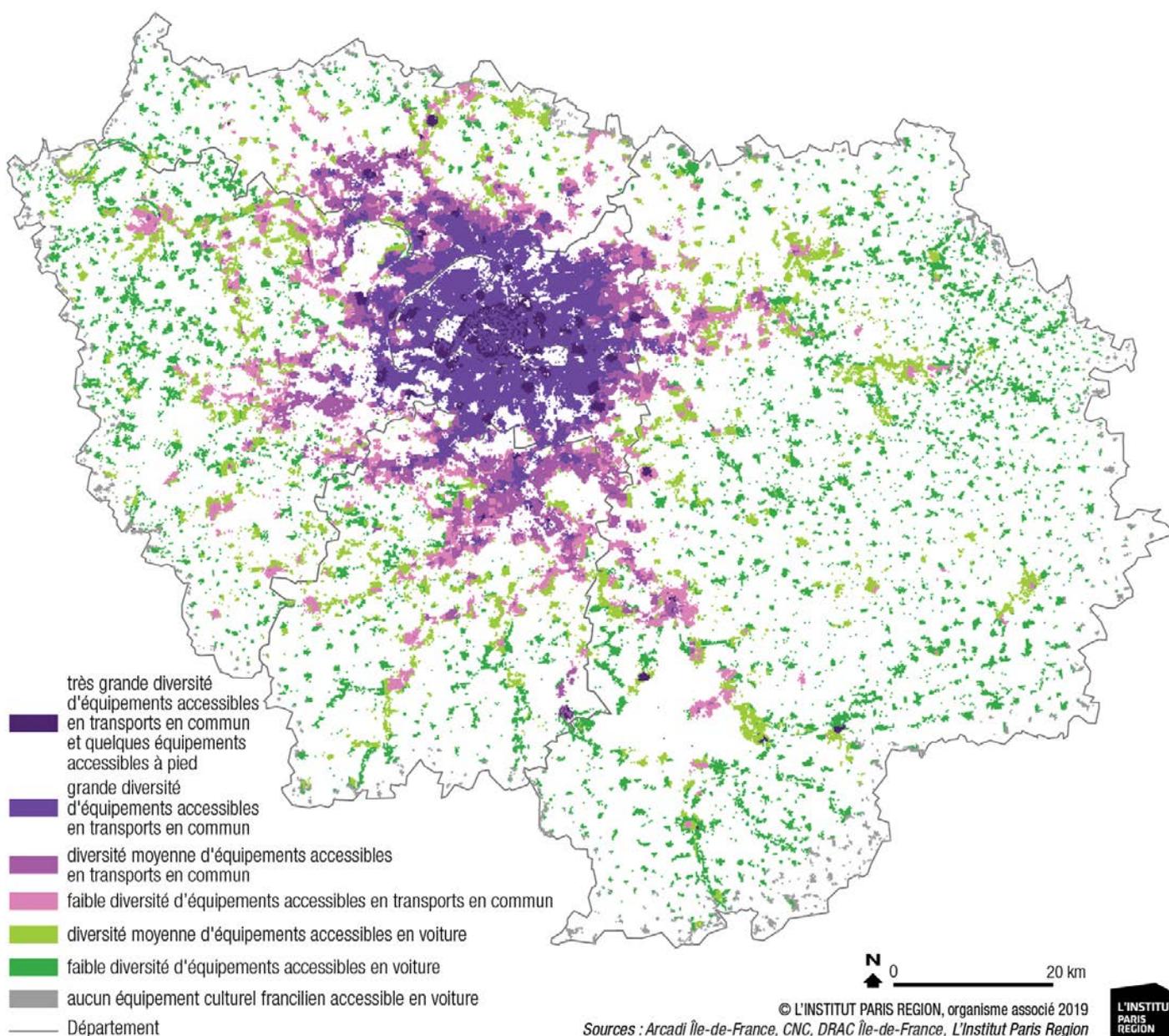
5. Diversité moyenne de lieux accessibles en voiture

Cette classe regroupe les mailles ayant accès à une certaine diversité d'équipements culturels, en voiture, en moyenne 13 cinémas et 19 salles de spectacles et 22 musées. En vert clair sur la carte, ce sont les mailles de grande couronne proches de l'agglomération centrale ou des agglomérations des pôles de centralité.

6. Faible diversité de lieux accessibles en voiture

Cette classe regroupe les mailles ayant accès aux trois types de lieux, en voiture, mais avec un choix modéré, 8 cinémas en moyenne, 11 salles de spectacles et 17 musées. Ce sont les mailles situées dans les zones les moins urbanisées de la région, et donc moins peuplées.

Une accessibilité variable selon le territoire



7. Aucun lieu francilien accessible en voiture

Cette classe regroupe les mailles n'ayant accès à aucun équipement culturel francilien, quel que soit le mode de transport. Elles sont situées aux franges de la région. Cela pose la question de la mobilité au-delà de la région, que nous ne traitons pas dans cette étude.

	Part du territoire couvert	Part de la population
Classe 1 : Très grande diversité de lieux accessibles en transports en commun et quelques équipements accessibles à pied	3,0 %	11,8 %
Classe 2 : Grande diversité de lieux accessibles en transports en commun	20,4 %	51,9 %
Classe 3 : Diversité moyenne de lieux accessibles en transports en commun	15,4 %	16,6 %
Classe 4 : Quelques équipements accessibles en transports en commun	13,7 %	8,8 %
Classe 5 : Diversité moyenne de lieux accessibles en voiture	16,7 %	5,9 %
Classe 6 : Faible diversité de lieux accessibles en voiture	26,6 %	4,5 %
Classe 7 : Aucun lieu francilien accessible en voiture	4,2 %	0,6 %

La typologie permet de résumer les cartes présentées précédemment, mais la conclusion principale reste la même : près de la totalité des Franciliens a accès à plusieurs équipements culturels de chaque type en 34 minutes en voiture. Et quatre Franciliens sur cinq ont accès à cette même diversité en 45 mn de transports en commun.

Cette première partie d'analyse théorique de l'accès aux équipements culturels selon 3 modes de transport permet de voir qu'il n'y a pas réellement de zone blanche en Île-de-France, pourvu que le Francilien puisse se déplacer en voiture.

Or nous le savons, ce n'est pas le cas de tous, pour des raisons financières ou tout simplement d'âge.

Il est intéressant et important de constater que les équipements culturels sont accessibles pour 94 % des Franciliens en transports en commun, avec une diversité importante pour 68 % à 78 % d'entre eux. Cela n'informe pas sur leur souhait de fréquenter ou non les équipements culturels. L'analyse des déplacements autres que domicile-travail ou domicile-études montre que les Franciliens privilégient la proximité⁷.

Par ailleurs, la facilité d'accès à un équipement culturel ne présage en rien de sa fréquentation effective : il s'avère que, malgré les politiques menées en faveur de la démocratisation de la culture, les catégories sociales les plus favorisées fréquentent davantage les équipements culturels que les catégories les plus modestes⁸.

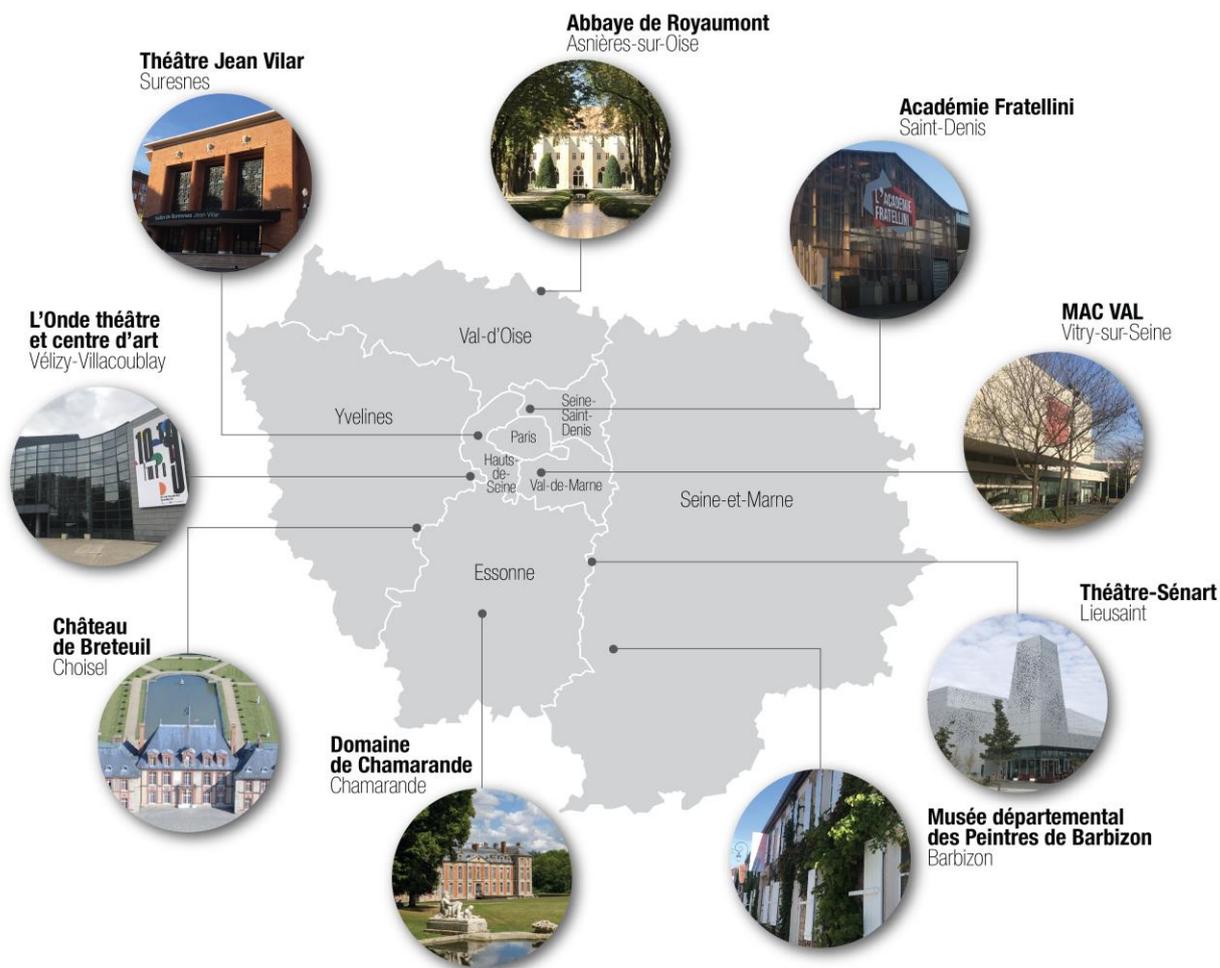
C'est avec cette idée en tête que des lieux culturels ont été rencontrés, afin d'aborder avec eux ces notions d'accessibilité et de fréquentation, et d'observer les dispositifs qu'ils mettent en œuvre, seuls ou avec d'autres, afin de développer les publics et renforcer leur attractivité.

⁷ Mireille BOULEAU et Catherine MANGENEY, « Déplacements et usages de la métropole », *Les Cahiers* n°172, IAU 1df, 2015

⁸ « Les envies culturelles de Français », *Valeur(s) Cultures et Ifop*, Mars 2017

2 - Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des équipements culturels : panorama d'initiatives

Les neuf équipements étudiés sont implantés dans tous les départements franciliens hors Paris et dans tous les secteurs morphologiques de l'Île-de-France vus dans la première partie (cœur de métropole, agglomération centrale, pôles de centralité et bourgs, villages, hameaux). Ils connaissent donc des situations très variées, tant du point de vue de leur accessibilité en transports que de celui de leur environnement sociodémographique. Malgré cela et une offre culturelle diversifiée (théâtre, danse, cirque, musique, histoire patrimoniale, etc.), ils sont confrontés à des considérations communes : trouver, fidéliser et développer leurs publics en proposant une programmation de qualité et en favorisant la création artistique. Tous les lieux rencontrés se mobilisent ainsi pour accroître leur notoriété et leur attractivité en actionnant divers leviers : l'accessibilité, les services annexes créés, les activités hors les murs, les partenariats de projets mais aussi pour certains, le mécénat.



2.1 - Faciliter le recours à une diversité de moyens de transport

L'accessibilité géographique est une question qui se pose pour tous les équipements culturels : faciliter l'accès aux transports collectifs – lorsqu'ils existent – ou dimensionner le stationnement pour répondre une fréquentation saisonnière, telles sont les préoccupations des institutions rencontrées.

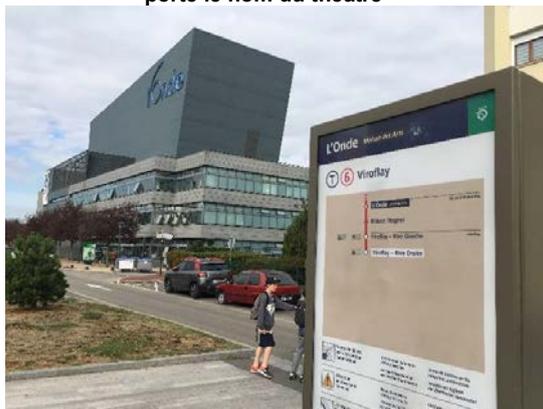
2.1.1 - Se positionner par rapport aux transports collectifs

Que ce soit un arrêt de bus, de tramway, une gare RER ou Transilien, la proximité d'un mode de transport collectif est un atout pour tous dans les projets d'aménagement franciliens, qu'il s'agisse d'équipements publics ou de logements. Tous les équipements culturels savent qu'être éloigné d'un transport collectif constitue un handicap pour leur fréquentation. Les équipements culturels ne sont pas systématiquement associés aux projets d'aménagement programmés dans leur territoire ; c'est souvent à eux d'initier des relations avec les collectivités, les aménageurs et les opérateurs de transport (RATP, SNCF) pour les sensibiliser à l'opportunité de prendre en compte la proximité du lieu culturel dans le choix de la localisation d'une nouvelle gare ainsi que dans la signalétique.

Le musée du MAC VAL se trouve aujourd'hui au croisement des travaux d'aménagement de la ligne de tramway T9 le long de la RD5 ainsi que ceux de la ligne 15 du Grand Paris Express (station Vitry centre). Ces travaux, prévus pour durer plusieurs années, représentent une forte contrainte pour la fréquentation du site. Le musée a initié des relations avec la RATP depuis plusieurs années afin de renforcer la signalétique indiquant le musée, à porte de Choisy notamment. Il souhaiterait que l'arrêt de tramway à proximité de son entrée porte le nom du musée (comme c'est déjà le cas pour l'arrêt de bus de la ligne 183 qui sera remplacée par le T9), afin de faciliter son identification et son accessibilité. Il estime que la future station de métro et le tramway lui permettront de percer le plafond de verre de 80 000 visiteurs par an. En effet, d'après les enquêtes de satisfaction menées auprès des visiteurs, la nécessité de prendre métro et bus est une limite à la visite du musée.

Dans un contexte territorial bien différent, l'abbaye de Royaumont, isolée au nord du Val-d'Oise, envisage la mise en place de location de vélos (éventuellement à assistance électrique) pour permettre aux visiteurs non motorisés de parcourir facilement les 5 km reliant la gare la plus proche à l'abbaye. Cette réflexion vise particulièrement les habitants du cœur de métropole, qui sont plus nombreux⁹ à ne pas avoir de voiture et qui ont un accès aisé aux transports en commun.

La station L'Onde du T6 à Velizy-Villacoublay (78) porte le nom du théâtre



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

La gare RER se trouve à 3 mn à pied de l'entrée du Domaine départemental de Chamaramde



© Google maps

Lorsque l'accès se fait en voiture, la signalétique revêt aussi un fort enjeu. Le Théâtre Sénart a œuvré dans ce sens, afin de faciliter l'accès de son public, dans un espace où l'orientation n'est pas simple, avec la proximité du centre commercial Carré Sénart.

⁹ 44 % des ménages vivant dans le cœur de métropole ne possèdent pas de voiture. Cf tableau p16

2.1.2 - Prendre en compte les besoins de stationnement à proximité de l'équipement

Il apparaît, pour tous les établissements culturels rencontrés, qu'il est nécessaire de prévoir un stationnement pour le public venant en voiture.

Dans le cas d'établissements desservis par les transports en commun, l'espace dédié au stationnement n'implique pas nécessairement un investissement. Par exemple, le théâtre Jean Vilar de Suresnes propose de se garer dans les rues avoisinantes ou dans le parking du gymnase du quartier les soirs de représentation. De même, pour L'Onde à Vélizy-Villacoublay fait la publicité d'un parking gratuit pendant 3h juste à côté du théâtre.

Au MAC VAL, le projet initial du musée ne prévoyait pas de parking, mais avant la fin de la construction, il a été décidé d'en créer un, qui apparaît aujourd'hui tout à fait indispensable pour certains visiteurs.

Pour les établissements éloignés d'un transport collectif, la question du stationnement est primordiale. Le château de Breteuil a ainsi agrandi son parking récemment, pour atteindre 2 000 places, tout juste suffisantes les jours de grande affluence. La question est particulièrement aiguë les jours de grande fréquentation, notamment pour les cars amenant les groupes. Un parking dédié a été créé à Barbizon, et les espaces de stationnement se multiplient à Chamarande à la belle saison. A Royaumont en revanche, les cars se garent en bord de route, ce qui n'est pas satisfaisant en termes de sécurité.

À l'Abbaye de Royaumont, en l'absence d'espace de stationnement adapté, les cars se voient obligés de stationner le long de la route, ce qui pose des problèmes de sécurité.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

Quelques pas séparent le parking du Théâtre Sénart



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

La question de la circulation aux abords des lieux culturels, dans les périodes de forte affluence, est parfois source de tension quant à l'occupation des espaces publics, en raison des nuisances (bruit, embouteillages etc.). Lorsque les équipements culturels ne sont pas gérés par les villes qui les accueillent, cela pose la question de l'articulation entre les politiques d'aménagement portées localement et le projet culturel porté par l'autorité de tutelle.

2.1.3 - Compenser la difficulté d'accès par la mise en place d'une navette

Plusieurs des équipements rencontrés ont mis en place des navettes, soit au départ d'une gare, soit depuis la capitale. C'est le cas du MAC VAL qui, dès sa création, a mis en place une navette depuis la place du Châtelet à Paris les soirs de vernissage et dans le cas de partenariats avec des médias.

Le théâtre Jean Vilar, isolé du centre-ville de Suresnes, finance des navettes les soirs de représentation entre la Place de l'Etoile à Paris et la cité-jardin de Suresnes, au centre de laquelle est situé le théâtre. Celui-ci considère que cela participe à son aura mais n'attire pas une clientèle supplémentaire importante, le public étant majoritairement local (en dehors des représentations du festival Suresnes cités danse).

Plus loin du cœur d'agglomération, le château de Breteuil bénéficie, lui, d'un autre type de navette, fruit d'un partenariat avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse : le baladobus, navette touristique mise en place par le PNR tous les dimanches de début avril à fin octobre, attend

les voyageurs au terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et les emmène dans plusieurs sites du Parc, dont Breteuil, et permet d'obtenir un tarif réduit pour l'entrée du château. Toutefois, la fréquentation liée au baladobus (un maximum de 25 visiteurs par jour) est anecdotique au regard de la fréquentation globale du site.

Les équipements les plus éloignés des transports collectifs considèrent que les navettes sont indispensables pour attirer un public plus large, malgré un coût non négligeable, car elles participent à renforcer leur image et à faciliter l'accès, même si le nombre de personnes concernées est faible.

2.2 - Conquérir de nouveaux publics

Les neuf établissements culturels rencontrés souhaitent élargir leur public pour répondre à une de leurs missions principales : contribuer à l'éveil et à la formation des publics éloignés de la culture, des jeunes via l'éducation artistique et culturelle et des publics dits empêchés. C'est également un atout pour la pérennité de l'équipement, qu'il soit public ou privé.

Dans ce cadre, la promotion de la programmation des équipements revêt un enjeu de plus en plus important, tout comme le travail en partenariat avec les autres établissements culturels, des collectivités territoriales ou d'autres institutions, telles que l'Éducation nationale.

2.2.1 - Adapter sa tarification au public visé

La tarification est souvent la plus attractive pour le public dans les équipements bénéficiant d'importantes subventions publiques. Par exemple, le MAC VAL revendique sa mission d'ouverture à tous les publics et souhaite que le prix d'entrée ne soit pas un frein à la fréquentation du musée. Ainsi les billets payants sont peu chers (5 € pour le plein tarif, 2,5 € pour le tarif réduit) et les critères de gratuité nombreux : l'accès est gratuit tous les premiers dimanches de chaque mois pour tout le monde, ainsi que pour des publics soutenus dans la plupart des équipements culturels¹⁰.

Le théâtre Jean Vilar de Suresnes offre une programmation théâtrale et de danse variée, fréquentée principalement par les habitants de la ville et des communes alentour, sauf pendant le Festival Suresnes Cités danse, qui rayonne beaucoup plus largement. Le théâtre et la ville, partenaire essentiel et historique du théâtre, souhaitent sensibiliser tous les habitants à la programmation de l'équipement, notamment ceux de la cité-jardin. Cette volonté s'illustre par des tarifs préférentiels pour les habitants et une communication importante auprès d'eux.

De son côté, le théâtre de Sénart a mis en place le « billet non daté » (au tarif unique de 12€) : inspiré de la tradition des cafés suspendus¹¹, le projet permet à un spectateur d'offrir une place de spectacles à une personne ne disposant pas de ressources financières suffisantes pour assister à une représentation.

2.2.2 - Diversifier l'offre culturelle

Afin de se faire connaître auprès de nouveaux publics les équipements culturels s'appuient non seulement sur une diversification de leur programmation mais aussi sur le développement d'activités complémentaires à leur vocation initiale et susceptibles de renforcer leur attractivité.

La programmation Bis du théâtre de Sénart vient ainsi en complément de l'offre de en organisant des brocantes, des marchés de producteurs locaux, des initiatives d'associations locales, des rencontres avec des artistes ou des expositions. La programmation Bis a accueilli plus de 33 000 personnes en 2017-18¹² et constitue un vrai levier pour faire connaître le théâtre aux visiteurs qui ne le fréquentent pas encore pour sa programmation artistique.

Dans le cas de l'Académie Fratellini, en Seine-Saint-Denis, les Apéros cirque permettent 5 fois par an d'attirer des publics différents, habitants ou actifs du quartier. Fruit du travail entre les apprentis de l'école de cirque et un artiste confirmé, la séance est proposée à un tarif très accessible (2 € par

¹⁰ Les jeunes âgés de moins de 26 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les adhérents de la Maison des Artistes, ou les porteurs d'une carte de presse.

¹¹ Le café suspendu est une initiative solidaire envers les plus pauvres. Elle consiste à commander un café et en payer deux, un pour le client présent et un autre pour un client démuné qui en fera la demande.

¹² Ce qui représente plus de 50 % de plus que les spectateurs ayant été au théâtre durant la même période.

personne, avec la possibilité d'acheter les billets à un coût supérieur si le spectateur le souhaite) et rencontre un vif succès

L'Abbaye Royale de Royaumont a, de son côté, développé en complément de sa programmation musicale, des visites du site et de son jardin botanique. Cet exemple souligne que les initiatives proposées par les établissements rencontrés adossent parfois une stratégie économique de consolidation et la diversification de leurs ressources à leur volonté d'accueillir de nouveaux publics.

Le jardin botanique de l'Abbaye Royale de Royaumont



© Paul Manetti/L'Institut Paris Region

La brocante musicale ouverte à tous organisée par le Théâtre Sénart



© Théâtre Sénart

2.2.3 - Développer les activités hors les murs

Pour sensibiliser à sa programmation et mieux faire connaître son établissement, les équipements culturels proposent des événements hors les murs, notamment pour toucher des publics qui ne peuvent physiquement s'y rendre (prisonniers, malades hospitalisés, habitants des quartiers en situation d'isolement) ou qui ne s'autorisent pas à les fréquenter.

Le MAC VAL propose ainsi des actions hors les murs pour les publics dits « empêchés » dans leurs déplacements (prison, hôpital, quartiers prioritaires). Le musée souhaiterait y dédier plus de moyens afin de répondre à une demande de plus en plus grande.

En 2017, un atelier a été organisé avec des artistes pour des scolaires et des familles du Centre d'accueil d'urgence des migrants à Ivry (avec Emmaüs Solidarité), qui a donné lieu au printemps à une restitution sous la forme d'un pique-nique dans le jardin du musée, ouvert largement à tous les voisins, habitants de Vitry-sur-Seine et partenaires de l'année.

Le Théâtre Sénart, dans son objectif de partage de l'expérience de création, a permis, en 2017-18, à la compagnie Pipo, en résidence, d'intervenir dans trois établissements pendant une semaine auprès de jeunes adultes sourds et malentendants, de jeunes autistes et d'adolescents sous main de justice. Cette découverte du théâtre, de la musique, du cirque et de la scénographie s'est conclue par un spectacle ainsi que par la création d'un moyen métrage avec des techniciens et comédiens professionnels.

Le musée des peintres de Barbizon proposait également les années précédentes des ateliers et visites adaptées aux visiteurs porteurs de handicap, physique, mental ou psychiques avec l'association Cultures du cœur. Mais ce partenariat s'est interrompu. En effet, les actions développées à destination des publics du champ social sont très souvent associées à des financements publics fluctuants.

2.2.4 - Diversifier les supports de communication

Les lieux rencontrés font tous appel aux supports de communication habituels, à savoir la distribution dans les boîtes aux lettres du programme du lieu, l'affichage dans la ville (via les transports en commun notamment), les encarts dans les publications municipales (papier ou web), les plaquettes mises à disposition dans les autres lieux, culturels ou non, de la ville et des communes alentour, ainsi qu'aux réseaux sociaux.

Certains établissements développent des actions plus volontaristes à l'instar de l'équipe du MAC VAL, qui assiste aux événements locaux (fêtes de quartier, d'associations) et se rend dans les marchés afin de sensibiliser les habitants de Vitry-sur-Seine à l'art contemporain, leur présenter le projet artistique et, ainsi les aider, le cas échéant, à dépasser leurs réserves quant à une programmation d'art contemporain qui ne serait destinée qu'à « une forme d'élite ».

C'est également pour faire connaître les spectacles de la saison que le théâtre Jean Vilar de Suresnes participe aux marchés locaux et aux forums d'associations. Le Théâtre Sénart dispose, quant à lui, d'un réseau de 45 panneaux d'affichage répartis dans la ville et les villes voisines, dédié à promouvoir sa programmation.

2.2.5 - Accueillir et fidéliser le public scolaire

Tous les établissements rencontrés dans le cadre de cette étude organisent des actions à destination des élèves, principalement de primaire, mais aussi des collégiens ou lycéens. La tarification est toujours adaptée au public scolaire (gratuité ou tarif réduit), les activités proposées sont très variées, de la visite guidée à l'atelier de pratique artistique en résidence dans un établissement scolaire. Elles sont en général dans le cas d'équipements publics, en lien direct avec les compétences de la collectivité gestionnaire.

C'est ainsi que le Domaine de Chamarande, géré par le Département de l'Essonne, a créé une action en faveur des collégiens. Le Département a à la fois la charge du Fonds départemental d'art contemporain et des collèges. Depuis 2016, le dispositif « le FDAC¹³ sort de sa réserve » fait rayonner l'art dans les 120 collèges de l'Essonne, en vue de soutenir l'accès de tous à la culture. Tous les trois ans, le FDAC met à disposition de chaque collège une copie d'une œuvre en grand format durant une année scolaire, accompagnée d'un kit et d'interventions.

L'Académie Fratellini se déplace chaque année dans les écoles maternelles de Saint-Denis (les écoles maternelles et élémentaires sont en effet une des compétences des communes) pour leur proposer un spectacle adapté au très jeune public. Cette proposition, qui a concerné 5 600 enfants en 2017, obéit à l'une des caractéristiques originelles du monde du cirque : un art populaire se déplaçant au-devant du public.

Afin de faciliter l'accès aux œuvres théâtrales ou de danse, le théâtre Jean Vilar de Suresnes met aussi en place des actions entre artistes et jeunes publics. Sous différentes formes de rencontres, ateliers, stages, lectures, répétitions publiques, 300 élèves d'écoles primaires, de collèges ou de lycées ont fréquenté le théâtre en 2017. Des projets sont le fruit de partenariat avec la ville, soutien principal du théâtre, avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (en charge des collèges) et le rectorat de Versailles, en charge de l'enseignement tous niveaux pour les départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines et du Val-d'Oise.

Le château de Breteuil, établissement privé, consacre une part importante de son activité au jeune public. La mise en scène des contes de Perrault dans les jardins ou les personnages de cire du musée Grévin permettent une visite animée de l'ensemble du domaine. Il propose également des ateliers pour tous les niveaux scolaires et la lecture de contes. Dans ce cas, la renommée de l'offre culturelle attire depuis de nombreuses années les publics scolarisés (ainsi que les centres de loisirs) de la région francilienne, mais également bien au-delà (Oise ou Seine Maritime par exemple).

L'Abbaye Royale de Royaumont accueille également de nombreux enfants. Elle leur propose des représentations musicales, mais aussi des visites du site patrimonial exceptionnel, enrichies depuis peu d'un mode de visite interactif ou encore des activités liées aux carrés potagers.

¹³ Fonds départemental d'art contemporain.

Lors d'une visite du château,
la guide initie les enfants à l'écriture à la plume.



© Château de Breteuil

Outre le dispositif destiné aux collégiens, le
Domaine de Chamarande accueille les enfants des
écoles et des centres de loisirs.



© Domaine de Chamarande

2.3 - Renforcer l'attractivité du site

L'attractivité est fondamentale pour la fréquentation des équipements culturels, qu'il s'agisse de faire revenir les visiteurs ou de conquérir de nouveaux publics. Les neuf équipements de cette étude sont tous fortement mobilisés sur les actions et les aménagements pouvant influencer leur attractivité et leur capacité à accueillir un public plus important.

2.3.1 - Consolider l'identité du lieu

Parmi les équipements rencontrés dans le cadre de l'étude, certains sont porteurs d'une forte identité, liée à l'histoire du lieu, source d'une attractivité presque évidente qu'il faut savoir entretenir et développer. D'autres doivent poursuivre leurs efforts pour affirmer cette singularité quand leur existence est plus récente ou à proximité d'autres équipements très renommés ou de territoires culturellement très attractifs.

La création du MAC VAL est encore récente, cependant l'identité du musée est très forte. Depuis 2005, le musée a fait le pari de proposer une programmation très spécifique (l'art contemporain en France depuis les années 50) en banlieue parisienne dans un territoire populaire. Fortement associé à la volonté politique du Conseil départemental du Val-de-Marne (qui a constitué à partir de 1982 la collection exposée par le musée en créant le Fond départemental d'art contemporain), le projet a fait le constat que l'art contemporain n'est pas considéré par les habitants, dont ceux à proximité du musée, comme une nécessité vitale. C'est pour cela que la volonté d'associer les populations locales à toutes les étapes a toujours été prise en considération. Par exemple, avant l'ouverture, des visites de chantier ainsi que des expositions hors les murs étaient organisées à destination des Vitriots. De même, le recrutement des différents personnels d'accueil (surveillants, cassiers...) a privilégié les candidatures locales (les habitants de Vitry étaient considérés comme prioritaires par Pôle emploi), dans le but de faciliter l'appropriation du lieu par les habitants et le relais auprès de l'ensemble de la population.

Le musée des peintres de Barbizon est également un équipement ayant une forte identité, liée au village de Barbizon, dont la renommée attire encore aujourd'hui un public régional ou international. Sa fréquentation est modeste (20 000 visiteurs par an), mais le musée tâche d'accroître son attractivité en organisant des expositions temporaires ainsi que des ateliers. Dans un contexte local plutôt en déclin (le tissu de galeries d'art, un des atouts du village, se réduit fortement), le musée cherche à maintenir sa notoriété en développant ses partenariats locaux ou nationaux.

L'Académie Fratellini bénéficie d'une identité forte associée aux métiers d'art du cirque. Sa spécialisation et son excellence renforcent sa notoriété et l'équipement est considéré comme l'un des 3 ou 4 meilleurs au monde dans les arts du cirque. Toutefois, le lieu souffre d'une moindre notoriété en matière de diffusion de spectacles.

Le théâtre Jean Vilar de Suresnes bénéficie d'une identité forte au niveau local, liée à l'histoire de la cité-jardin dont il est un élément emblématique. Son rayonnement régional repose sur le festival annuel

Suresnes cités danse, à forte notoriété, qui constitue un levier pour accroître la fréquentation du théâtre pendant l'ensemble de la saison théâtrale.

Le Domaine de Chamarande est tout particulièrement bien identifié par les habitants du sud de l'Essonne, car il s'est approprié ses espaces verts. Ce sont les expositions, les concerts et autres animations qui attirent le public outre-essonnien.

2.3.2 - Développer des synergies avec les équipements voisins

Renforcer une identité d'un équipement culturel et son attractivité s'illustre aussi par son ancrage dans l'environnement culturel de son territoire. Le château de Breteuil est ainsi inscrit dans le circuit du Baladobus du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, avec d'autres sites culturels tels que l'Abbaye des Vaux de Cernay, ou le château de la Madeleine. Même si cela ne concerne pas un grand nombre de visiteurs, faire partie d'un circuit permet de renforcer sa visibilité.

Cette démarche est comparable avec celle de l'Abbaye royale de Royaumont qui promeut la visite de sites alentours, mais qui mène aussi des actions communes dans son champ musical avec l'Apostrophe (la scène nationale de Cergy-Pontoise), avec la coproduction de spectacles ou de projets culturels œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale. Des publics plus variés ont ainsi accès à des programmations culturelles différentes et la programmation de spectacle touche un public plus nombreux et mutualisé.

Des équipements peuvent aussi fédérer des publics entre sites culturels. Le théâtre de Sénart propose des échanges de spectateurs avec la Scène nationale d'Évry (l'Agora). Selon la programmation des deux équipements, les spectateurs respectifs ont un accès privilégié à certains des spectacles, entraînant des augmentations de fréquentation.

2.3.3 - Proposer des services complémentaires à l'offre culturelle

Tous les équipements rencontrés ont mis l'accent sur l'importance de proposer aux visiteurs un espace de restauration, qui prend des formes diverses. Ce type de service paraît aujourd'hui indispensable. Le château de Breteuil propose une restauration légère en extérieur durant les beaux jours ou au sein d'un salon de thé durant l'hiver. L'Académie Fratellini ouvre son bar avant et après les représentations et propose une petite restauration. Des associations ou entreprises locales sont privilégiées pour commercialiser ce service. Le Domaine de Chamarande installe un food-truck dans les jardins du château, en accompagnement de la programmation culturelle aux beaux jours, à la suite d'un appel public à concurrence.

Les draisienne en location permettent de parcourir les 98 hectares du Domaine de Chamarande.



© DDC 14 © Noir Vif

Le bar de l'Académie Fratellini propose une petite restauration lors des représentations.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

D'autres services commerciaux voient le jour : le Domaine de Chamarande souhaite installer une boutique de souvenirs, et accueille la librairie « du poussin » au sein d'un camion chaque dimanche après-midi. Il a également mis en place la location de draisienne et de barques.

Le musée des peintres de Barbizon propose lui depuis longtemps sa boutique de souvenirs dans laquelle le visiteur peut trouver des ouvrages consacrés aux peintres exposés et à l'histoire du village.

Pour ancrer son équipement dans le territoire et attirer des spectateurs potentiels, le Théâtre Sénart a intégré, dès le projet du nouveau théâtre un restaurant se trouvant sous le totem d'acier de l'équipement et dont il prend le nom. Dans ce cas, il ne s'agit pas de restauration rapide mais d'un lieu présentant une carte de produits frais et « faits maison » réalisés sur place. Il est ouvert tous les jours, y compris le dimanche pour des brunches. Sa présence et son ouverture vers l'extérieur avec une grande terrasse engendrent une réelle convivialité dans le Carré Sénart et favorise l'identification du théâtre par de nouveaux visiteurs.

L'intégration d'un espace de restauration dans le projet initial de l'équipement s'illustre aussi dans l'exemple du MAC VAL qui considère qu'un lieu convivial dans le musée est indispensable. L'équilibre économique n'étant pas aisé, plusieurs prestataires se sont succédé, le musée tenant à disposer d'un tel lieu.

L'Abbaye royale de Royaumont, établissement privé, génère quant à lui des ressources financières propres importantes : chaque euro public reçu (du Département) est multiplié par 7 en ressources privées. Depuis de nombreuses années, l'Abbaye a choisi d'accroître ses recettes propres afin de financer une tarification très attractive pour les spectacles qu'elle propose. Elle développe ainsi un tourisme d'affaires (facilité par sa proximité avec l'aéroport de Roissy) qui apporte 40 % de ses recettes propres. Depuis 2018/2019, une offre d'hôtellerie-restauration de charme a vu le jour en direction de particuliers, durant les week-ends.

Des activités de séminaire d'entreprise sont aussi proposées par le Théâtre de l'Onde mais cette offre commerciale est gérée par un prestataire événementiel et elles ne peuvent pas être programmées pendant les temps de programmation des spectacles.

L'Académie Fratellini complète son financement en proposant des ateliers cirque aux entreprises, et privatise occasionnellement ses locaux.

2.3.4 - Cultiver des partenariats au bénéfice d'une plus grande visibilité

Dans le domaine culturel, les partenariats avec des structures publiques (État, collectivités) sont incontournables. Ils permettent de soutenir la création artistique, lui donner du temps, d'entretenir le patrimoine bâti, entre autres. Ils permettent également de créer des actions en faveur des publics, dans le domaine social ou dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Un site patrimonial comme le Château de Breteuil collabore naturellement avec le Ministère de la Culture au titre de la protection des monuments historiques. Outre les ressources capitales en résultant (une subvention représentant 40 % du budget en cas de grands travaux), cette collaboration permet d'asseoir une forte notoriété et renforce son attractivité quand un partenariat avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est convenu. Il s'agit d'associer des relations partenariales favorisant la connaissance du site tant bâti que ses espaces verts de plus en plus investis.

Les partenariats conditionnent la production ou la diffusion d'offre culturelle, notamment pour les actions hors les murs ou la venue de publics spécifiques comme les scolaires.

L'Académie Fratellini noue un partenariat avec le Département de Seine-Saint-Denis à travers le dispositif « La culture et l'art du collège » : un artiste de cirque peut ainsi travailler avec une classe de 5^{ème} à la création de décors pour les spectacles.

La labélisation de l'équipement culturel (par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France) est un autre exemple de partenariat, qui concerne le Théâtre Sénart, scène nationale, mais également le théâtre Jean Vilar de Suresnes et L'Onde, scène conventionnée. C'est aussi le cas du Musée des peintres de Barbizon et du MAC VAL qui sont Musées de France. Ces labels, outre des ressources financières supplémentaires pour les équipements, sont garants de la qualité et de la richesse de la programmation et contribuent également à renforcer la notoriété et le rayonnement d'un lieu.

La notoriété et l'attractivité des équipements culturels prennent de l'essor quand des partenariats avec des institutions culturelles majeures dans leurs champs d'activité sont mis en place. C'est le cas lors d'événements particuliers entre le Louvre ou le Grand Palais avec l'Académie Fratellini, mais aussi, par exemple, entre le MAC VAL et le centre Pompidou.

Les partenariats privés se développent également. Certains des équipements rencontrés ont recours au mécénat, comme le Domaine de Chamarande, qui bénéficie du soutien de la Fondation Essonne Mécénat, le théâtre Sénart, qui finance aujourd'hui 10 % du budget artistique annuel avec un Club de mécènes.

D'autres nouent des liens étroits avec les entreprises de leur territoire, à l'instar de l'Académie Fratellini et du théâtre de L'Onde. L'Académie, en contrepartie, privatise ses locaux ou organise des ateliers cirque à destination des salariés. L'Onde sollicite l'important tissu d'entreprises local (Inovel Parc) selon deux axes : le soutien à l'innovation artistique et culturelle française et internationale d'une part et la démocratisation de l'accès à la culture d'autre part.

Dans les différentes situations de mécénat, les lieux culturels proposent un accès facilité à la programmation aux salariés, ce qui contribue à une meilleure visibilité.

D'autres enfin, envisagent un recours au mécénat, notamment dans le contexte actuel de réduction des subventions publiques, mais indiquent la nécessité de trouver un appui auprès d'entreprises de conseil spécialisées dans ce domaine, les quelques initiatives prises dans ce domaine n'ayant pas été satisfaisantes.

Panneau affichant les mécènes du théâtre Sénart (Seine-et-Marne)



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

Conclusion

L'étude révèle que la quasi-totalité des habitants de la région (94% d'entre eux) peuvent profiter d'au moins un équipement culturel accessible en moins de trente minutes en voiture. L'accessibilité est également importante en utilisant les transports en commun : moyennant quarante-cinq minutes de transport les deux tiers des Franciliens ont accès à un équipement culturel.

Réalisées selon trois modes de transport (à pied, en transport collectif, et en voiture), les simulations présentées dans cette étude confirment qu'il n'y a pas de « zone blanche » culturelle en Ile-de-France au sens retenu par le ministère de la Culture.

Conclure que l'accès aux équipements culturels ne soulève pas d'interrogation au regard des enjeux de déplacement serait pourtant hâtif. Tout d'abord car ces résultats supposent que les Franciliens disposent de moyens financiers et d'une autonomie suffisante pour se déplacer que cela soit en transports en commun ou en voiture ; voiture qui demeure incontournable en dehors de l'agglomération centrale. À cet égard, la diversité des publics (jeunes, âgés, précaires) et de leurs lieux de vie mérite d'être prise en considération pour accompagner leur accès à l'offre culturelle. L'étude donne ainsi à voir les disparités territoriales qui persistent dans le maillage en équipements culturels, tant en termes de densité que de diversité. Sachant que la proximité est, de façon générale, privilégiée pour les déplacements¹⁴, *a fortiori* pour les trajets effectués dans le cadre du temps libre, ces éléments peuvent éclairer les dispositifs de soutien à la pratique culturelle. À cet égard, les entretiens menés auprès de neuf établissements culturels confirment que la proximité des transports en commun est un atout essentiel pour qu'une offre culturelle trouve son public et que celui-ci se développe.

Mais l'accessibilité géographique d'un équipement n'augure en rien de sa fréquentation et de l'appétence des habitants pour son offre culturelle. En la matière, le volet qualitatif de cette étude identifie des enjeux complémentaires : par exemple, la notoriété ou l'ancrage territorial du lieu culturel, mais aussi le caractère singulier ou innovant de sa programmation culturelle et, enfin, l'accès à une de services complémentaires érigeant le site en véritable destination.

Concrètement, à l'échelle de chaque établissement, la diversification de l'offre culturelle peut permettre de rencontrer un public large aux goûts culturels divers (par exemple, des représentations théâtrales classiques aux festivals de danse hip hop) ou un public socialement éloigné de la culture ou encore empêché (détenus, malades de longue durée etc.). Les initiatives hors les murs sont ainsi de plus en plus nombreuses, permettant de toucher un public plus large. De même, l'action culturelle en direction des scolaires est systématiquement présente dans l'ensemble des équipements. Outre la mission d'éducation artistique et culturelle qu'elle remplit, elle participe à renforcer l'identité et le rayonnement des équipements.

Aujourd'hui, les équipements culturels franciliens cherchent systématiquement à proposer des services complémentaires à leur vocation initiale. Du restaurant de l'établissement au *foodtruck* en passant par des animations voire des attractions, les institutions cherchent à proposer un cadre propice à une expérience plus complète que la simple visite, celle d'un moment de loisir. Si, au regard du paysage culturel anglo-saxons ces initiatives apparaissent émergentes, certains établissements les ont totalement intégrées à leur stratégie de développement, ainsi qu'à leur modèle économique.

Les labellisations existantes et le soutien financier de la DRAC, de la Région, des Conseils départementaux, des communes ou des intercommunalités, sont garants de la capacité des équipements à soutenir la création artistique, à travers les résidences d'artistes et bien sûr la diffusion des œuvres. Via l'éducation artistique et culturelle, ils sont également un des vecteurs de la démocratisation culturelle. Dans un contexte cependant marqué de diminution des contributions publiques, les institutions culturelles rencontrées recourent au mécénat ou envisagent de le faire, afin de maintenir la qualité de leur offre culturelle tout en développant leur notoriété auprès de nouveaux publics.

14 Mireille BOULEAU et Catherine MANGENEY, « Déplacements et usages de la métropole », Les Cahiers n°172, IAU îdf, 2015

Monographies



ABBAYE DE ROYAUMONT

ASNIÈRES-SUR-OISE (VAL-D'OISE)

Monument historique au nord du Val d'Oise, l'abbaye royale de Royaumont est un Centre culturel de rencontres qui allie l'attrait suscité par un patrimoine exceptionnel à une animation ambitieuse. Celle-ci repose non seulement sur l'accompagnement des artistes mais aussi sur la diffusion de spectacles via son festival annuel. Son rayonnement dépasse les frontières franciliennes et même nationales. Surtout accessible en voiture, l'abbaye attire un public varié composé d'artistes, de familles, de scolaires et d'entreprises.

En bref

- L'abbaye royale de Royaumont ainsi que son parc sont partiellement classés au titre de la protection des monuments historiques.

Trois de ses jardins sont labellisés « jardin remarquable »¹⁵.

Le site est labellisé Centre culturel de rencontres¹⁶ (CCR) par le Ministère de la culture depuis 1972, c'est le seul en Île-de-France.

● Activités principales

- Festival de musique et de danse (du 7 septembre au 6 octobre 2019)
- Résidences d'ensembles et artistes, incubateur de projets artistiques
- Ateliers en direction des enfants (scolaires, périscolaires et familles)
- Accueil et organisation de séminaires et événements

● Fréquentation du public : 99 505 personnes en 2017 dont

- 64 053 visiteurs du monument (24 % du Val d'Oise, 12 % de Paris, 24 % du reste de l'Île-de-France, 9 % de Picardie, 19 % du reste de la France, 12 % de l'étranger) ;
- 7 384 spectateurs des manifestations (40 % du Val d'Oise, 26 % de Paris, 11 % du reste de l'Île-de-France, 13 % de Picardie, 9 % du reste de la France, 1 % de l'étranger) ;
- 8 488 enfants, jeunes et enseignants (62 % du Val d'Oise, 2 % de Paris, 15 % du reste de l'Île-de-France, 21 % de Picardie) ;
- 18 523 participants aux séminaires et événements ;
- 1 057 personnes accueillies en résidence (étudiants, artistes en formation ou en incubation).

- Accès : → en transports en commun, accès en train par la ligne H puis bus.
 → en voiture, 1h30 depuis la place Saint-Michel à Paris.

- Population à proximité → 300 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 → 7 000 se trouvent à 45 mn en transports en commun
 → 580 000 se trouvent à 34 mn de voiture

¹⁵ Depuis 2004, le label Jardins remarquables peut être accordé pour une durée de 5 ans à des jardins, protégés ou non au titre des monuments historiques, ouverts au public et se révélant d'un grand intérêt sur le plan botanique, historique ou esthétique. 418 jardins ont bénéficié de ce label, principalement en région Provence Alpes Côte d'Azur, en Aquitaine et en Île-de-France.

¹⁶ Créés en 1972, les Centres culturels de rencontre porteurs d'un projet intellectuel et artistique original, sont à la fois des lieux de mémoire et de création, principalement hébergés dans des sites patrimoniaux en zones rurales. Coordonnés par l'association des Centres culturels de rencontre (ACCR), ils sont dans quinze pays d'Europe en 2015.

Histoire et contexte

En 1228, le jeune Louis IX, futur Saint Louis, et sa mère Blanche de Castille fondent l'abbaye de Royaumont, aujourd'hui encore la plus grande abbaye cistercienne d'Île-de-France, où il séjournera à de nombreuses reprises. En 1905, l'abbaye est rachetée par la famille Goüin, grands amateurs de musique, qui entament de premiers travaux de restauration. Sensibles à l'entrepreneuriat, ils voyaient l'abbaye comme un lieu de dialogue entre le monde de l'entreprise et celui des arts, dans une dynamique mutuellement bénéfique. En 1936 a lieu le premier concert ouvert au public. Dès 1938, l'abbaye abrite un foyer pour artistes et intellectuels ayant des difficultés économiques. Cette activité, interrompue pendant la guerre, reprend en 1947 avec l'institut collégial européen, la famille Goüin organise des débats et colloques dans le domaine des sciences humaines.

Pour pérenniser cette démarche, la Fondation Royaumont est créée en 1964. Reconnue d'utilité publique, elle « a pour but d'encourager toutes les formes d'échanges culturels, sans référence politique ou confessionnelle, de favoriser les travaux de recherche et de création, individuels et collectifs dans le domaine des Sciences de l'Homme, de rassembler et mettre en œuvre les ressources et concours de toute nature nécessaires à cet effet »¹⁷. En 1972, l'abbaye devient un centre culturel de rencontre¹⁸. Au décès de Mr Goüin fin 70, la fondation bénéficie du soutien du département du Val-d'Oise et voit son rôle d'animation culturelle renforcé au bénéfice du Val d'Oise et, plus globalement, de l'Île-de-France.

Depuis 2010, le projet culturel s'est vu recentré autour de la musique et du patrimoine dans le cadre de cinq pôles : le pôle « voix et répertoire », dirigé par François Naulot, le pôle « création musicale », dirigé par Jean-Philippe Würtz avec les conseils de Samuel Agard, le pôle « création chorégraphique », dirigé par Hervé Robbe, le pôle « action territoriale », dirigé par Marina Zinzius, le pôle « bibliothèques et ressources », sous la responsabilité de Thomas Vernet.

En 2016 d'importants travaux de rénovation de l'abbaye sont engagés, qui permettent d'accueillir davantage de résidents. Aujourd'hui, l'abbaye est un monument historique, mais aussi un lieu d'accueil et de travail pour les artistes. C'est également un lieu de diffusion, avec le festival annuel de 6 semaines. Des ateliers en direction des enfants y sont également organisés. Le site accueille des séminaires et autres événements. Enfin, une offre touristique y voit le jour depuis 2018 : les particuliers peuvent y passer un week-end, avec une offre d'hôtellerie et de restauration.

Les activités

Selon son contrat d'objectifs quinquennal 2014 – 2018, l'abbaye de Royaumont et son centre international pour les artistes de la musique et de la danse proposent les activités suivantes.

- **Les formations pour professionnel** concernent plus de 300 artistes/an de la musique et de la danse qui choisissent Royaumont pour s'y perfectionner auprès de formateurs reconnus. En 2017, 13 sessions ont accueilli 131 étudiants en provenance du CNSMDP (orgue et danse contemporaine), du CNDC d'Angers (danse contemporaine), des Universités de Paris-Sorbonne (master MIMA piano-forte), de Rouen et de Metz, des Pôles Sup'93 et Paris-Boulogne, de l'Abbaye aux Dames de Saintes/ CEMS de Poitiers, etc.
- **Les ateliers de recherche** au sein de la bibliothèque musicale François-Lang (Royaumont) et de la médiathèque musicale Mahler (Paris), accueillent des résidences pédagogiques destinées aux étudiants des établissements supérieurs (universités, conservatoires, pôles supérieurs...) : en 2017, 186 participants sont accueillis dans le cadre de 15 ateliers.
- **Un incubateur** propose aux artistes, créateurs et interprètes, l'espace et le temps nécessaires à la conception ou à la maturation d'un projet, soit 14 en 2017) : des sessions d'insertion professionnelle avec l'Unité Scénique et 67 stagiaires, via une insertion rendue possible à l'Opéra de Lille, Rennes et Caen pour 2018, etc.
- **Les actions territoriales** correspondent à la diffusion publique des productions nées des ateliers, séjours et résidences lors de 4 types d'événements : les « Fenêtres sur cour(s) » avec près d'une soixantaine de spectateurs à chaque édition – le Festival de Royaumont et ses 35 concerts et spectacles en 2017 et 18 représentations scolaires, soit 5 945 spectateurs en 2017 dont 1 216 enfants ; les captations, vidéos et retransmissions de 8 concerts, 45 vidéos et publications de

¹⁷ Extrait des statuts de la Fondation Royaumont (Goüin-Lang), Lettre de Royaumont, mai 1964

¹⁸ Ces centres, labellisés par le Ministère de la culture ont pour objet de faire vivre des monuments historiques en leur adjoignant une activité culturelle.

CDs ; la diffusion hors les murs avec 55 concerts et spectacles de 18 productions différentes, soit 17 594 spectateurs.

- **L'action culturelle** a concerné près de 6 000 enfants en 2017 grâce aux actions du Pôle de l'action territoriale et des publics (dont 62 % originaires du Val d'Oise ou 79 % Franciliens et 21 % de Picardie).
- **La valorisation du patrimoine**, à travers avec la visite du patrimoine de l'Abbaye, a attiré 64 000 visiteurs dont 17 400 enfants et adolescents.
- des **colloques** et publications.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, l'accès peut se faire en train par la ligne H (gare du Nord) en descendant à la gare de Viarmes ou à Luzarches (terminus de la ligne), puis en prenant un bus. Mais cette desserte n'est pas réellement adaptée aux horaires des visiteurs de l'Abbaye puisqu'elle a été conçue pour faciliter les trajets domicile-travail des résidents du territoire.

Sans recourir à cette navette, il faut compter environ 5 km à pied depuis la gare de Viarmes ou de Luzarches pour rallier l'abbaye. Le chemin est plus aisé depuis Luzarches, mais il n'y a pas de cheminement aménagé. La Fondation souhaiterait que la gare soit renommée « Luzarches Royaumont » pour accroître la visibilité de l'abbaye. Elle réfléchit également à la mise en place d'un système de location de vélos, permettant d'accéder au site plus facilement pour les visiteurs non motorisés.

En **voiture**, il faut compter environ 1h30 depuis la place Saint-Michel à Paris, une demi-heure depuis Cergy Préfecture.

- **Le développement des publics**

La Fondation a le souhait d'élargir ses publics et de ne pas apparaître comme un lieu culturel destiné à une élite. C'est dans cette ambition qu'elle renforce ses actions territoriales, auxquelles 8 488 enfants ont participé en 2017 et qu'elle diversifie son offre, par la création des carrés potagers ou la mise en place d'un mode de visite interactif.

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

L'abbaye de Royaumont bénéficie d'un double avantage lui permettant d'affirmer sa propre identité : un passé historique ancré dans le territoire local et régional associé à une production artistique renommée. Son offre de spectacles peut être considérée comme ambitieuse et pointue, très attractive pour un public connaisseur. Aujourd'hui la Fondation souhaite être également attractive pour un public plus diversifié. Un nouvel outil numérique de médiation a été mis en place récemment grâce à une aide financière de la Région, permettant une nouvelle appropriation du lieu par les visiteurs. De même, la création du jardin des neuf carrés permet d'attirer un public familial et d'allonger le temps passé par les visiteurs.

- **Les partenariats nationaux et locaux**

Depuis la fin des années 70, la Fondation travaille de concert avec le Département du Val d'Oise. Des partenariats sont également noués avec les intercommunalités voisines, la Communauté de communes de Carnelle Pays de France et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

La Fondation a entamé un dialogue avec le Comité régional du tourisme d'Île-de-France, avec l'objectif de valoriser un axe culturel et touristique du nord de l'Île-de-France, de Saint-Denis à Chantilly.

- **Le rayonnement territorial**

Les différents publics de Royaumont viennent en premier lieu du Val d'Oise et de Picardie (l'Oise surtout), le site se trouvant à la frontière entre ces deux départements.

Offrant « un autre regard sur la musique et la danse », le Festival de Royaumont a proposé 35 concerts et spectacles en 2017.



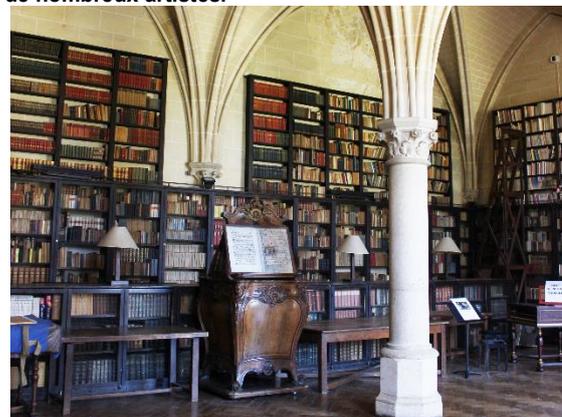
© Fondation Royaumont

Les ateliers pédagogiques ont accueilli plus de 5 700 enfants en 2017, dans le cadre scolaire, périscolaire ou familial.



© Fondation Royaumont

Entre recherche et pratique musicale, la bibliothèque musique François-Lang dans l'abbaye (ci-dessous) et la médiathèque musicale Mahler située à Paris accueillent de nombreux artistes.



© S. Albe-Tersiquel/L'Institut Paris Region

L'hôtellerie de l'abbaye le week-end, depuis octobre 2017, offre aux visiteurs une expérience « nouvelle » du monument.



© Fondation Royaumont

La Fondation a une volonté de rayonner localement, et agit dans ce sens en offrant la gratuité aux habitants de la Communauté de communes dont elle fait partie, Carnelle Pays de France. Mais si son rayonnement est important localement, l'origine des publics est très variable selon l'activité pratiquée :

- Le jeune public, scolaire notamment, est issu principalement du Val d'Oise, pour 62 % d'entre eux, de Picardie pour 21 %.
- Le public du festival et des manifestations vient beaucoup du Val d'Oise (40 %) mais également de Paris, de province et de l'étranger dans une moindre mesure.
- Pour ce qui est des visiteurs du monument, un quart d'entre eux vivent dans le Val d'Oise, deux tiers ailleurs en Île-de-France, près d'un cinquième de province et 12 % de l'étranger.

La Fondation regrette, malgré la forte fréquentation des enfants du territoire, un faible retour de leur part avec les familles. Deux explications sont invoquées : la nécessité d'avoir une voiture (en dehors des navettes mises en place lors du festival) et un projet artistique jugé trop exigeant par les habitants (« ce n'est pas pour nous »).

• **L'offre de services annexes**

Royaumont parvient à réunir des ressources propres importantes, puisque chaque euro donné par le Département est multiplié par 7. Elles permettent, en partie, de proposer des tarifs attractifs lors des manifestations et la gratuité dans certains cas. Les ressources propres permettent également de poursuivre le but premier de la Fondation, à savoir soutenir les artistes, à travers les différents dispositifs mis en place (incubateur, production, résidence etc).

La source principale de ces ressources est l'activité de séminaires (40 % des ressources propres) ; la Fondation se positionne effectivement comme une destination de tourisme d'affaires. La concurrence étant rude dans cette partie de la Région (avec la proximité de Chateaufort dans le

Palais abbatial de Royaumont, des hôtels de la plateforme aéroportuaire de Roissy à 20 mn et de Chantilly, à 10 mn) mais la Fondation arrive à tirer son épingle du jeu en valorisant la place de la musique et des arts dans son offre.

Une offre d'hôtellerie-restauration a été mise en place en direction des particuliers le week-end, depuis un an.

Pendant le festival, des navettes pour le public sont financées par la Fondation. Même si la société de transport fait partie du club des mécènes et pratique des tarifs préférentiels, ce dispositif est coûteux. Il n'est pas envisagé pour le moment de l'élargir.

- **Les actions hors les murs**

Les actions hors les murs sont de deux sortes :

- Les artistes se produisent ou proposent des ateliers dans les écoles ou collèges, dans le cadre d'actions de sensibilisation,
- Des spectacles sont organisés en dehors de l'Abbaye, ailleurs dans le Val d'Oise ou en Île-de-France, en dehors de l'Île-de-France parfois également. C'est le cas par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec le festival baroque de Pontoise, qui mène le public à Royaumont pour la première partie d'un concert, puis à Pontoise pour la seconde partie.

Ces actions de sensibilisation de nouveaux publics ou de partenariat permettent d'œuvrer dans le sens de la démocratisation culturelle mais également d'accroître l'attractivité et la notoriété de la Fondation.

L'activité hors les murs représente plus de spectacles que la programmation au sein de l'Abbaye.

- **La complémentarité avec paysage culturel environnant**

Des actions sont menées avec des lieux culturels variés, comme l'Apostrophe, la Scène nationale de Cergy, dans le cadre de coproductions de spectacles ou de soutien à des projets culturels issus d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale.

La Fondation Royaumont travaille également avec le Château d'Ecouen – Musée de la Renaissance. Sur son site, la Fondation promeut la visite de sites alentour, dont le château d'Ecouen et le château d'Auvers-sur-Oise en Île-de-France. Des échanges ont lieu avec le château de la Roche-Guyon, qui rencontre des problématiques similaires. Ce sont en effet tout deux des sites patrimoniaux peu accessibles en transports en commun, situés dans le Val-d'Oise.

- **La place du mécénat**

L'abbaye doit anticiper un important entretien et la restauration de ses édifices. Afin de soutenir ses activités culturelles musicales et développer son attractivité, la promotion d'événements pour des entreprises se développe. Des opérations de mécénat se sont alors naturellement greffées dans les activités proposées.

L'avenir

- L'abbaye souhaite accentuer son accessibilité pour des publics individuels (par opposition aux groupes) ce qui doit susciter des orientations nouvelles en termes d'organisation opérationnelle et de programmation pouvant les attirer
- L'isolement géographique de l'Abbaye la caractérise mais sa proximité territoriale de l'aéroport Charles de Gaulle est à valoriser car les voyageurs représentent un fort potentiel de développement, notamment en matière de tourisme d'affaire. L'offre hôtelière haut de gamme dans un site patrimonial exceptionnel peut être un support de cette démarche.
- L'attractivité de l'abbaye devrait se renforcer par des services annexes à sa programmation culturelle, soit par la mobilisation de partenariat avec des entreprises et les activités de séminaires, soit par celle d'hôtellerie visant à amplifier son identité patrimoniale de « charme » et donc sa notoriété.
- Les activités « hors les murs » sont importantes et gagnent à être maintenues, pour aller à la rencontre de nouveaux publics.
- Par l'intermédiaire du festival et de l'association des amis de Royaumont, la participation des habitants du territoire est constante même s'ils n'interviennent pas sur la programmation. Leur inclusion dans la vie de l'équipement doit se pérenniser pour entretenir son ancrage territorial.

- La réalisation du prochain contrat d'objectifs est très importante pour ce qui est du soutien public des actions de la Fondation. Les partenariats privés, dont le mécénat, représentent aussi un enjeu économique crucial permettant à l'Abbaye une programmation culturelle ambitieuse et une action de sensibilisation.

« En matière de démocratisation de la culture, la voie de l'excellence est la plus efficace »

Francis Maréchal, directeur général de la Fondation Royaumont

Pour en savoir plus : www.royaumont.com



CHÂTEAU DE BRETEUIL

CHOISEL (YVELINES)

Le château de Breteuil est inséré dans un parc forestier de 75 hectares. Ce château privé est ouvert au public depuis 1969 après 30 années d'abandon. Aujourd'hui, à sa notoriété historique s'ajoutent celle de ses personnages de cire, apparus dès 1971 et la mise en scène dans son parc des contes de Charles Perrault.

En bref

- Le château de Breteuil et son parc sont partiellement classés au titre de la protection des monuments historiques. Le parc, les jardins « à l'anglaise » et « à la française » disposent du label « Jardin remarquable »¹⁹ depuis 2005. Il a été renouvelé en 2011 puis en 2016.

- Activités principales
 - Visite du parc et des jardins
 - Visite du château
 - Contes
 - Ateliers
 - Séminaires et réceptions

- Fréquentation du public : environ 130 000 visiteurs en 2018. La moitié d'entre eux sont des enfants, avec une forte proportion de scolaires.

- Accès :
 - en transports en commun, RER B jusqu'à Saint-Rémy-les-Chevreuse (47 mn depuis la gare Saint-Michel – Notre-Dame) puis 1h15 de marche, ou le baladobus en saison le dimanche.

→ en voiture, environ une heure depuis la place Saint-Michel à Paris.

- Population à proximité
 - 250 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 - 350 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
 - 624 000 personnes se trouvent à 34 mn de voiture

¹⁹ Depuis 2004, le label Jardins remarquables peut être accordé pour une durée de 5 ans à des jardins, protégés ou non au titre des monuments historiques, ouverts au public et se révélant d'un grand intérêt sur le plan botanique, historique ou esthétique. 418 jardins ont bénéficié de ce label, principalement en région Provence Alpes Côte d'Azur, en Aquitaine et en Île-de-France.

Histoire et contexte

Le domaine de Breteuil est bâti sur un promontoire dominant la vallée de Chevreuse. Le lieu porte le nom de Béவில்liers en souvenir des deux villas (fermes) qui auraient été construites sur le site à l'époque gallo-romaine. Au milieu du XI^e siècle, succède aux villas un château fort, dont il ne reste aujourd'hui que le colombier et les douves sèches.

Le dernier acte de vente du domaine appelé Béவில்liers date de 1596. Il est acheté par Thibaut Desportes, qui fait construire un château neuf sur une cour carrée avec des fossés, un pavillon d'entrée et un pont levis. Au fond de la cour, le corps de logis donne sur un jardin d'agrément. C'est à partir de 1712 que Claude Charles de Breteuil hérite du domaine et que le château est transmis de père en fils.

Après un passé historique reconnu aux XVII^e et XVIII^e siècles, la famille de Breteuil s'implique dans la vie publique du XIX^e siècle. Henri de Breteuil (1848-1916), fils de Joseph et Charlotte Fould, est député des Hautes Pyrénées. Ami intime du Prince de Galles, futur Roi Edouard VII d'Angleterre, il organise plusieurs rencontres avec Léon Gambetta, président de la chambre des députés. Henri de Breteuil inspire également Proust pour son personnage d'Hannibal de Bréauté dont il porte les mêmes initiales « H.B. ». Veuf, il épouse en seconde nocces une américaine, Marcelite Garner (1868-1943) dont il aura 2 fils, François et Jacques. Henri et Marcelite font de gros travaux à Breteuil où ils reviennent à un jardin à la française dans la plus pure tradition : les paysagistes Henri et Achille Duchêne créent les magnifiques parterres et le miroir d'eau, toujours visibles aujourd'hui.

Propriétaire actuel, Henri-François de Breteuil, alors âgé de 23 ans, décide avec son épouse Séverine Decazes de redonner vie au château de famille en 1967, après un long endormissement. Breteuil ouvre ses portes au public en 1969 et accueille cette première année 5 000 visiteurs.

En 1971, le domaine reçoit le premier prix des « Chefs d'œuvre en péril ». Puis en 1973, le château, ses jardins et son parc sont classés Monument historique.

Les travaux de rénovation ont été menés successivement sous l'autorité des architectes en chef des Monuments Historiques responsables des Yvelines, avec, pour une partie, l'aide du Ministère de la Culture et de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France. En 1987 le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est créé, dont Breteuil est l'un des fleurons.

Les activités

• **Le parc et les jardins**

Le parc de 75 hectares abrite de nombreux points d'intérêts : les jardins à la Française avec une statuaire du XVIII^e siècle, les jardins des Princes, jardin à l'Anglaise créé par Séverine de Breteuil, le labyrinthe du Millénaire au sein duquel repose une princesse, la mosaïque de buis, les daims dans les douves etc. ainsi qu'un point de vue exceptionnel sur la vallée de Chevreuse.

Le parcours des arbres remarquables mène les visiteurs jusqu'à deux étangs.

Labellisés, le parc et les jardins ont ouverts au public tous les jours de l'année durant une importante plage horaire (10h-20h), les dernières entrées sont à 17h30, pour une fermeture du parc à 20h. L'entrée du parc, qui donne accès au jardin et aux scènes de contes, coûte 10,70 € (9,70€ en tarif réduit).

Des aires de pique-nique et des terrains de jeux sont mis à disposition des visiteurs.

- **Le château** est entièrement meublé et décoré : de nombreux tableaux, vaisselles, objets d'arts ou encore collections de livres y sont exposés. Il se caractérise aussi par la présence d'une cinquantaine de personnages de cire du musée Grévin qui offrent au visiteur un voyage dans l'histoire de l'Europe à travers l'histoire de la famille Breteuil. On y voit représentés Marcel Proust, Léon Gambetta, Marie-Antoinette et Louis XVI, la Marquise du Châtelet née Émilie de Breteuil, pour ne citer qu'eux.

Dans les dépendances du château, huit contes de Charles Perrault (qui fut l'un des plus proches collaborateurs de Louis de Breteuil, Ministre des finances de Louis XIV) sont mis en scène, le petit chaperon rouge, le chat botté, Peau d'âne, Barbe bleue, etc.

Tous les dimanches, les jours fériés et pendant les vacances scolaires de la zone francilienne, des conteurs costumés reprennent les histoires de Perrault. Cette activité est également proposée aux groupes tous les jours de l'année sur réservation.

Le château est ouvert au public tous les jours de l'année entre 14h30 et 17h30 ; une visite supplémentaire est organisée à 11h30 tous les dimanches et jours fériés, tous les samedis du 31 mars au 3 novembre et tous les jours de vacances scolaires de la région parisienne.

L'entrée, pour avoir accès au château, aux jardins et aux scènes de contes coûte 16,80 € (14,80 € pour les étudiants et les seniors, 13,80 € pour les enfants et les familles nombreuses). Elle est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans.

- **Des animations** sont proposées aux groupes tout au long de l'année, selon le niveau scolaire. Elles se concrétisent par la visite guidée du château, qui aborde l'histoire de France ainsi que le quotidien des châtelains aux différentes époques, mais aussi par des animations thématiques. Les grandes sections de maternelle peuvent bénéficier par exemple de la visite des cuisines par une conférencière, avec manipulation d'objets tels que la baratte, le moulin à café etc. Les lycéens ont la possibilité d'assister à une conférence sur l'art d'être heureux et le siècle des lumières, suivie d'un échange.
Le catalogue des animations est fourni, ce qui permet aux établissements scolaires ou aux centres de loisirs de fréquenter le site à plusieurs reprises.
- **Les salons du château ainsi que l'orangerie peuvent être loués** à des particuliers ou des entreprises afin d'y organiser des événements festifs. Le château peut accueillir jusqu'à 250 personnes, tandis que l'orangerie se prête à des réceptions d'environ 150 personnes.
En 2017, 34 réceptions au château ont accueilli environ 3 760 personnes ; 19 réceptions dans l'orangerie ont réuni 1 590 personnes.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

Le château de Breteuil n'est pas accessible en **transports en commun**. En effet, si la ligne de RER B mène à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, un bus doit être emprunté ensuite. Or les passages du bus sont rares - une fois le matin (à 7h20) et quatre fois l'après-midi (entre 16h20 et 18h30) - et ne correspondent pas aux besoins des visiteurs du château.

Le baladobus, navette touristique mise en place par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse tous les dimanches de début avril à fin octobre, attend les voyageurs au terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et les emmène dans plusieurs sites du Parc, dont Breteuil. Cette navette propose plusieurs rotations par jour à tarif abordable, 4€ pour un pass à la journée (2€ pour les moins de 18 ans et les étudiants, 10€ pour les familles de 2 adultes + 2 enfants). Elle permet d'obtenir un tarif réduit pour l'entrée du château. Environ 25 visiteurs viennent avec le baladobus les dimanches des beaux jours, les propriétaires du château de Breteuil apprécient que ce dispositif existe, car il permet aux Parisiens ne disposant pas d'un véhicule de venir visiter le château.

Le château est principalement accessible en **voiture**, le mode de transport privilégié des visiteurs. Des bus privés sont aussi mobilisés par les groupes.

Depuis le centre de Paris, on accède au château de Breteuil en une heure environ. Agrandi il y a 5 ans, le parking compte 2 000 places. Sa capacité est compatible avec la fréquentation du site sauf les 5-6 jours les plus chargés de l'année.

L'accès au château n'est pas facilité par la signalisation, très peu présente. Pendant une dizaine d'années, un panneau sur l'autoroute indiquait les châteaux de Breteuil et de Dampierre ; les propriétaires espèrent qu'avec la réouverture de Dampierre, fermé pendant quelques années, la signalisation sera améliorée.

- **Le développement des publics**

Le château a l'ambition d'être un « château pour tous », selon son propriétaire. Pour cela, des travaux sont régulièrement entrepris afin d'entretenir, d'embellir les espaces extérieurs et le château, et de nouvelles propositions d'activités naissent régulièrement. Une fois qu'ils ont payé leur entrée dans le parc, les visiteurs sont libres d'y passer le temps qu'ils souhaitent.

Le domaine étant privé, son financement diffère de celui des lieux culturels publics. Des tarifs un peu plus bas sont proposés aux groupes (principalement les scolaires et les centres de loisirs) : l'entrée est à 8,90€, à laquelle il faut ajouter 4 € pour une visite guidée ou un atelier.

Alors que les visiteurs individuels sont principalement franciliens, le public scolaire peut venir de plus loin, de Sens, Senlis, Rouen, grâce au bouche à oreille entre les enseignants. Le château fait en sorte de proposer des ateliers assez diversifiés et adaptés aux différents niveaux scolaires (y compris collège et lycée) afin de faire revenir les classes.

Le parc de 75 hectares est un terrain de promenade très riche, avec ses jardins, le labyrinthe, les étangs, la vue sur la vallée de Chevreuse. Ci-dessous, le jardin à la française, avec ses statues.



© Château de Breteuil

Le château est « habité » par une cinquantaine de personnages de cire, créés par le musée Grévin. Des scènes historiques sont présentées, comme ici l'affaire du collier de la Reine, mettant en scène le cardinal de Rohan, Marie-Antoinette, Louis XVI et le baron de Breteuil.



© Château de Breteuil

A la belle saison, d'avril à décembre, des événements sont proposés au public. Il peut s'agir de spectacles ou de chasses aux œufs à Pâques ou encore d'une démonstration de grenadiers de Napoléon.



© Château de Breteuil

Les salons du château, l'orangerie ou les jardins peuvent être loués afin d'y organiser des mariages, séminaires etc. Les privatisations représentent 10 % des recettes du château.



© Château de Breteuil

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

Le château de Breteuil bénéficie d'une forte notoriété, il accueille environ 130 000 visiteurs chaque année. Il a construit son identité « un château pour tous » autour de plusieurs éléments :

- L'accueil systématique par les propriétaires le week-end existe depuis l'ouverture du château au public.
- Les mannequins de cire ont été installés dans le château dès 1971. Cette démarche très innovante à l'époque a permis de donner vie au château tout en mettant en scène l'histoire de France à travers l'histoire du domaine.
- La mise en scène des contes de Perrault à partir de 1981, le labyrinthe et les conteurs sont parties prenantes aujourd'hui du château. Depuis 2012, une campagne de restauration et de modernisation des scènes de contes a été entamée. Barbe-bleue est la dernière à avoir été restaurée, présentée au public fin 2018. Il ne reste plus que le Petit poucet, programmé en 2020.
- Le public familial est nettement ciblé, ainsi que les scolaires, pour qui des ateliers sont proposés.

- **Les partenariats nationaux et locaux**

Un partenariat est noué avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, via le Baladobus.

Le château travaille aussi régulièrement avec le Ministère de la Culture, au titre de la protection des monuments historiques.

- **Le rayonnement territorial**

Le château de Breteuil rayonne largement ; les visiteurs individuels viennent de l'ensemble de l'Île-de-France, mais les groupes scolaires, s'ils sont souvent franciliens, viennent aussi d'autres régions (Sens, Senlis, Rouen etc.).

- **L'offre de services annexes**

Une restauration légère est proposée tous les dimanches. Elle est disponible dans un kiosque dans le parc aux beaux jours (de Pâques à la Toussaint) et dans le salon de thé du château de la Toussaint à Pâques. Elle est gérée par les propriétaires, qui ont créé une société indépendante pour cette activité. Cette offre contribue largement à l'attractivité du site pour les visiteurs qui passent la journée sur place, en bénéficiant des activités diverses proposées.

Dans le parc se trouve un gîte de 3 chambres permettant d'héberger 6 personnes. Il est loué tous les samedis lorsqu'un mariage est programmé sur le site.

- **Les actions hors les murs**

Le château propose des activités (ateliers, visites guidées ou libres) intimement liées au site lui-même. Il n'y a pas d'actions hors les murs.

- **La complémentarité avec le paysage culturel environnant**

Le château de Breteuil fait partie du circuit du Baladobus du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, avec d'autres sites patrimoniaux tels que l'Abbaye des Vaux de Cernay, le château de la Madeleine ou encore le Musée national Port-Royal des Champs.

- **La place du mécénat**

Les premiers mécènes du château sont ses visiteurs, aux dires d'Henri-François de Breteuil. D'autres financements importants viennent du Ministère de la culture au titre de la protection des monuments historiques. Certaines années, en cas de grands travaux, cette subvention représente jusqu'à 40 % du budget.

Une tentative d'appel au mécénat privé a déjà eu lieu pour la restauration des statues, mais elle n'a pas eu l'effet escompté, seul le financement d'une statue et demie a pu être récolté, qui peut être expliqué par le fait d'être un lieu privé et pas assez identifié à l'international (contrairement au château de Vaux-le-Vicomte par exemple).

Le château reçoit parfois des aides financières via des prix de concours : par exemple, un prix celui pour l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'avenir

- Le château a un projet important : la faisanderie a été restaurée récemment, suite à un incendie en 1961. Il est question, sur deux plateaux de 300 m², d'aménager des salles supplémentaires pour accueillir les groupes scolaires, d'aménager des salles pour accroître la capacité d'accueil de l'orangerie. Un projet de création d'un second gîte de 5 chambres permettrait d'héberger 11 personnes et un lieu de restauration rapide plus grand et abrité, devrait remplacer le kiosque du parc.
- La restauration de plusieurs personnages de cire du château doit être envisagée, à l'instar de Proust et Louis XVIII. Le château fait toujours appel au musée Grévin pour la réalisation de ses personnages.
- Les propriétaires réfléchissent à de nouvelles activités à mettre en place, qui permettraient de rencontrer un nouveau public, celui des adolescents et des jeunes adultes, tout en gardant une identité familiale.

« Lorsque vous êtes propriétaire d'un château, soit vous fermez la grille devant vous et le château croule, soit vous ouvrez la grille à tout le monde et vous pouvez le sauver. »

Henri-François de Breteuil, propriétaire du château

Pour en savoir plus : <http://www.breteuil.fr/>



DOMAINE DE CHAMARANDE

CHAMARANDE (ESSONNE)

Site patrimonial et culturel du Conseil départemental de l'Essonne, le Domaine de Chamarande présente un patrimoine historique, bâti et paysager qui s'inscrit dans un environnement vaste et arboré. Situé au cœur du territoire, ce domaine de 98 hectares réunit un château du XVII^e siècle, centre artistique et culturel ainsi que les réserves de la collection du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC), les Archives départementales et le centre d'accueil et d'hébergement Auguste Mione.

En bref

- Le Domaine de Chamarande (parc et château) est partiellement classé au titre de la protection des monuments historiques. Le parc du Domaine est labellisé « Jardin remarquable »²⁰ depuis 2005.

- **Activités principales**

- Expositions d'art contemporain
- Ateliers
- Concerts et spectacles, cinéma en plein air
- Festival RencART
- Cinéma en plein air
- Fonds départemental d'art contemporain
- Direction des archives départementales

- **Fréquentation du public** : 120 000 visiteurs en 2017, un tiers de primo-visiteurs, deux tiers d'habituels. Les visiteurs viennent d'Essonne pour 67 % d'entre eux, du reste de l'Île-de-France pour 25 % puis de province. Pour les expositions d'art contemporain, le public francilien est plus important, puisque 39 % des visiteurs viennent d'Île-de-France (hors Essonne)²¹.

- **Accès** : → en transports en commun, accès en train par le RER C (le Domaine est 3 mn à pied de la gare), 41 mn depuis la gare d'Austerlitz.
→ en voiture, entre 45 mn et 1h20 depuis la place Saint-Michel à Paris, selon le trafic.

- **Population à proximité** → 780 personnes se trouvent à 18 mn de marche
→ 110 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
→ 440 000 se trouvent à 34 mn de voiture

²⁰ Depuis 2004, le label Jardins remarquables peut être accordé pour une durée de 5 ans à des jardins, protégés ou non au titre des monuments historiques, ouverts au public et se révélant d'un grand intérêt sur le plan botanique, historique ou esthétique. 418 jardins ont bénéficié de ce label, principalement en région Provence Alpes Côte d'Azur, en Aquitaine et en Île-de-France.

²¹ Données issues d'une enquête menée sur site à l'été 2015.

Histoire et contexte

L'histoire du Domaine de Chamarande remonte à la période gallo-romaine, un squelette d'homme vieux de 1 500 ans ayant été découvert dans la cour du château.

Vers 811-814, l'envoyé spécial de Charlemagne et frère de son biographe Eginhard, Arteld, en devient le propriétaire. Puis se succèdent les seigneurs de Bonnes, dont les patronymes marquent l'histoire de France tels ceux de Jean Cocatrix (1358-1361), Louis Dauphin de France (1409-1412), Gaucher de Châtillon (1413) ou encore Jean et François Hurault (1564-1603).

Le Domaine connaît son apogée sous l'Ancien Régime avec Louis de Talaru qui s'attache, de 1739 à 1763, les services de l'architecte et dessinateur de jardins Pierre Contant d'Ivry pour aménager les abords du château, décorer les pièces de sa demeure, créer un jardin régulier dit « à la française » et implanter diverses fabriques²² dans le parc. Vers 1782, César-Marie de Talaru transforme le parc en jardin irrégulier dit « à l'anglaise », seuls sont conservés le Buffet d'eau, le Potager, le Jeu de l'oie et le bois qui l'entoure.

Durant le xx^e siècle, une succession de propriétaires privés gèrent le Domaine jusqu'à son abandon au début des années 70. Le Préfet de l'Essonne demande son classement en 1977.

Dernier propriétaire, le Conseil départemental de l'Essonne entame des travaux en 1983. Les campagnes de restauration du patrimoine bâti et paysager se succèdent au fil des décennies. À noter, l'installation des Archives départementales dans la cour des communs, la création du Fonds départemental d'art contemporain en 2001 et l'inauguration des espaces de conservation des œuvres à la Fabrique, bâtie à cet effet dans le parc, en 2012.

Les activités

- **Le parc** ouvert à tous, y compris en dehors de la programmation artistique, est la première « activité » gratuite proposée par le Domaine. Il ouvre à 9h tous les jours et ferme, selon la saison, entre 17h et 20 h. Depuis une dizaine d'années, des tables de pique-nique ont été installées ; à la belle saison, des draisennes et des barques sont proposées à la location. Les premières pour parcourir le parc de 98 hectares, les secondes pour une promenade sur le canal. La fréquentation du parc est importante et les Essonnais qui y ont leurs habitudes ; en effet, ils se le sont rapidement approprié comme un espace vert public accessible.
- **Le Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) de l'Essonne** accueille depuis 2012 une vaste collection d'art contemporain. Elle regroupe près de 300 œuvres (peintures, sculptures, vidéos, installations, dessins, photographies) d'artistes français et étrangers, qui retracent quelques 20 années de création artistique contemporaine. Elles sont, pour partie, liées à des résidences artistiques passées au Domaine de Chamarande, dont elles constituent la mémoire. L'histoire de la collection du FDAC est intimement liée à celle du Domaine départemental de Chamarande. Dès l'origine, Chamarande s'est imposé comme un lieu d'exposition, de spectacles et, simultanément, de création. Le FDAC s'est progressivement enrichi grâce à des acquisitions dont le thème entrait en résonance avec le Domaine. Au fil du temps, certains sujets ont pris une importance particulière dans la composition de la collection tels que le paysage, le décor, l'histoire ou encore le corps humain. Abrisée dans le bâtiment de la « Fabrique », construit en 2012 par Hervé Levaseux, la collection du FDAC de l'Essonne continue de s'enrichir et vit désormais au rythme des restaurations d'œuvres et de leurs mouvements dans le territoire essonnais, à la rencontre des habitants, notamment les collégiens.
- **L'activité culturelle éducative auprès de publics scolarisés : favoriser l'accès de l'art contemporain pour tous.** Depuis 2016, la politique culturelle du Département souhaite, avec le dispositif « le FDAC sort de sa réserve », faire rayonner l'art contemporain dans les 120 collèges essonnais, comme un moyen de soutenir l'accès de tous à la culture. Avec ce dispositif triennal, le Domaine de Chamarande met à disposition dans chaque établissement la reproduction d'une œuvre du FDAC en grand format, pendant une année scolaire et a élaboré un kit à destination des

²² En vogue à la fin du XVIII^e siècle, les fabriques, édifiées dans des parcs ou jardins, sont de petites constructions à vocation ornementale qui ponctuent le parcours du promeneur ou marquent un point de vue pittoresque.

équipes éducatives pour développer leurs actions pédagogiques. Trois œuvres sont sélectionnées, imprimées sur bache et sont exposées à tour de rôle dans tous les collèges du département.

Le dispositif « l'art ça questionne ? » a été développé pour compléter cette démarche, avec l'intervention de l'équipe de médiation du service des publics du Domaine de Chamarande. Ce dispositif propose deux séances au collège pour des actions de sensibilisation animées par des médiateurs du Domaine, au cours d'une desquelles deux œuvres sont présentées par le régisseur de la collection. À la suite de ces séances, les collégiens visitent le site accompagnés par une équipe de médiation.

- **Les expositions d'art contemporain** : le Domaine de Chamarande organise chaque année 2 à 4 expositions, celle de l'été étant généralement consacrée à un artiste renommé. Les œuvres sont exposées dans le château, l'orangerie et dans le parc, en complément des installations pérennes d'œuvres du FDAC. Pendant les expositions, gratuites, des médiateurs proposent tous les après-midi des samedis et dimanches une visite commentée de l'exposition.

Les expositions ont attiré 32 760 visiteurs en 2018 et 34 910 en 2017, dont environ 10 % étaient des visites accompagnées.

- **Les concerts et spectacles, cinéma en plein air** : tous les dimanches de juin et de juillet, les Escapades insolites proposent des concerts d'artistes essonniers, des spectacles de danse, de cirque et de théâtre. Au mois d'août, Chamarande Paradiso propose chaque samedi la projection d'un film en plein air.

En septembre, les Spectacles d'Essonne proposent une programmation chaque dimanche, en partenariat avec d'autres acteurs culturels de l'Essonne, tels que Rezone (le réseau des musiques actuelles en Essonne), l'opéra de Massy ou Animakt, lieu de fabrique des arts de la rue. Toutes ces propositions sont ouvertes à tous et gratuites.

- **Les ateliers** : le Domaine propose des ateliers aux individuels. C'est le cas plusieurs mercredis de l'année, certains dimanches ou pendant les vacances scolaires, en partant toujours des richesses du Domaine (œuvres d'art dans le parc, fabriques...). Les formats sont variables : pendant les vacances, il s'agit de 5 séances quotidiennes de 2h, tandis que le mercredi c'est une séance unique de 2h. Les ateliers sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans et sont payants (entre 7€ et 10€ par personne).

Les « fabriques à contes » et « fabriques à dessin » s'appuient sur les fabriques du Domaine pour proposer une activité d'écriture ou de dessin, puis une promenade contée dans le parc. Elles durent deux fois deux heures et sont ouvertes à tous à partir de 6 ans.

D'autres dimanches sont consacrés aux « florilèges de la forêt-jardin » ; il s'agit de découvrir la forêt-jardin (un jardin comestible participatif) et les principes de la permaculture, à travers des animations avec un expert et des activités créatives autour du jardin.

- **Le festival RencART** a eu lieu pour la première fois en septembre 2018 à l'occasion des journées du patrimoine. Il a donné lieu à des ateliers, des concerts et des spectacles ainsi qu'à des rencontres. Ce festival avait également pour objectif de promouvoir les artistes essonniers (plasticiens, compagnies, auteurs, musiciens etc.) ainsi que les autres sites départementaux du territoire. C'est à cette occasion également qu'a été lancé le parrainage du Domaine par le chanteur Pascal Obispo.

- **La direction départementale des archives et du patrimoine mobilier** est implantée à Chamarande depuis 1999. La cour des communs abrite un silo de 30 mètres de profondeur avec une capacité de 35 kilomètres de documents pour stocker neuf siècles d'histoire essonnière. La direction des archives a comme missions premières de contrôler la production d'archives publiques sur le territoire départemental et de collecter les archives publiques et privées, quel que soit le support, qui ont vocation à être conservées de façon définitive pour constituer la mémoire écrite du département. En matière de patrimoine mobilier, elle est chargée de recenser le patrimoine existant, dans la perspective d'en proposer une protection au titre des Monuments historiques et / ou de conseiller les propriétaires de ces objets, publics ou privés, en vue de leur restauration. Elle a également pour mission de valoriser ce patrimoine auprès d'un public le plus large possible, à travers des expositions, publications, visites etc.

- **Le centre Mione** est une structure d'accueil et d'hébergement à vocation pédagogique et éducative ; il peut accueillir jusqu'à deux classes et propose des séjours de la journée à la semaine, avec un programme pédagogique, adaptable en fonction de ce que les enseignants recherchent. Il accueille environ 50 % d'Essonnais (qui bénéficient d'un tarif préférentiel) et le public est constitué principalement d'élèves de primaire.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, le Domaine de Chamarande est aisément accessible, puisqu'il se trouve à 5 mn de la gare de Chamarande, sur la ligne C du RER. Il faut compter 41 mn depuis la gare d'Austerlitz.

En **voiture**, on atteint le Domaine de Chamarande en une heure environ depuis la place Saint-Michel à Paris. Un parking est situé juste à côté de l'entrée principale, deux autres, dont un pouvant accueillir des cars, se trouvent un peu plus loin. C'est le mode de transport privilégié des visiteurs de Chamarande. Les Parisiens empruntent les transports en commun pour venir au Domaine, mais ce n'est pas le cas des Essonnais, de manière générale.

- **L'accessibilité « sociale »**

Le Domaine est ouvert à tous, tous les jours toute l'année. L'ensemble de la programmation (expositions, concerts, spectacles) est gratuit, seuls les ateliers sont payants, mais à un tarif abordable. L'usage des draisennes et des barques est également payant.

Les visiteurs viennent en premier lieu pour le domaine. Le parc est en accès libre tous les jours, les visiteurs peuvent y pique-niquer, profiter de l'aire de jeux, louer les draisennes et les barques aux beaux jours. Ils découvrent souvent un peu par hasard la programmation du domaine et cela constitue une raison supplémentaire de venir à Chamarande.

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

Le Domaine de Chamarande est mieux connu du public depuis la mise en place des réseaux sociaux (facebook, twitter), qui sont aussi importants que le site internet du Domaine dans les pratiques des visiteurs. Le Domaine est très bien identifié par les habitants qui vivent dans le secteur Chamarande – Étampes et globalement par l'ensemble des habitants du département. Il est considéré par le conseil départemental comme un « phare culturel ».

La fréquentation, de 100 000 à 120 000 visiteurs par an, est étroitement liée aux fluctuations météorologiques et à la programmation. Par exemple, lorsqu'un spectacle est programmé dans le cadre du festival Paris l'été, le public est différent, davantage parisien. De même, la notoriété de l'artiste a une influence sur le public des expositions : l'exposition consacrée à Combas, en 2018, a attiré 20 000 visiteurs. Les œuvres d'art exposées et la façon dont les visiteurs s'en emparent contribuent aussi à la notoriété du site, à l'instar de l'ours bleu de Richard Orlinski ou des sculptures monumentales de Philippe Pasqua, associés à de nombreux « #chamarande ».

Le public s'est rapidement approprié le parc, en raison de son ouverture continue au cours de l'année. Des tables à pique-nique ont été installées en 2008 pour une fête et n'étaient pas destinées à rester. Mais les visiteurs les ont adoptées très vite. Quand elles ont commencé à s'abîmer en 2012, le Domaine a fait intervenir des designers qui ont interrogé le public pour connaître son usage. Aujourd'hui, trois types de tables existent, correspondant aux différents besoins exprimés par les visiteurs.

Chaque année, deux à quatre exposition sont installées dans les divers espaces du Domaine. Ici dans le château, l'exposition Le suaire de Turing, en partenariat avec la Biennale SIANA en 2017.



© Henri Perrot

Le jeu de l'Oie fait partie des fabriques du Domaine. Dessiné par Pierre Contant d'Ivry vers 1742, il a été rénové en 2018 par Frédéric Sichet, grâce à une souscription lancée par la Fondation Essonne Mécénat.



© Alexis Harnichard

Les draisienne enfant et adulte en location ont été dessinées par l'atelier Noir Vif, un studio de design. Elles facilitent la déambulation dans le parc et offrent un rythme de visite plus efficace que la marche.



© Noir Vif

Aux beaux jours, le Domaine est animé par des concerts et des spectacles. Ici le groupe Ask'Em, à l'été 2017.



© Moïse Fournier

Les partenariats nationaux et locaux

Des partenariats existent avec d'autres acteurs et lieux culturels de l'Essonne, et sont mis en œuvre au mois de septembre, où les spectacles programmés sont liés aux autres équipements culturels.

La relation avec la commune de Chamarande concerne essentiellement à des questions liées aux flux de voiture. En effet, les entrées du Domaine imposent un passage par la rue principale du village, provoquant parfois des encombrements. Le Domaine a créé un parking supplémentaire à côté de la Fabrique il y a deux ans, permettant de limiter le stationnement sauvage dans le village.

- **Le rayonnement territorial**

Le Domaine rayonne au niveau du département de l'Essonne mais également au-delà, en fonction de la programmation. Il a aussi à cœur de valoriser les artistes du territoire, c'est pour cela, par exemple, que les concerts mettent en scène des musiciens essonniers. Le festival RencART, festival de la culture en Essonne, qui a eu lieu pour la première fois en 2018, poursuit également cet objectif en exposant tous les artistes essonniers quel que soit leur domaine (écrivains, plasticiens, comédiens etc.).

- **L'offre de services annexes**

Aujourd'hui, le Domaine souhaite développer son ouverture commerciale au public : un petit « espace » boutique est installé dans le château, qui propose quelques objets souvenirs et ouvrages. Il est prévu d'avoir une réelle activité de boutique avec un lieu plus identifiable. Pendant l'été 2018, la librairie itinérante « la librairie du poussin » a garé son camion tous les dimanches après-midi dans la cour du château. Elle était aussi présente lors du festival RencART.

Un food-truck s'installe dans le domaine, à côté du château, tous les week-ends de juin à septembre, seulement le samedi au mois d'août. Ce food-truck est le seul point de restauration rapide dans le Domaine, sachant que l'offre de proximité dans le village est très restreinte.

- **Les actions hors les murs**

La principale action hors les murs est celle du FDAC dans les 120 collèges du département (cf. en infra). Mais d'autres actions ont lieu et existent depuis plusieurs années :

- Une galerie permanente a été installée dans le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis ; des détenus sont formés à la médiation autour d'une œuvre et mis dans la position d'apporter du contenu auprès d'un public, leurs codétenus.
- Une autre galerie permanente existe dans le collège Les Pyramides à Evry depuis la rentrée 2009. À partir de visites d'expositions et de séances de travail au collège en lien avec le Domaine de Chamarande, les élèves de deux classes sont formés à la médiation culturelle et présentent eux-mêmes au public les œuvres exposées. Ce dispositif a inspiré le nouvel exécutif, qui a mis en place le dispositif triennal « le FDAC sort de sa réserve ».

- **La complémentarité avec paysage culturel environnant**

Au mois de septembre, les représentations sont programmées en partenariat avec les autres équipements culturels du Département, afin de développer les synergies et de montrer que l'Essonne est riche en matière de création. Le Domaine de Chamarande joue alors le rôle de « phare culturel ».

- **La place du mécénat**

Le Département a créé la fondation Essonne Mécénat sous l'égide de la Fondation du patrimoine. Elle a pour vocation d'apporter son soutien à la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine du Département de l'Essonne ainsi qu'à la conservation, la restauration et l'acquisition d'œuvres et d'objets d'art pouvant compléter les collections de ses musées et domaines.

Le Département de l'Essonne est propriétaire de plusieurs sites ou ensembles d'œuvres d'un intérêt patrimonial majeur : les domaines de Chamarande, de Méréville, de Misery ou de Montauger, ou encore la Maison-atelier Foujita, le musée français de la photographie, etc. Ces bijoux culturels et environnementaux nécessitent aujourd'hui des investissements importants pour les sauvegarder et les rendre accessibles à tous dans les meilleures conditions.

La Fondation a lancé une souscription pour la restauration du jeu de l'Oie du Domaine, et va faire de même pour des travaux à l'étage du château de Chamarande, permettant d'accroître les espaces d'exposition, aujourd'hui se concentrant principalement dans l'entrée de l'édifice.

C'est la Fondation Essonne Mécénat également, parrainée par Stéphane Bern, qui a instauré un parrainage des différents sites du Département par des célébrités : Pascal Obispo pour le Domaine de Chamarande, Catherine Deneuve pour le domaine de Méréville, pour ne citer qu'eux. Ces parrainages ont pour objet d'accroître la notoriété, la visibilité et la fréquentation des différents lieux en touchant un nouveau public, de relayer les opérations de mécénat.

L'avenir

- Le Département s'interroge sur la mise en place une restauration pérenne, à l'année dans le Domaine : il n'y a aucun commerce dans le village de Chamarande et un seul restaurant, fermé en août. Pour le moment, seul un food-truck s'installe pendant la période estivale. En 2019, le conseil départemental a lancé une procédure de mise en concurrence simplifiée pour sélectionner un opérateur de restauration nomade pour chacun de ses sites, les domaines départementaux de Chamarande, de Méréville et Montauger, la Maison-Atelier Foujita et le Musée français de la Photographie. Le cahier des charges mentionne la venue du prestataire les samedis et dimanches de mai à septembre avec possibilité des mercredis, jeudis et vendredis pour juillet et août.
- Afin d'avoir un modèle économique plus efficace, il serait souhaitable de faire connaître et valoriser le centre d'hébergement Mione, aujourd'hui peu occupé. Une plaquette de présentation a été diffusée aux collèges et aux communes du département, afin que les différents établissements scolaires et les centres de loisirs identifient mieux son existence. Des tarifs préférentiels sont proposés aux Essonnais.

- Le Département souhaite développer davantage la programmation et les activités proposées, notamment en utilisant les bâtiments aujourd'hui non occupés. Des travaux de rénovation de l'étage du château ont été décidés, afin d'agrandir l'espace dédié aux expositions, une souscription sera lancée par Essonne Mécénat. Il est question également de créer une offre de séminaire, à destination des entreprises.
- Après plusieurs années pendant lesquelles le Domaine de Chamarande était considéré principalement comme un lieu d'accueil de la programmation culturelle, la volonté existe aujourd'hui, de la part des élus, de valoriser la dimension historique et patrimoniale du Domaine. Cela passera par exemple par une refonte de la signalétique, qui comprendra différents volets : artistique, patrimonial, paysager, pour valoriser la richesse du site.

*« La volonté du nouvel exécutif est de faire comprendre aux Essonnais
que la création existe aussi dans leur territoire de résidence, qu'il est riche et vivant. »*

Sandrine Allard-Saint-Albin, responsable du développement territorial à la Direction de la culture,
du tourisme et de l'action internationale au Conseil départemental de l'Essonne

Pour en savoir plus : www.chamarande.essonne.fr/



L'ACADÉMIE FRATELLINI

SAINT-DENIS (SEINE-SAINT-DENIS)

L'Académie Fratellini est une école supérieure d'arts du cirque de renommée internationale, installée depuis 2003 à Saint-Denis dans le quartier de la Plaine. Ce lieu emblématique est également structurant pour le territoire par sa volonté de promouvoir les arts du cirque dans et hors les murs, tant en terme de formation que de diffusion de spectacles.

En bref

- L'Académie Fratellini est une école supérieure qui propose un enseignement en trois années qui prépare au métier d'artiste de cirque par le biais de l'apprentissage (CFA des arts du cirque).
- Activités principales
 - Formation supérieure aux arts du cirque
 - Diffusion de spectacles de cirque (sur site et hors les murs)
 - École de cirque amateur (enfants et adultes)
 - Accueil d'artistes en résidence
 - Accueil et organisation d'événementiels
- Fréquentation du public : 50 906 personnes en 2017 dont
 - 26 339 spectateurs (spectacles programmés à l'Académie et apéros cirque)
 - 4 603 personnes accueillies lors d'une manifestation événementielle à destination des entreprises ou institutions territoriales
 - 4 084 personnes ayant bénéficié d'une action de médiation
 - 15 880 spectateurs des productions en tournée
- Accès :
 - en transports en commun, accès en train par le RER D (l'Académie est à 3 mn à pied de la gare Stade-de-France - Saint-Denis) ou par le RER B (l'Académie se situe à 15 mn à pied de la gare La Plaine - Stade de France). En métro, L13 Pleyel puis 15 mn à pied
 - en voiture, 40 mn depuis la place Saint-Michel à Paris
- Population à proximité
 - 23 000 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 - 4 500 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
 - 3 950 000 personnes se trouvent à 34 mn de voiture

Histoire et contexte

L'École Nationale du Cirque (ENC) Annie Fratellini, première école du cirque en France, a été créée en 1974 par Annie Fratellini (petite-fille de Paul Fratellini, membre d'un trio de clowns mondialement connu) et Pierre Etaix (acteur et réalisateur, passionné de cirque).

Pour enseigner les arts du cirque dans leur école, les fondateurs font appel à des artistes acceptant de transmettre leurs savoirs et leur expérience. Dès le départ sont enseignés l'acrobatie et d'autres disciplines de cirque mais également la danse et la musique.

En 1978, quatre ans après l'ouverture de l'école nationale du cirque, l'État annonce la reconnaissance du cirque comme art. Le cirque passe alors de la tutelle du ministère de l'agriculture à celle du ministère de la Culture. Devant l'émergence, dès les années 70, de compagnies de cirque internationalement connues, tels que le Cirque Plume, Archaos, les Arts Sauts en France et le Cirque du Soleil au Québec, le ministère de la Culture crée le Centre National des Arts du Cirque (CNAC) à Châlons-en-Champagne, inauguré début 1986. École supérieure d'art, le CNAC crée des passerelles avec d'autres secteurs artistiques et contribue à l'évolution des esthétiques du cirque.

D'abord située dans une Maison des jeunes et de la culture du XIV^e arrondissement de Paris, l'ENC s'installe ensuite dans un chapiteau Porte de la Villette, visible depuis le périphérique. Elle y restera jusqu'au décès d'Annie Fratellini en 1997. Pendant cette période, un CAP de monteur en matériels de chapiteau est créé, donnant la possibilité à une quinzaine d'élèves d'aller en classe le matin et d'étudier le cirque l'après-midi. Fin des années 90, une nouvelle ambition est donnée à l'école : l'Académie Fratellini, implantée dans le quartier de la Plaine à Saint-Denis avec le soutien de la ville. L'Académie devient une école de formation supérieure diplômante via l'apprentissage ainsi qu'un lieu de création et de diffusion de spectacles ouvert à tous.

La construction de l'Académie est confiée aux architectes Patrick Bouchain et Loïk Julienne, qui placent le bois au centre du projet avec le parti pris d'une architecture économe (avec le label Haute Qualité environnementale). Dans un esprit forain et semi-nomade, l'Académie est constituée de 5 500 m² répartis entre une grande halle, trois studios de répétition, un grand chapiteau de bois et de toile en forme d'étoile pouvant accueillir jusqu'à 1 500 spectateurs. L'Académie Fratellini est inaugurée le 13 mai 2003 et accueille en septembre de la même année la première promotion d'apprentis.

Les activités

- **L'École supérieure (CFA des arts du cirque)** : depuis la rentrée 2014, les apprentis de l'Académie Fratellini préparent en trois ans un Diplôme National Supérieur Professionnel – artiste de cirque – conjointement à une licence « arts du spectacle-option théâtre » à l'Université Paris VIII Saint-Denis. L'Académie permet à ses apprentis, âgés de 18 à 26 ans, d'alterner temps d'enseignement et expériences professionnelles à travers la participation à des spectacles présentés sur site ou hors les murs. L'Académie a également créé une classe de pré-apprentissage. Pour l'année scolaire 2017-18, le Centre de formation pour apprentis (CFA) compte 26 apprentis et 7 élèves en pré-apprentissage.
- **La diffusion de spectacles de cirque** : la relation aux publics est au cœur des missions de l'Académie Fratellini. La volonté de rassembler un large public en favorisant la diversité et la mixité sociale tout en fidélisant les publics se retrouve dans les différentes manifestations proposées. En 2017, 26 339 personnes ont assisté à l'un des 9 spectacles programmés à l'Académie ou à l'un des 6 Apéros cirque. Il s'agit de spectacles de compagnies extérieures à l'Académie ou des travaux des apprentis (c'est le cas notamment du spectacle de Noël et des Apéros cirque). Les Apéros cirque, dont le succès ne se dément pas, sont le fruit du travail des apprentis avec un artiste chaque fois différent. Ils ont lieu 5 fois par an, de novembre à mai. Deux représentations de chaque spectacle sont proposées, le vendredi à 18h et le dimanche à 16h, au tarif de 2 € par personne. Les spectateurs peuvent choisir d'acheter des billets à 5 € ou 10 €, selon leur souhait de soutenir cette initiative. Cette tarification très accessible permet de s'adresser à tous les publics. C'est ainsi que s'y croisent les salariés des entreprises de la Plaine après leur travail, les habitants du quartier ou des quartiers environnants de Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, des étudiants de Paris VIII etc.

15 800 personnes ont assisté à un spectacle hors les murs. Il s'agit de spectacles produits par l'Académie, diffusés lors de festivals (« Cergy, soit ! », Culture au quai), d'événements (la fête des tulipes à Saint-Denis chaque année, le week-end Picasso Circus au Musée d'Orsay en 2018).

C'est également une tournée dans les maternelles chaque année depuis 6 ans. En 2017, le spectacle Dé-noué, créé par le jongleur Antek Klemm pour le très jeune public a été joué par deux apprentis de 3^e année dans 18 écoles de Saint-Denis et 4 écoles d'Aubervilliers, pour un total de 40 représentations.

- **L'action culturelle** concerne 4 084 personnes en 2017. Il s'agit pour l'Académie d'inviter différents publics à découvrir un cirque contemporain innovant. Élaborés sur mesure, les projets d'action culturelle associent la pratique du cirque à des actions de sensibilisation culturelle (découverte des métiers du spectacle vivant, visite du site, venue aux spectacles...) qui ont généralement lieu dans les espaces de l'Académie mais également parfois " hors les murs " pour des publics spécifiques. Ils s'inscrivent dans un cadre scolaire (de la maternelle à l'enseignement supérieur) ou dans un partenariat avec des structures socioculturelles, médicales ou carcérales. Des ateliers sont également proposés, aux centres de loisirs, à la maison de quartier Franc Moisin Bel air, aux étudiants de différentes formations supérieures, en art mais pas uniquement. Des projets artistiques sont également menés avec quelques classes tout au long de l'année (de niveau primaire ou secondaire). Enfin, des projets sont mis en place avec des structures du champ social : par exemple avec le MOOVE, association œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle, ou TIMMY, association parisienne venant en aide aux mineurs exilés. L'Académie intervient également auprès de personnes atteintes de troubles du comportement, les troubles autistiques notamment, en lien avec des Instituts médico-éducatifs.
- **L'école amateur** : cette école ouverte à tous promeut et développe la pratique des arts du cirque. Elle s'adresse aux enfants et aux adultes qui y trouvent un enseignement adapté, à la fois ludique et technique, allant de la découverte au perfectionnement et s'appuyant sur les valeurs de l'esprit circassien : courage et humilité. Quinze cours hebdomadaires sont proposés aux enfants, neuf aux adultes. Ils peuvent également être accueillis lors de stages pendant les vacances scolaires. En 2017-18, l'école comptait 384 adhérents, 261 enfants (résidents de Plaine commune pour 71 % d'entre eux), 87 adultes (résidents de Plaine commune pour 31 % d'entre eux) et 13 familles (dans le cadre de l'atelier famille en piste, ouvert aux parents et leurs enfants ; résidentes de Plaine commune pour 67 % d'entre elles).
- **L'accueil d'artistes en résidence** : chaque année, l'Académie accueille une dizaine de compagnies pour des durées variables entre quelques jours et deux semaines. Le studio de création leur est alors attribué.
- **L'accueil et l'organisation d'évènements** : l'Académie met à disposition d'entreprises ses trois espaces événementiels, la Halle (800 places), le Grand chapiteau (1 500 places), le Petit chapiteau (250 places) en ayant à cœur que cette activité commerciale entre en écho avec l'identité de la structure tout en répondant aux attentes des clients. Des représentations privées sont proposées, ainsi que des ateliers de pratique circassienne, avec un objectif de team-building par exemple. En 2017, 4 603 salariés ont été accueillis.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, l'Académie Fratellini est aisément accessible. Elle se situe à 3 mn à pied de la gare de RER D Stade de France - Saint-Denis ou à 15 mn à pied de la gare de RER B La Plaine - Stade de France. A 15 mn également se trouve la station Carrefour Pleyel de la ligne 13 du métro. Avec le Grand Paris Express, l'accessibilité de l'Académie va se trouver considérablement renforcée : la gare Saint-Denis Pleyel offrira, en 2024 au plus tard (pour les jeux olympiques) une correspondance pour les lignes 14, 15, 16 et 17 et reliera la gare de RER D Stade de France grâce au Franchissement Urbain Pleyel, un ouvrage de 300 m de long pour piétons et véhicules, agrémenté de commerces et services.

En **voiture**, l'Académie est aisément accessible via le périphérique et l'autoroute A1. Toutefois, elle ne dispose pas de parking dédié.

- **Le développement des publics**

À travers le cirque, qui est un art populaire et attractif, l'Académie Fratellini souhaite prendre place dans son territoire, en créant et en entretenant des liens avec les habitants, les établissements

scolaires et les entreprises. Cette fonction sociale est partie intégrante du projet de l'établissement et doit participer à son rayonnement. C'est notamment pour atteindre cet objectif que l'Académie a mis en place les apéros-cirque, accessibles à une population variée. Leur succès permet une ouverture sur le quartier environnant et l'ensemble de la ville de Saint-Denis. Les habitants, dont un nombre important vivent en habitat social, fréquentent ces temps de loisirs artistiques et d'échanges.

Pour les autres spectacles, la tarification est également étudiée avec un objectif de mixité et de croisement des publics : le tarif plein est de 15 € (18 € pour le spectacle de fin d'année), mais des tarifs réduits sont proposés pour les catégories habituelles (demandeurs d'emploi, moins de 26 ans, seniors...) et pour les habitants de Plaine commune, l'intercommunalité dont Saint-Denis fait partie. Pour ces derniers, la place adulte est à 10 € et la place enfant à 4 €. En 2017, le prix moyen du billet vendu était 7,90€.

L'Académie Fratellini vue du ciel, avec les deux chapiteaux reliés par la Halle puis les studios d'entraînement. L'ensemble se situe dans le quartier de la Plaine à Saint-Denis, avec 80 % de bureaux et 20 % de logements.



© L'Académie Fratellini

Les spectacles diffusés à l'Académie prennent place dans l'un des chapiteaux ou dans la Halle, comme ci-dessous.



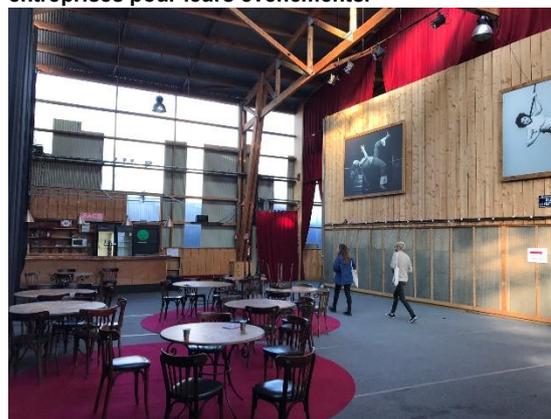
© L'Académie Fratellini

Chaque fin d'année, les apprentis préparent un spectacle de Noël dans le Grand chapiteau, mis en piste par un artiste de renom (Jérôme Thomas, Stuart Seide, Escarlata circus...)



© S. Albe-Tersiguel / L'Institut Paris Region

La Halle propose une petite restauration lors des spectacles. C'est aussi un lieu privatisable par les entreprises pour leurs événements.



© S. Albe-Tersiguel / L'Institut Paris Region

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

De par son histoire, L'Académie Fratellini bénéficie d'une aura tant médiatique que technique associée à l'excellence des métiers d'art du cirque et est reconnue comme une des 3 ou 4 meilleures au monde.

En tant que lieu de spectacles, l'Académie est moins identifiée, malgré le succès des apéros. Une communication promotionnelle pourrait être développée, notamment par des campagnes d'affichage, afin d'optimiser le remplissage du Grand chapiteau lors des spectacles.

- **Le rayonnement de l'équipement permet l'accueil d'apprentis artistes internationaux**

La sélection est internationale et les élèves viennent de tous les pays, principalement d'Europe mais aussi d'Amérique du sud. (60 % des élèves sont français et 40 % sont étrangers). Chaque année, l'Académie reçoit 130 dossiers de postulants pour une dizaine de retenus.

L'apprentissage octroie un statut de salarié aux élèves, ce qui permet à tous de candidater quel que soit le milieu social d'origine. À la fin de leur cursus, les apprentis obtiennent un Diplôme National Supérieur Professionnel – artiste de cirque – ainsi qu'une licence « arts du spectacle – option théâtre ».

- **Les partenariats nationaux et locaux**

L'Académie a développé de nombreux partenariats sur le territoire du Grand Paris, au travers des projets d'action culturelle, de la diffusion de ses spectacles lors de manifestations culturelles.

Un partenariat existe également avec le Département de Seine-Saint-Denis, notamment à travers le dispositif « La culture et l'art au collège ». En 2018-2019, une classe de 5^{ème} du collège Alfred Sisley de L'Île-Saint-Denis travaille avec l'artiste de cirque Yani Nuutinen, en résidence à l'Académie, et la plasticienne Domitille Martin à la création de décors de spectacles.

À l'occasion d'évènements particuliers, des partenariats sont menés avec de grandes institutions culturelles telles que le Louvre, le Grand palais, les archives nationales ou encore le musée d'Orsay, avec le week-end Picasso Circus en octobre 2018.

- **Le rayonnement territorial**

L'Académie rayonne localement, via les partenariats avec les partenaires publics (rectorats, départements, DRAC, etc.) qui donnent lieu à des actions dans les établissements scolaires (85 % des spectateurs scolaires sont issus d'établissements notamment de Plaine commune).

Cela contribue à tisser des liens entre l'Académie et les habitants, renforcés par les apéros-cirque. Près de 40 % du public individuel réside ou travaille dans le territoire intercommunal.

Les élèves de l'école amateur vivent dans une commune de Plaine commune pour 62 % d'entre eux.

L'équipement est aujourd'hui considéré comme structurant pour le territoire ; en effet, il participe au développement de poly-activités dans le quartier mixte, avec de nombreuses entreprises et des logements.

Aux niveaux national et international, l'Académie rayonne essentiellement par son activité de formation supérieure.

- **L'offre de services annexes**

Un bar est ouvert lors des spectacles, avant et après, et propose une petite restauration. L'Académie fait appel pour cela à des associations ou entreprises locales. Indispensable selon le directeur, cette possibilité de restauration fait partie de la culture circassienne : le chapiteau est un cercle, les artistes se mettent en danger pour leur public, ce moment éphémère de rencontre et de partage assez intense est prolongé au bar.

- **Les actions hors les murs**

L'Académie Fratellini propose de nombreuses actions hors les murs, soit des spectacles, comme ceux proposés aux maternelles chaque année, soit des interventions plus ponctuelles lors de festivals ou d'occasions particulières. En 2017, 15 880 personnes ont assisté à un spectacle hors les murs. Ces actions nombreuses obéissent à l'une des caractéristiques originelles du monde du cirque : un art populaire se déplaçant au-devant du public.

- **La complémentarité avec le paysage culturel environnant**

L'établissement pratique des échanges de visibilité avec des équipements artistiques et culturels du territoire à l'image de l'Espace 1789 à Saint-Ouen, du TGP de Saint-Denis, de la maison des jonglages de la Courneuve. ...

- **La place du mécénat**

L'Académie n'a pas, à ce jour, mis en place une stratégie structurante de recherche de mécénat. Les projets de rénovation du site vont être l'occasion d'en faire une priorité dans les prochaines années.

Le budget de l'établissement est constitué à près de 50 % de fonds publics issus de subventions de ses partenaires institutionnels (État, Région Île-de-France, Département de Seine Saint Denis et Communauté d'agglomération Plaine Commune). L'autre moitié est constituée de ressources propres issues de la commercialisation des espaces, de la billetterie des spectacles et de la collecte de la taxe d'apprentissage.

L'avenir

- Quinze ans après la construction, les bâtiments nécessitent un entretien « structurel » ; ils ont été construits en bois, à moindre coût dans un esprit nomade, mais ils sont aujourd'hui très fragilisés. Un incendie a eu lieu fin 2017, témoignant de l'obsolescence de certains équipements. L'Académie a un projet important d'aménagement permettant de remettre à niveau techniquement le site, tout en développant un espace d'accueil et de restauration ouvert sur son environnement urbain.
- L'Académie souhaite accroître son activité de diffusion de spectacles, afin d'exploiter au mieux son potentiel d'accueil (notamment le grand chapiteau de 1 500 places). À ce jour, ses financements publics sont fléchés principalement pour l'école de cirque.
- Bénéficier d'un label du ministère de la culture, soit scène conventionnée arts du cirque, soit pôle national des arts du cirque, permettrait à la fois une assise financière plus importante, une meilleure visibilité et d'enclencher un cercle vertueux.
- Le directeur considère l'Académie comme un équipement emblématique du Grand Paris, car faisant le lien entre Paris et la banlieue, géographiquement et surtout par ses publics mixtes, salariés, habitants de quartier et de Plaine commune, Parisiens, habitants de Seine-Saint-Denis et des autres départements, et assis sur un réseau de transports en commun solide.

« Je pense que le spectacle vivant sert à partager un moment, par définition éphémère, de vivre ensemble. »

Stéphane Simonin, Directeur général de l'Académie Fratellini

Pour en savoir plus : www.academie-fratellini.com



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region



L'ONDE THÉÂTRE ET CENTRE D'ART VÉLIZY-VILLACOUBLAY (YVELINES)

L'Onde est le théâtre et centre d'art municipal de Vélizy-Villacoublay. Ouvert en 2003, cet équipement culturel est un lieu de création et de diffusion artistique pluridisciplinaire avec une programmation orientée vers les écritures contemporaines, qu'elles soient théâtrales, plastiques, musicales, chorégraphiques ou circassiennes. Sa volonté est de permettre au public d'aborder toutes les expressions artistiques, et de faciliter les liens entre elles.

En bref

● L'Onde est un théâtre et un centre d'art « de ville » à Vélizy-Villacoublay. Depuis décembre 2018, c'est une scène conventionnée d'intérêt national²³, avec une orientation marquée en faveur de la danse.

- Activités principales
- Diffusion de spectacles
- Expositions
- Ateliers et conférences
- Festivals

● Fréquentation du public : pour la saison 2017-18, 24 000 spectateurs et 3 000 visiteurs des expositions

● Accès : → en transports en commun, il est possible d'emprunter la ligne C du RER depuis Saint-Michel ou la ligne N depuis la gare Montparnasse jusqu'à la gare de Viroflay Rive gauche puis de rejoindre L'Onde via le T6 (deux arrêts).

→ en voiture, entre 35 mn et 1h depuis la place Saint-Michel à Paris, selon le trafic.

● Population à proximité → 15 000 personnes se trouvent à 18 mn de marche
→ 1 000 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
→ 1 480 000 se trouvent à 34 mn de voiture

²³ Définie par l'arrêté du 5 mai 2017, l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » a pour objectif d'identifier et de promouvoir un programme d'actions artistiques et culturelles présentant un intérêt général pour la création artistique et le développement de la participation à la vie culturelle mis en œuvre par des structures et contribuant à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle d'un territoire. L'appellation est attribuée pour une durée de quatre ans renouvelables.

Histoire et contexte

En mars 2003, l'ouverture de L'Onde/Théâtre-centre d'art est l'aboutissement d'une volonté de longue date de la municipalité de doter la ville d'un foyer de création et de diffusion artistique. Le projet confié à Claude Vasconi, architecte notamment de la Filature de Mulhouse, du Corum de Montpellier ou du Centre Paris-Berlin opte pour une architecture audacieuse.

L'Onde dispose de trois salles de spectacle : **la Grande Salle**, avec sa jauge de plus de six-cent-cinquante fauteuils, **l'Atelier**, une salle aux gradins modulables pouvant accueillir de cent-quatre-vingts personnes assises à près de six-cents personnes debout et **l'Auditorium**, qui, avec ses cent-trente places et son acoustique soignée, accueille les spectacles de musique contemporaine.

La saison de L'Onde se décline ainsi entre exposition, théâtre, théâtre musical, danse, musique, opéra, cirque, humour, ciné-concert, conférence-spectacle et festival.

Le centre d'art de L'Onde, Micro Onde, organise depuis 2004 plusieurs expositions par an, alternant expositions monographiques et expositions collectives. Les expositions monographiques permettent de découvrir des artistes contemporains émergents aux pratiques diversifiées.

Les activités

- **Les spectacles** programmés par le théâtre L'Onde proposent au public d'appréhender différentes disciplines - théâtre, danse, art contemporain, cirque, musique - en privilégiant la création. La pluridisciplinarité est un choix annoncé et assumé par la direction du théâtre, car permettant d'attirer un large public et de le fidéliser. La médiation mise en place par le théâtre, via les conférences, les ateliers, est partie prenante de la programmation et de son appropriation par le public.

La richesse (15 représentations de spectacles de danse sur une cinquantaine de représentations par an) et la diversité de la programmation dans le domaine de la danse ont été reconnues par la DRAC d'Île-de-France, avec qui le théâtre a signé une convention pour 4 ans renouvelables. L'Onde est ainsi une scène conventionnée d'intérêt national depuis fin 2018.

- **Les expositions** présentées à Micro Onde ont pour but de faire découvrir des démarches originales de création tout en impliquant le visiteur sur des sujets de société où l'œuvre d'art est posée en tant que moyen d'appréhender le réel, de penser et d'interagir avec le monde.

Réunissant un éventail d'expressions artistiques les plus contemporaines, Micro Onde se présente comme un laboratoire d'expériences visuelles, sonores, sculpturales, performatives et festives... Il invite une scène de jeunes artistes français et étrangers et convoque aussi fréquemment le travail d'artistes plus confirmés.

Micro Onde s'inscrit aussi pleinement en lien avec les autres disciplines présentes à L'Onde (performance, danse, chant) et participe à deux festivals : « Fête des mômes » par l'invitation annuelle faite à un designer pour la création du sapin de Noël et « Immersion », temps fort dont la visée est de détourner le rapport traditionnel du public face aux œuvres.

Le Centre d'art de L'Onde est membre du réseau Tram, réseau d'art contemporain en Ile-de-France, et de l'association Dca de développement des Centres d'art en France.

- **Les ateliers et les conférences**, regroupés sous le terme d'action culturelle, sont un appui fort pour assurer la fréquentation tout en sensibilisant les publics à la démarche artistique de la programmation. Cette action culturelle prend plusieurs formes : il s'agit de la rencontre avec une équipe artistique, de la médiation des expositions, du travail effectué avec des scolaires via les PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) ou des ateliers proposés toute l'année de manière régulière.

Lors de la saison 2017-18, 6 000 personnes ont bénéficié de l'action culturelle proposée par L'Onde :

- La médiation lors des 4 expositions de la saison 2017-18 a profité à près de 3 000 personnes, 1 476 scolaires et 1 428 particuliers.
- 21 conférences ont été organisées par L'Onde, 8 en danse, 8 en arts plastiques et 5 en théâtre, auxquelles 449 personnes ont assisté.
- 13 classes ont participé à un parcours d'éducation artistique et culturelle, 5 en danse, 3 en arts plastiques, 2 en théâtre-écriture, une en cirque et une autre en musique. Au total, 350 élèves sont concernés.

- 3 ateliers de pratique (2 de théâtre et un de danse) ont concerné 30 personnes.
 - Les ateliers théâtre, animés par deux metteurs en scène professionnels, se déroulent tout au long de l'année, avec un cours par semaine, de septembre à juin. Ils sont organisés en 4 niveaux (10-12 ans, 13-16 ans, 16-18 ans, adultes). Diverses techniques sont abordées : le corps, la voix, le texte, la scénographie et l'improvisation. Chaque saison, les ateliers présentent un spectacle en public, à L'Onde. Ces ateliers ont compté 42 inscrits en 2017-18.
 - Les Jam sessions ou masterclass ont concerné 300 personnes (élèves, parents et professeurs). Il y en a eu 2 en danse et 1 en musique avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles.
 - Une cinquantaine de rencontres et d'écoles du spectateur ont été organisées en 2017-18, qui ont touché entre 1 000 et 1 500 personnes.
 - Enfin, l'opération Danse des guerriers de la ville, parcours d'installations interactives, participatives et immersives autour de la danse hip-hop, proposée par la chorégraphe Anne N'Guyen, a touché 450 scolaires et individuels.
- **Plusieurs festivals** sont organisés chaque saison à L'Onde.
 - Le festival « *Immersion* » se déroule sur trois semaines en novembre. Il offre un panorama de la création artistique actuelle, à travers six spectacles et une exposition.
 - Le festival « *Un air de famille* » se déploie sur 3 semaines en décembre. Il propose trois spectacles de cirque, de danse et d'animation, dont le Noël des écoles en partenariat avec la ville de Vélizy-Villacoublay, des ateliers plastiques à partager en famille à partir de 2 ans. Et tous les enfants sont invités au goûter-vernissage de l'exposition de Noël ; en 2018, deux installations du duo d'artistes Clédat & Petitpierre dans la Galerie et une forêt de sapins dans la Rue traversante.
 - Le festival « *ÉlectroChic* » (3^{ème} édition en mars 2019) prend place dans tous les espaces de l'Onde, au cours de trois soirées de découvertes, de musique et de danse : jeunes artistes, cartes blanches programmées par des figures établies, sets de DJs, etc. Situées dans le berceau de la French touch des années 90, les villes de Jouy-en-Josas, Saint-Cyr-L'École, Versailles et Vélizy-Villacoublay invitent à découvrir toute la richesse et la créativité de la scène musicale électro. Des ateliers et workshops sont également proposés.
 - Le Festival du court métrage existe depuis plus de 30 ans. En 2019, il propose deux compétitions nationales sur deux soirées. La première accueille une sélection de premières œuvres en compétition pour le prix du public, la deuxième s'ouvre à des cinéastes plus confirmés, en compétition pour le prix du public et le prix du jury. Ce festival souhaite également s'ouvrir davantage au jeune public en organisant deux séances en temps scolaire.
 - Enfin, pendant tout le mois de juin, l'accent est mis sur les travaux menés toute l'année à L'Onde par les établissements scolaires, les groupes de spectateurs, les associations avec les artistes. En 2017-18, le festival « *Lumière...* » a ainsi proposé 13 spectacles et une exposition.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, l'accès à L'Onde est facilité depuis la mise en service du tramway T6. En effet, le spectateur peut prendre la ligne C du RER depuis Saint-Michel ou la ligne N depuis la gare Montparnasse jusqu'à la gare de Viroflay Rive gauche puis rejoindre L'Onde via le T6 (deux arrêts).

L'arrêt du T6 dénommé « L'Onde *Maison des Arts* », en raison de la présence de l'école de musique dans le bâtiment, permet une identification facilitée de l'équipement culturel.

En **voiture**, L'Onde se trouve de 30 à 60 mn du centre de Paris. Cependant, le public est principalement vélizien ou vit dans les communes voisines ; le moyen de transport privilégié est la voiture, en raison notamment du retour tardif après le spectacle. Par ailleurs, le théâtre communique volontiers sur la possibilité de garer son véhicule dans les rues alentours ainsi que sur l'accès à un parking de proximité à tarif très avantageux (3 heures gratuites).

- **Le développement des publics**

L'Onde défend l'idée qu'un théâtre est un lieu de proximité, de découverte, de plaisir, de questionnement et de rencontre. Le théâtre et le centre d'art s'engagent à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à l'art au plus grand nombre.

Cela se traduit dans différents domaines :

- l'accompagnement financier et professionnel d'équipes artistiques ;
- les actions d'accompagnement en faveur des publics : l'Onde a en effet pour objectif d'être un outil à vocation artistique qui favorise la rencontre entre les œuvres d'hier et d'aujourd'hui, les artistes et les publics tout au long des saisons ;
- la politique tarifaire : le prix des spectacles est de 30€, 22€ pour les bénéficiaires du tarif réduit²⁴. Pour les spectacles dédiés au jeune public, le tarif est de 12€.

L'Onde propose également des abonnements, appelés Pass, garantissant des tarifs plus avantageux :

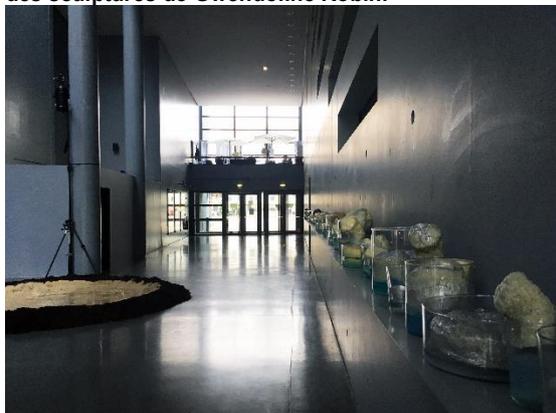
	Montant du Pass	Tarif des spectacles	Jeune public
Pass intégral Pour les passionnés !	190 €	2 €	2 €
Pass Onde Accessible à tous et avantageux dès le 3 ^e billet	28 €	18 €	12 €
Pass Vélizien Accessible à tous les habitants ou salariés véliziens	17 €	14 €	
Pass Éco Pour les bénéficiaires du tarif réduit	12 €	12 €	

Le hall de L'Onde se veut un lieu convivial, avec des fauteuils, un espace restauration les soirs de spectacle. Il accueille aussi les œuvres de Micro Onde.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

La rue traversante fait le lien entre les deux entrées de L'Onde (dont une est actuellement fermée par le dispositif Vigipirate). Au premier plan, on distingue des sculptures de Gwendoline Robin.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

²⁴ Jeunes âgés de -30 ans, étudiants, personnes non imposables, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, groupes de 8 personnes minimum, carte famille nombreuse, carte d'invalidité, carte CNAS, participants aux ateliers théâtre.

La billetterie, dans le hall, permet aux spectateurs et visiteurs de prendre connaissance de la programmation ou de s'abonner à L'Onde via les différents Pass proposés.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

L'Onde est visible depuis la station de tramway qui porte son nom, sur la ligne T6. Mais cette entrée est fermée depuis Vigipirate.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

Au sein de la ville, L'Onde est bien identifié. Le projet original était d'implanter un centre d'art et de spectacle dans un quartier de ville dominé par la présence d'entreprises et d'habitat nouvellement construit. Il s'est agi de susciter la curiosité des habitants du territoire communal et avoisinant en complément des autres lieux de spectacle de la banlieue sud de Paris (à Versailles, Chatenay-Malabry ou encore Sceaux). La programmation pluridisciplinaire, axée sur la création contemporaine permet aujourd'hui à L'Onde d'être localement bien identifié et d'avoir trouvé son public.

Cela passe aussi par la communication structurée, réalisée par le théâtre et centre d'art : affichage et distribution de flyers pour une sélection de spectacles et pour les festivals, envoi personnalisé d'invitations pour les vernissages, distribution de la plaquette de saison dans les boîtes aux lettres, distribution aux équipements culturels, sportifs et sociaux de Vélizy et des villes alentour.

- **Les partenariats nationaux et locaux**

L'Onde a un partenariat avec la Drac Île-de-France, via la scène conventionnée d'intérêt national. Celle-ci permet de structurer l'action culturelle programmée et de favoriser la venue de public, mais n'a pas un impact financier important. Le conventionnement peut être considéré comme un premier pas vers un label de scène nationale, qui a une visibilité plus grande et permet aux théâtres de rayonner beaucoup plus largement.

L'Onde a également fait une demande d'aide à la Permanence artistique et culturelle²⁵ auprès de la Région Île-de-France et était en attente d'une réponse lorsque nous avons mené notre entretien. Cette aide est accordée pour une durée de 4 ans selon la nature, les objectifs, le contenu et la singularité du projet, les conditions et la qualité des partenariats engagés avec des collectivités territoriales et/ou des lieux ou opérateurs, leur diversité et leur pertinence, les conditions de la rencontre artistique avec les publics, les habitants et notamment les jeunes, la cohérence du budget et la viabilité du projet (niveaux d'engagement des autres partenaires publics et des recettes propres...), l'inscription du projet dans les objectifs de la politique régionale.

²⁵ Ce dispositif du Conseil régional d'Île-de-France a pour objectifs de :

- Favoriser la présence artistique sur l'ensemble du territoire francilien avec une attention particulière portée aux territoires les moins pourvus en offre culturelle tels que la grande couronne,
- Favoriser l'accès à la culture de tous les Franciliens et réduire les inégalités territoriales,
- Accompagner des projets artistiques territoriaux,
- Soutenir la création et la diversité des esthétiques, ainsi que la diffusion et la circulation des œuvres auprès des publics sur l'ensemble du territoire francilien,
- Encourager le développement de projets artistiques en lien avec les publics et de logiques partenariales entre différents acteurs culturels franciliens.

Des liens sont noués également avec l'Éducation nationale, via les PEAC, et avec le CRR de Versailles, dans le cadre des masterclass.

Le centre d'art Micro Onde fait partie de Tram ; cette association fédère depuis 35 ans des lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain en Île-de-France. Aujourd'hui au nombre de 32, ils témoignent de la vitalité et de la richesse de la création artistique sur le territoire francilien. Centres d'art, musées, écoles d'arts, collectifs d'artistes, fondations, frac, ces structures mènent des actions complémentaires de production, de diffusion, de collection, d'enseignement, de médiation, d'édition, de pratiques amateurs, etc.

- **Le rayonnement territorial**

Après avoir imaginé promouvoir un rayonnement territorial susceptible d'attirer un public parisien, la ville de Vélizy a souhaité redimensionner les objectifs de l'Onde en privilégiant son ancrage local en adaptant sa programmation culturelle. C'est ainsi que la navette mise en place entre Paris et le théâtre a été réduite et mise en suspens. Elle pourrait encore être programmée lors de vernissage ou première de spectacle mais le théâtre pense qu'une programmation attractive suffit à attirer le public qui s'organise pour son transport. La cohérence de la programmation représente un gage de qualité et permet le rayonnement territorial attendu.

La programmation n'est pas considérée comme particulièrement populaire mais elle doit amener une fréquentation importante : la ville souhaite en effet que le public soit au rendez-vous, à savoir avec un taux de moyen de remplissage supérieur à 80 % (pour mémoire, la grande salle compte 650 places). La programmation propose ainsi la venue d'artistes à une forte notoriété (et qui viennent à l'Onde « rôder » leur spectacle (ex. Etienne Daho, Zazie, Florence Foresti), mais aussi de profils émergents. Aujourd'hui, la fréquentation est satisfaisante mais une marge de progression est encore possible et souhaitée (le taux de fréquentation était de 65 % en 2016-17 et a augmenté en passant à 72 % en 2017-18). Cette évolution pourra se concrétiser par un développement des relations publiques du théâtre, notamment en renforçant la diffusion sur les réseaux sociaux.

- **L'offre de services annexes**

Depuis 2 ans, le prestataire Cannelle propose une restauration rapide en commercialisant des « bocaux » selon des formules « entrée, plat, dessert » avec une mise en service 1h30 avant le début des spectacles. Cette offre de service est possible grâce à un espace convivial au sein du théâtre, propriété de la ville. Des rencontres ou jam sessions sont parfois aussi possibles après les spectacles. Cette offre de service est considérée comme indispensable par L'Onde pour un fonctionnement optimal de l'équipement. Le prestataire propose aussi la restauration des équipes artistiques.

Des séminaires d'entreprise dans les espaces du Théâtre peuvent aussi être proposés, mais un autre prestataire événementiel est alors sollicité, cette offre commerciale n'intervenant pas dans les temps de programmation des spectacles.

- **Les actions hors les murs**

Le théâtre propose des actions hors les murs selon les besoins des acteurs voisins du territoire. Par exemple, le centre commercial de Vélizy le sollicite pour réaliser des spectacles comme lors du festival de musique électronique.

- **La complémentarité avec le paysage culturel environnant**

Des master classes sont organisées en lien avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles. De bonnes pratiques existent : par exemple les plaquettes de saison sont distribuées dans les autres lieux culturels de la ville et des communes environnantes.

- **La place du mécénat**

En 2017, en s'inspirant d'une initiative de la scène nationale de Mulhouse, L'Onde a lancé un « club entreprise », avec la volonté de créer un lien avec les entreprises installées à Vélizy-Villacoublay, très nombreuses : la commune compte davantage de travailleurs (environ 50 000) que d'habitants (20 000). Son but est de fédérer un réseau d'entreprises sur le territoire d'Inovel Parc autour de deux valeurs fortes :

- Favoriser l'innovation artistique et culturelle française et internationale
- Démocratiser l'accès à la culture.

Dans ce cadre, les entreprises membres du club développent ou approfondissent des relations professionnelles entre les partenaires, participent au soutien des politiques publiques et locales, s'associent à un équipement culturel labellisé, dont l'image s'étend sur le territoire national,

international, et bénéficient par ailleurs de multiples avantages. Des conventions sont ainsi signées avec des entreprises (2 en 2018), qui, en échange de mécénat, bénéficient d'un accès facilité pour leurs salariés. Le Pass Vélizien est alors accessible aux salariés travaillant sur le territoire communal.

L'avenir

- L'Onde souhaite développer la présence d'artistes en résidence et le travail d'artistes sur le territoire.
- La commune de Vélizy accueille plus d'emplois que d'habitants. Les activités du théâtre de l'Onde en direction des entreprises devront progressivement se développer tant pour attirer ce public spécifique avec une offre adaptée qu'en termes de collaborations facilitant un mécénat culturel.
- L'école du spectateur et toute l'éducation artistique autour de la danse sont encore à développer, même si des ateliers sont déjà proposés sur la quasi-totalité des spectacles, ouverts à tous et animés par la danseuse et chorégraphe Delphine Bachacou où elle lie l'univers d'un artiste du jour à l'histoire de la danse.

« Le projet culturel ici est un projet contemporain, dans une ville nouvelle. Il serait ridicule, en raison de l'histoire des villes et de leur proximité, d'être sur le même créneau que Versailles. »

Ludovic Moreau, secrétaire général

Pour en savoir plus : www.londe.fr



© S. Albe-Tersiquel/L'Institut Paris Region



MAC VAL

VITRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

Le MAC VAL est le Musée d'art contemporain du Val-de-Marne. Inauguré fin 2005, il est consacré à la scène artistique en France des années 50 à nos jours.

Il est le fruit de la volonté du Conseil départemental, dès la fin des années 70, de soutenir la création artistique, en se tournant vers le public pour permettre l'épanouissement de chacun, la connaissance de l'autre, le respect mutuel et la cohésion sociale.

En bref

- Le MAC VAL bénéficie de l'appellation « Musée de France » et fait notamment partie du réseau Tram, qui réunit les lieux d'art contemporain en Île-de-France.

- **Activités principales**

- Expositions
- Visites, ateliers et conférences, évènements pluridisciplinaires
- Résidences d'artistes

- **Fréquentation du public** : en 2017, le musée a accueilli 85 460 personnes. 68 960 ont visité les expositions du musée, 9 140 ont participé à la programmation culturelle et 7 359 ont fréquenté le centre de documentation.

- **Accès** : → en transports en commun, environ 45 mn depuis Châtelet avec le métro ligne 7 puis un bus (Villejuif – Louis Aragon puis bus 172 ou porte de Choisy puis bus 183) jusqu'à l'arrêt musée MAC VAL.
→ en voiture, environ 45 mn depuis la place Saint-Michel à Paris, selon le trafic.

- **Population à proximité** → 57 000 personnes se trouvent à 18 mn de marche
→ 2 000 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
→ 2 810 000 se trouvent à 34 mn de voiture

Histoire et contexte

Le MAC VAL est le seul musée à être exclusivement consacré à l'art contemporain en France depuis les années 1950.

Ce projet est né, dès les années 70, de la conviction du Conseil départemental du Val-de-Marne qu'un soutien à la création artistique, tourné résolument vers le public, concourt à l'épanouissement de chacun, à la connaissance de l'autre, au respect mutuel, à la cohésion sociale. Le projet du musée s'est développé pendant une quinzaine d'années, suite à la création en 1982, du Fond Départemental d'Art Contemporain.

En 1990, la décision est prise d'implanter le futur musée au carrefour de la Libération, au centre de Vitry-sur-Seine.

En 1992, le maître d'œuvre est sélectionné : l'atelier d'architecture Jacques Ripault et Denise Duhart, qui présente un projet aux lignes pures et horizontales. Un bâtiment blanc et transparent, ouvert sur l'espace urbain et sur de vastes espaces verts. En 1996, la *Chaufferie avec cheminée* de Jean Dubuffet est édifiée sur la place, devant le futur musée d'art contemporain. Deux années après, la collection est agréée par le conseil artistique des musées et le Projet Scientifique et Culturel est validé par la Direction des Musées de France.

Le coût global de l'opération de la construction du musée est de 30,5 millions d'euros. Le MAC VAL a ouvert ses portes au public fin 2005. Inscrit au contrat de plan État-Région 2000-2006, il a reçu le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication / Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et du Conseil Régional d'Ile-de-France qui ont contribué chacun à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Situé sur un terrain de 20 000 m² au centre-ville de Vitry-sur-Seine, le bâtiment de 13 000 m² comporte 4 000 m² d'espaces d'expositions (2 600 m² d'exposition de la collection et 1 400 m² dédiés aux expositions temporaires). Les réserves et espaces techniques représentent 1 700 m².

Le bâtiment réunit des équipements complémentaires aux espaces muséographiques :

- un auditorium de 150 places, lieu d'accompagnement de l'activité muséale et des expositions temporaires ;
- un centre de documentation de 480 m² ;
- des ateliers pédagogiques de 395 m² divisés en trois ateliers ;
- deux ateliers-logements d'artistes accueillis en résidence ;
- un restaurant ;
- un parking extérieur de 45 places.

Le MAC VAL est entouré d'un jardin public de plus 10 000 m². Agrémenté de sculptures de la collection du musée, ce jardin a été créé dans un esprit minimaliste par le paysagiste Gilles Vexlard, professeur à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Les activités

• **Les expositions**

Le musée dispose de deux espaces d'exposition : collection et temporaire.

Les *expositions de la collection* proposent un accrochage thématique, imaginé comme un parcours, qui se renouvelle régulièrement.

Ces accrochages thématiques sont conçus pour trouver des points de rencontre avec le quotidien, des points de convergence avec un public qui pourrait se considérer à priori éloigné de l'histoire de l'art et de la création contemporaine. Au regard de la jeunesse de la collection, cette approche permet aussi de dessiner une histoire de l'art non linéaire et multiple.

Dans la mesure où ils se renouvellent souvent, ces accrochages permettent de suivre l'actualité et d'aborder des sujets variés, comme par exemple en 2018 « Persona grata », en collaboration avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, qui interroge la notion universelle et humaniste de l'hospitalité à travers l'art contemporain.

Des invitations d'artistes au cœur de ces parcours sont proposées régulièrement au public et créent un nouveau dialogue entre l'artiste et la collection.

Les *expositions temporaires* sont des événements artistiques singuliers, d'envergure et de notoriété, ponctuant et rythmant la vie du musée et de sa collection.

Elles mettent en exergue la production artistique d'aujourd'hui. C'est le moyen de prolonger, de préciser et d'étendre la collection autour de projets liés aux artistes qui la composent, mais aussi autour de nouveaux artistes mis en regard de la collection.

Une majeure partie des expositions monographiques est dédiée à des artistes déjà présents dans la collection : Jacques Monory, Claude Lévêque, Claude Closky, Christian Boltanski, Ange Leccia, Tania Mouraud... Ou des artistes entrés par la suite : Fabrice Hyber, Noël Dolla, Esther Ferrer, etc.

Cette mise en perspective de la collection s'attache également à placer le musée sur la scène internationale, afin de tisser des liens entre les créations française et mondiale.

La programmation d'expositions temporaires met en avant des artistes étrangers unanimement reconnus (Simon Starling, Jesper Just par exemple) mais a également à cœur de soutenir et valoriser de jeunes artistes émergents.

Chacune de ces expositions est l'occasion de proposer à l'artiste d'inventer un nouveau projet, spécifique pour le MAC VAL, alliant un regard souvent rétrospectif et néanmoins profondément ancré l'actualité. C'est ici une des grandes particularités des projets du musée, celle de se placer toujours dans un dialogue permanent avec l'artiste et de lui proposer de relire son œuvre mais aussi d'en créer une ou plusieurs nouvelles pour l'exposition.

Des expositions collectives thématiques sont également proposées, questionnant la réalité du monde contemporain et la place de l'individu au cœur de la société à travers le regard des artistes.

- **Les visites, ateliers, événements pluridisciplinaires et colloques**

L'équipe du MAC VAL met son imagination au service du public en proposant des actions innovantes pour rendre accessible à tous la découverte de l'art contemporain en France depuis son émergence dans les années 50 jusqu'à la création artistique la plus contemporaine.

Autour des expositions temporaires et de la collection, elle propose une programmation fondée sur la volonté d'approfondir l'expérience de l'art, de multiplier les rencontres avec la création vivante et d'élargir les modalités du discours sur les œuvres. Ainsi le musée propose tous les premiers dimanches du mois une programmation sous forme de rencontre, de performance, de projection ou encore de « visites inventées » (comme les visites gustatives par exemple). Celles-ci sont des rencontres inédites avec les œuvres et le lieu. Elles se font grâce à la présence des artistes, qu'ils soient plasticiens, architectes, écrivains, poètes, ou chefs cuisiniers, mais également grâce au discours de théoriciens ou philosophes. Elles côtoient des ateliers et projections en famille menés par des artistes invités et des performances s'infiltrant dans les espaces du musée pour décaler le regard et le discours sur les œuvres.

En 2017, la programmation culturelle s'est déployée sur 245 propositions suivies par environ 9 000 personnes : 81 ateliers (enfants / familles et adultes), 15 concerts, spectacles ou performances, 18 cours d'histoire de l'art, 104 visites commentées, 18 visites avec invités, 9 conférences.

Le MAC VAL accorde aussi une place importante à la médiation. Grâce à des visites guidées ouvertes à tous sans réservation, elle a pour vocation de faire « parler les œuvres à tous » avec des intervenants et une approche pluridisciplinaire. Elle est présente dans l'ensemble de la programmation artistique et tient une place prépondérante dans l'action éducative et l'accueil des groupes au MAC VAL, essentiellement des groupes scolaires mais aussi des MJC, centres de loisirs, centres de quartiers, groupes de personnes en situation de handicaps, groupes du champs social etc. (75 % des groupes accueillis sont accompagnés d'un conférencier).

L'éducation artistique et culturelle a permis d'accueillir 24 240 visiteurs en 2017.

Des colloques sont imaginés comme des événements culturels et artistiques et rythment bi-annuellement la programmation du musée. Prenant comme thématique les questions liées à la médiation et à la lecture du monde contemporain par l'art, ils font l'objet d'éditions, de recueils de textes des intervenants.

- **La résidence d'artistes**

Deux appartements ont été prévus dès le projet de musée pour les résidences d'artistes. Il s'agit toujours d'artistes étrangers, car cela permet de faire un contrepoint avec la spécialisation du musée, à savoir l'art contemporain en France depuis les années 50.

Le musée accueille également des artistes français dans le cadre de l'action culturelle et éducative. Ils travaillent avec le musée, au sein du territoire et avec ses acteurs au travers de rencontres et pas uniquement des travaux de recherche.

En 2017-18, le MAC VAL a ainsi accueilli Célia Houdard en résidence d'écriture, soutenue par la Région Île-de-France et en partenariat avec le Studio-Théâtre de Vitry-sur-Seine. L'autrice a proposé des ateliers d'écriture autour d'enquêtes locales, a recueilli des témoignages sur les graphies d'enfants, de personnes âgées, des graphies anciennes et oubliées, des archives

manuscrites, pour nourrir son roman autour de la figure du scribe. Ces ateliers étaient ouverts à tous.

Accès et public

• **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, le MAC VAL est accessible via la ligne 7 du métro puis un bus. Le bus 172 se prend à la station Villejuif – Louis Aragon, tandis que le 183 (en site propre) se prend à Porte de Choisy.

Depuis plusieurs mois, des chantiers d'envergure ont un impact négatif sur l'accès au musée. Il s'agit de la construction du tramway T9 sur la RD5, qui remplacera partiellement le bus 183 et de la station Vitry centre sur la ligne 15 sud du Grand Paris Express (GPE). Lorsque ces nouveaux modes de transport seront en activité, l'accès au MAC VAL sera grandement facilité.

En effet, les équipes du musée notent que la combinaison métro + bus est un vrai frein pour une partie des visiteurs, notamment les Parisiens. Pour tenir compte de cela, une navette au départ de Paris est proposée par le musée les soirs de vernissage.

Le musée a une convention de partenariat avec la RATP 94, en collaboration avec la Briqueterie et le Département. Les deux établissements culturels ont obtenu une signalétique à la sortie de la station Porte de Choisy, ainsi qu'un affichage publicitaire dans les bus et les métros en période de « creux »²⁶.

Le musée souhaite qu'à l'instar des arrêts de bus, la station du GPE s'appelle « MAC VAL » ou « Vitry MAC VAL », afin de communiquer sur l'accès au musée. Il considère que cette future station de métro est une opportunité formidable pour accroître sa fréquentation et percer le plafond de verre de 80 000 visiteurs.

En **voiture**, le MAC VAL se trouve à environ 45 minutes du centre de Paris. Les travaux en cours, notamment ceux du T9 ralentissent le trajet de manière notable en réduisant les voies de circulation.

Un parking a été installé après la construction du musée ; il n'est pas très grand, mais est complété par des places disponibles dans les rues alentour. Globalement, les visiteurs motorisés peuvent toujours stationner sans difficulté.

Environ 36 % des visiteurs viennent en transports en commun, tandis que 40 % viennent en voiture ou en moto.

• **Le développement des publics**

Le département est l'échelon public de la solidarité. Le projet de musée était guidé par la volonté de construire un musée pour les personnes qui n'avaient pas les moyens ou ne se sentaient pas légitimes pour accéder à une offre culturelle exigeante, « pour s'adresser à la fierté, la dignité des femmes et des hommes pour lesquels l'art pouvait être lointain »²⁷. Le musée illustre la conviction du Conseil départemental du Val-de-Marne « qu'un soutien à la création artistique tournée résolument vers tous les publics concourt à l'épanouissement de chacun, à la connaissance de l'autre, au respect mutuel et à la cohésion sociale ».

Le MAC VAL a ainsi pour objectif de décloisonner les approches, de s'ouvrir à tous les publics, de multiplier les discours et les activités. Il s'adresse bien entendu au public individuel, mais également aux groupes scolaires, aux centres de loisirs, aux MJC, aux centres de quartier, aux personnes en situation de handicaps et issues du champ social, dites éloignées de l'offre culturelle.

En 2017, 5 377 collégiens ont été accueillis au MAC VAL, transportés en cars mis à disposition par le Département.

La tarification est travaillée afin de limiter le frein lié au coût de l'entrée. Le tarif plein est de 5 €, le tarif réduit de 2,5 €. L'abonnement annuel, donnant accès à tous les espaces du musée pendant un an coûte 15 €. Enfin, l'accès est gratuit pour tous le premier dimanche de chaque mois, ainsi que pour les moins de 26 ans, les étudiants, les personnes en situation de handicap et leur accompagnant, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les adhérents à la Maison des Artistes, les porteurs d'une carte de presse, etc. En 2017, près de 4 entrées individuelles sur 5 étaient gratuites.

²⁶ En effet, la publicité étant une source de revenus pour la RATP, les emplacements gratuits ne sont pas une priorité.

²⁷ Cf. MAC VAL 2005-2015, la brochure accompagnant les 10 ans du musée.

Le musée intervient également auprès des publics « empêchés » (via notamment ses actions hors les murs (cf. paragraphe dédié), notamment auprès de détenus, de personnes hospitalisées ou en situation de grande précarité.

Pour entretenir son rayonnement auprès d'un public varié, les équipes du musée se déplacent sur les marchés, lors des événements ou forum afin de rencontrer les acteurs du champ social et mettre en place des projets particuliers avec eux. Le territoire dans lequel le musée se trouve, ainsi que la précarité croissante de catégories d'habitants, incitent à une progression des actions du musée dans le champ social.

L'architecte du MAC VAL a fait le choix d'un bâtiment tout en longueur, bas. Il n'est donc pas très visible, ce qui implique un travail important de signalétique, à l'extérieur notamment.



© P. Lebruman

Le jardin du MAC VAL est public, ouvert à tous, visiteurs ou non du musée. On voit ici des adolescents venus pique-niquer tout en travaillant.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

La programmation artistique et culturelle est un accompagnement indispensable des expositions. Ici, un événement autour de l'œuvre *Paramour* de Jean-Luc Verna.



© MAC VAL

Les expositions proposées par le MAC VAL abordent des questions d'actualité. Ici l'œuvre *Marianne en deuil pour non-respect des droits des peuples* de Ben, exposée dans le cadre de l'exposition *Persona grata*.



© P. Lebruman/Adagp

Attractivité de l'équipement

• *L'identité de l'équipement*

Le MAC VAL a une identité forte, en lien avec l'expression de la volonté politique du Département. Reconnaissant qu'un musée d'art contemporain n'était pas considéré par la population comme une nécessité vitale, il était fondamental de l'associer dès le départ. Ainsi, dès le chantier, un lieu d'exposition a été proposé aux riverains et le recrutement de l'équipe d'accueil a été réalisé localement pour que les gens du quartier puissent s'approprier l'équipement, qu'ils y travaillent ou qu'ils le relaient auprès de leurs proches.

Aujourd'hui, le musée est bien identifié par la population locale, et cela perdure grâce à la communication, à la présence des membres de l'équipe lors des événements de la ville, aux visites de groupes scolaires etc.

Le choix de sa localisation au carrefour de voies de circulation importantes de la ville favorise aussi sa visibilité et son identité identifiée palie en partie son accessibilité encore difficile.

- **Les partenariats nationaux et locaux**

Le MAC VAL est très ancré dans son territoire et travaille en partenariat avec de nombreux équipements culturels et artistiques locaux, à l'instar de la Briqueterie, du Studio-Théâtre, de la galerie municipale Jean Collet, du théâtre Jean Vilar, de la Maison du Conte de Chevilly Larue, des EMA de Vitry sur Seine etc. ainsi qu'avec les festivals du territoire. De nombreux partenariats sont également noués localement avec l'Éducation Nationale et d'autres partenaires éducatifs, de l'enseignement supérieur, du champ social et de l'accessibilité

Le MAC VAL a également développé de nombreux partenariats avec des équipements hors Val-de-Marne qu'il s'agisse d'établissements artistiques et culturels, (Palais de la Porte Dorée, IVT, INHA, Nuit Blanche Paris, IRCAM, International Visual Theatre, FRAC Ile-de-France...) ou d'établissements d'enseignement supérieur (Ecole du Louvres, Science-Po, écoles d'arts, INP, HEC, EAD...).

Naturellement, en tant que musée de France, il a un lien fort avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Accueillant des groupes scolaires, il a également une relation avec l'Éducation nationale. Il bénéficie de financements du Conseil régional d'Île-de-France pour des projets particuliers, comme la résidence d'écrivain de Célia Houdard.

Un partenariat existe avec la RATP, comme cela a été décrit plus haut.

- **Le rayonnement territorial**

Le MAC VAL a un rayonnement local très fort : 61 % de ses visiteurs sont Val-de-Marnais. Il a également un public parisien (17 %) malgré les difficultés actuelles d'accès en transports en commun. Des personnes viennent de grande couronne (9 %) et de l'extérieur de l'Île-de-France (5 %).

Le musée a également un rayonnement international, qui passe par les expositions, les collaborations et bien sûr les résidences d'artistes destinées aux étrangers.

- **L'offre de services annexes**

Le MAC VAL a inclus un restaurant et un auditorium dès le projet de musée. Le restaurant, aujourd'hui « À la folie », a connu plusieurs exploitants et des périodes de fermeture, qui ont permis de conclure à la nécessité d'avoir un restaurant dans les murs. Il est ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h, les samedis et dimanches de 12 à 19h ainsi que le vendredi soir sur réservation. Il accueille ainsi le public du musée mais également les salariés à proximité et les personnes présentes lors des privatisations.

Le parking est également un service indispensable, 40 % des visiteurs venant en voiture.

- **Les actions hors les murs**

Le MAC VAL propose des actions hors les murs pour les publics dits « empêchés » dans leurs déplacements (prison, hôpital, quartiers prioritaires). Le musée souhaiterait y dédier plus de moyens afin de répondre à une demande de plus en plus grande.

En 2017, un atelier a été organisé avec des artistes pour des scolaires et des familles du Centre d'accueil d'urgence des migrants à Ivry (avec Emmaüs Solidarité), qui a donné lieu au printemps à une restitution sous la forme d'un pique-nique dans le jardin du musée, ouvert largement à tous les voisins, habitants de Vitry-sur-Seine et partenaires de l'année.

À l'occasion des 40 ans du Centre Georges Pompidou, le MAC VAL a organisé un projet avec le studio 13-16 du Centre et des adolescents de Vitry. Ceux-ci ont travaillé toute l'année avec deux artistes, leurs productions ont été exposées au studio 13-16 et certains y ont effectué une performance à l'occasion de l'inauguration. Des adolescents usagers du studio 13-16 sont venus découvrir le MAC VAL à cette occasion.

- **La complémentarité avec le paysage culturel environnant**

Le MAC VAL est très ancré dans son territoire et travaille en partenariat avec de nombreux équipements culturels locaux, à l'instar de la Briqueterie (via le partenariat avec la RATP) et du Studio-Théâtre (via la résidence d'écriture de Célia Houdard).

- **La place du mécénat**

Le financement du musée est principalement le fait du Département. Le musée travaille à diversifier ses revenus (location d'espaces notamment).

Le mécénat est, selon le musée, une source de financement à développer, mais il n'a aujourd'hui pas le savoir-faire ni le réseau nécessaires. Il faudrait que la recherche de mécénat fasse partie du projet du musée pour qu'elle soit fructueuse. Toutefois, la gratuité importante de l'offre pose la question des contreparties à offrir aux mécènes, mise à part le prêt gracieux d'espaces (l'entrée, l'auditorium, le restaurant).

L'avenir

- Le MAC VAL attend de l'arrivée du T9 et de la future gare du Grand Paris Express qu'elles permettent au musée d'accroître sa fréquentation et de dépasser les 80 000 visiteurs. Le MAC VAL travaille dans le contexte du Grand Paris à développer un positionnement plus stratégique dans la cartographie des équipements franciliens. Cela pourrait passer par la mention du MAC VAL dans la dénomination de la future gare à proximité.
- Le MAC VAL aimerait développer davantage ses actions en faveur du champ social, l'art contemporain étant un moyen efficace d'aborder les questions sociétales actuelles et un levier d'émancipation.

« C'est notre quotidien que d'utiliser l'art et la création comme outil d'émancipation »

Emmanuelle Tridon, secrétaire générale

Pour en savoir plus :

<http://www.macval.fr>

<http://doc.macval.fr/>

<https://www.instagram.com/macval.musee/?hl=fr>

<https://www.facebook.com/macval.musee/>

<https://twitter.com/Macval>

https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_846/Cahier_n_158.pdf (pp 195-197)



MUSÉE DES PEINTRES DE BARBIZON

BARBIZON (SEINE-ET-MARNE)

Le musée des peintres de Barbizon est un musée départemental dédié à la peinture de plein air du XIX^e siècle. Situé dans l'Auberge Ganne, monument historique, il donne à voir des œuvres picturales des peintres y ayant séjourné ; ainsi qu'une évocation de l'auberge habitée alors par les artistes venus peindre la forêt de Fontainebleau et ses alentours.

En bref

- Le musée des peintres de Barbizon est un musée départemental, musée de France depuis 2003. Il est attaché à deux bâtiments, l'Auberge Ganne, partiellement inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1984 et la maison-atelier de Théodore Rousseau, située à proximité dans la Grande rue.
- Activités principales
 - Expositions permanente et temporaires
 - Ateliers
- Fréquentation du public : environ 20 000 visiteurs par an
- Accès :
 - en transports en commun, il est possible de prendre un train à Gare de Lyon, direction Montereau ou Montargis et de s'arrêter à Melun ou Fontainebleau/Avon, ou encore de prendre le RER D, direction avec un arrêt à Melun. Mais il n'y a pas de transport en commun entre les gares et Barbizon
 - en voiture, entre 1h et 1h30 depuis la place Saint-Michel à Paris
- Population à proximité
 - 1 300 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 - 5 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
 - 480 000 se trouvent à 34 mn de voiture

Histoire et contexte

Dans les années 1820, Edmée et François Ganne qui tenaient l'épicerie du hameau de Barbizon ouvrent l'auberge pour accueillir les artistes. En 1827, Jean-Baptiste Camille Corot découvre ce village et ouvre la voie à d'autres peintres dont Théodore Rousseau et Jean-François Millet.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, une génération de jeunes artistes décide de peindre la nature « sur le motif », de sortir de leurs ateliers et de travailler *in situ* à l'instar des deux grands précurseurs anglais que furent John Constable et Turner.

L'épicerie-auberge devient le point de ralliement de toute une joyeuse équipée « les peint' à Ganne » qui va transformer l'avenir du hameau de Barbizon. De 1830 à 1875, des centaines de peintres, sculpteurs (français et étrangers), écrivains, journalistes, noms de la scène théâtrale parisienne, politiciens se retrouveront, se croiseront, séjourneront, vivront à Barbizon, surnommé « le village des peintres ».

Cette « première époque » se termine avec la fermeture de l'Auberge Ganne, au profit de la Villa des Artistes et de l'hôtel de l'Exposition également à Barbizon.

Un premier musée municipal est ouvert en 1927 dans l'ancien atelier du peintre Théodore Rousseau situé dans la Grande rue. Mais dès 1930, pour des raisons financières, la municipalité annule les délibérations créant le musée et concède un bail à un exploitant privé qui y fait du commerce d'art. La plupart des œuvres de ce premier musée, sont alors dispersées.

En 1977, un modeste musée comportant seulement vingt-six œuvres ouvre à nouveau dans l'atelier de Théodore Rousseau. Ce musée obtient officiellement l'agrément du Ministère de la Culture en 1981.

Une politique d'acquisition permet rapidement d'enrichir la collection d'œuvres importantes, complétées par quelques donations dont la plus importante est celle consentie par André Bachelet.

Avec l'accroissement de la collection, l'atelier de Théodore Rousseau devient trop exigü, c'est pourquoi la commune de Barbizon décide en 1987 l'acquisition de l'ancienne auberge Ganne, lieu historique et emblématique de l'histoire artistique du village. Lors des travaux de réhabilitation au début des années 1990, la découverte au premier étage, sous les papiers et badigeons anciens, de peintures et graffitis réalisés au XIX^e siècle par les artistes ayant séjourné à l'auberge accroît considérablement l'intérêt historique du lieu.

Le nouveau musée municipal ouvre au public en 1995 et sa gestion est reprise par le Conseil général de Seine-et-Marne en 2004.

Les activités

• **Les expositions**

Depuis 1995, l'auberge Ganne abrite la collection permanente du musée. Celle-ci est constituée à la fois par les décors réalisés sur les meubles et les murs du bâtiment et par une collection de peintures, dessins et estampes représentative de la production de ces artistes parmi lesquels on trouve Camille Corot, Jean-François Millet, Théodore Rousseau et Narcisse Diaz de la Peña.

De septembre à décembre 2018, une exposition temporaire consacrée aux animaux de fermes s'est tenue, intitulée « Animal de ferme : scènes paysannes, aventure artistique », retraçant l'histoire de la représentation des animaux domestiques depuis les peintres hollandais du XVII^e siècle jusqu'aux artistes du XIX^e siècle comme Jacques-Raymond Brascassat ou Rosa Bonheur.

L'atelier de Théodore Rousseau permet la présentation en alternance d'expositions temporaires et d'un choix de peintures, estampes et documents permettant d'évoquer la vie et l'œuvre de ce peintre qui a joué un rôle central dans le développement de la vie artistique du village.

Les expositions temporaires sont le plus souvent consacrées à des artistes du XIX^e siècle spécialistes du paysage, de la peinture animalière ou des sujets paysans.

• **Les ateliers**

Le musée départemental propose des visites guidées ou encore des ateliers. L'offre culturelle s'adresse aux individuels ou aux groupes. Un catalogue numérique détaille les ateliers proposés aux scolaires, aux centres de loisirs et aux instituts médico-éducatifs.

Il s'agit d'ateliers de pratique artistique (peinture, dessin, gravure), de découverte de la forêt de Fontainebleau, ou encore de découverte du travail du peintre à travers une malle multi-sensorielle.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, l'accès est très difficile. Le village de Barbizon ne dispose pas de gare. Les plus proches sont celles de Melun ou de Fontainebleau/Avon. Des bus peuvent alors être empruntés mais les horaires des trajets correspondent seulement aux besoins des résidents du territoire. En semaine sont proposés des trajets Barbizon-Melun le matin et des trajets Melun-Barbizon le soir. Les samedis, deux bus, à la mi-journée, partent de la gare de Melun et atteignent Barbizon en 1h10, mais le trajet inverse n'existe pas.

Depuis Paris, Barbizon est à 1h - 1h30 en **voiture**, selon le trafic. S'y rendre est alors aisé depuis l'autoroute A6, Barbizon étant la première sortie vers Fontainebleau.

Un parking est mis à disposition des particuliers et des places de stationnement sont disponibles dans la Grande rue. En revanche, la circulation est interdite dans cette même rue pour les cars, et ils doivent stationner en dehors du village, ce qui ne facilite pas son accès, notamment pour les personnes peu mobiles.

- **Le développement des publics**

Le Département de Seine-et-Marne a à cœur d'accueillir tous les publics dans ses musées. Le musée des peintres de Barbizon bien sûr, mais également le musée-jardin Bourdelle à Egreville, le musée de la préhistoire d'Île-de-France à Nemours, le musée de la Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin et le musée Stéphane Mallarmé à Vulaines-sur-Seine. Des visites adaptées sont ainsi proposées aux visiteurs porteurs de handicap, physique, mental ou psychique.

Le musée accueille également de nombreux groupes scolaires. Des travaux particuliers sont animés avec des collégiens allophones pour le printemps des poètes et la nuit des musées (cf. supra hors les murs).

Au rez-de-chaussée, se trouve l'épicerie-cuisine-chambre à coucher des aubergistes ; dont une partie du mobilier est peint par les artistes y ayant séjourné.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

Dans la salle à manger des artistes, les jours de pluie, les peintres exerçaient leur art de façon collective sur les panneaux de bois.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

Le premier étage de l'auberge de Ganne est dédié à l'exposition de la collection du musée, constituée de peintures, dessins et estampes.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

À 5 mn à pied du musée, l'espace de médiation accueille les groupes pour les activités proposées.



© S. Albe-Tersiguel/L'Institut Paris Region

En revanche, le musée accueille peu de populations éloignées des musées. Avant 2015, des actions à dimension sociale étaient mises en place avec l'association Cultures du cœur. Depuis, l'association n'est plus dans la possibilité de les pérenniser suite à des réductions de financement. De même, les visiteurs seniors, constituant la majorité des visiteurs, sont moins nombreux qu'auparavant, en raison de baisse des budgets financiers attribués aux associations du Département.

Attractivité de l'équipement

- ***L'identité de l'équipement***

Le musée comme le village ont une identité commune forte et renommée, née de la présence des artistes venus y travailler ou y vivre au XIX^e siècle. Aujourd'hui le village accueille toujours des artistes et des galeries et reste « le village des peintres ». La lumière prise par les peintres du XIX^e est toujours présente et l'intérêt des artistes pour le village également, contribue au maintien de cette identité forte.

Malgré ce rayonnement, les galeries d'art disparaissent et les autres activités commerciales sont moins nombreuses depuis une dizaine d'années.

- ***Les partenariats nationaux et locaux***

Le musée est géré par le Département de Seine-et-Marne, qui dispose de la compétence de gestion des collèges. Ainsi les partenariats sont fréquents avec l'Éducation nationale, via les dispositifs du Printemps des poètes et « la classe l'œuvre » mais également avec les ateliers menés avec les établissements scolaires.

Les relations avec le village ne sont pas toujours aisées, en raison de la circulation des cars et des visiteurs en général, très nombreux lors des week-ends de la belle saison. La mairie ne relaie pas les animations du musée par exemple.

- ***Le rayonnement territorial***

L'identité du village et du musée ainsi que la proximité avec Fontainebleau et sa forêt contribuent à un rayonnement très élargi, national et international. La notoriété du village est très liée, pour les visiteurs étrangers, au tableau de Jean-François Millet, l'Angélus. Les tours operators proposent des circuits Fontainebleau – Barbizon – Vaux-le-Vicomte et aux touristes étrangers.

La notoriété du village contribue à la fréquentation du musée, mais celle-ci reste à redévelopper. Les participants aux ateliers sont plutôt locaux.

- ***L'offre de services annexes***

Le musée dispose d'une boutique. Elle propose principalement de livres et de cartes postales ainsi que quelques objets souvenirs.

- ***Les actions hors les murs***

Le musée travaille hors les murs avec des scolaires lors du printemps des poètes : en 2018, des élèves de la classe allophone (élèves arrivants parlant une autre langue que celle du pays d'accueil) et des élèves de 4^e du collège Frédéric Chopin de Melun, accompagnés d'un comédien et encadrés par leurs enseignants, ont proposé un spectacle sur le thème du fantastique et de la forêt en travaillant à partir de la musique, des arts plastiques, de textes littéraires et de la danse sur le thème de l'Ardeur.

Il participe aussi à l'opération « la classe l'œuvre » : les élèves de la classe allophone d'un autre collège de Melun (Les Capucins) ont fait visiter les salles de l'auberge Ganne avec l'appui de leurs enseignants et des conférencières du musée. Les travaux artistiques des élèves (aquarelle, sculpture) réalisés au cours de l'année étaient présentés dans les salles du musée.

- ***La complémentarité avec le paysage culturel environnant***

Le musée n'a pas entrepris de collaboration avec d'autres lieux culturels, mais a des relations avec d'autres musées départementaux, sa directrice actuelle étant également chargée du musée-jardin Bourdelle et du musée Mallarmé, tous deux assez proches de Barbizon.

Le musée ne constate pas de concurrence avec les autres sites dignes d'intérêt alentour, il s'agit plutôt de complémentarité, avec Moret-sur-Loing par exemple, qui a également accueilli des peintres célèbres, comme Alfred Sisley.

- **La place du mécénat**

Le musée a fait appel au mécénat pour financer un événement au coût important (plus de 500 000 €) attirant de nombreux participants, mais a été déçu par le résultat obtenu, loin de ses attentes. La direction du musée n'est pas hostile à un appel aux mécènes, mais doit développer les compétences adaptées.

L'avenir

- Le musée souhaite développer des partenariats avec d'autres acteurs publics, les Départements voisins et les offices de tourisme. À l'avenir, il souhaite collaborer avec l'agence Seine-et-Marne attractivité.

Il souhaite également remettre en lien les partenaires du champ social et du champ culturel pour favoriser des parcours de réinsertion. À cet effet, un annuaire est en cours de constitution.

- Afin d'entretenir son rayonnement international, il serait idéal pour le musée de se rattacher à des parcours de voyages, comme la Destination Impressionniste. Cela permettrait de faire partie d'un réseau important et d'être davantage supporté. Mais la démarche est complexe car les sites sur lesquels la Destination communique commencent en Normandie et suivent la Seine jusqu'à Gare de Lyon.

En 2020, un important séminaire sur l'impressionnisme est prévu à Rouen, et le musée souhaite, avec l'aide du Département, y être associé.

- La première exposition temporaire depuis une dizaine d'années a eu lieu au dernier trimestre 2018. Elle a été bien accueillie par le public mais la fréquentation n'a pas été importante. Une prochaine exposition est prévue en 2019 (après des travaux en cours à l'auberge) à partir d'une donation de cartes historiques.

« La commune de Barbizon profite du musée, comme le musée profite de la commune »

Christelle Pineaud, directrice par intérim

Pour en savoir plus : <http://www.musee-peintres-barbizon.fr/>



THÉÂTRE JEAN VILAR

SURESNES (HAUTS-DE-SEINE)

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, construit à la fin des années 30, est implanté au cœur de la cité-jardin de la ville de Suresnes (Hauts-de-Seine). Historiquement marqué par l'implication de Jean Vilar, il est aujourd'hui notamment connu pour son festival Suresnes cités danse, rendez-vous emblématique de la danse hip hop et de son renouveau.

En bref

- Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar est une scène conventionnée pour la danse. Son festival Suresnes cités danse et son activité de production de spectacles lui assurent une renommée nationale comme internationale. La programmation est pluridisciplinaire et propose des spectacles de théâtre, de musique, d'opéra et de cirque. Depuis sa rénovation en 1990, il est dirigé par Olivier Meyer qui a créé en 2007 le premier pôle de production, d'accompagnement, de transmission et de diffusion de spectacles intégrant les techniques de danse hip hop, « Cités danse connexions ».

- **Activités principales**

- Production et diffusion de spectacles
- Résidences de création en danse et en théâtre
- Festival Suresnes cités danse
- Pôle Cités danse connexions
- Programmation pluridisciplinaire

- **Chiffres clés pour une saison**

- Plus de 40 spectacles
- Plus de 100 représentations
- 35 000 à 40 000 spectateurs dont 10 000 jeunes (-26 ans)
- Plus de 1 600 abonnés

- **Salles de spectacles**

- Salle Aéroplane : 230 places
- Salle Jean Vilar : 650 places

- **Accès :**
 - en transports en commun, l'accès au Théâtre le plus rapide du centre de Paris nécessite environ 40 min. RER A puis tramway T2 ou le train Ligne L (de Saint-Lazare) puis les bus 144, 241 ou 244.
 - en voiture, 13 km à partir de la place Saint-Michel à Paris, soit de 40 mn à 1h de trajet selon le trafic.

- **Population à proximité**
 - 37 000 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 - 1 000 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
 - 270 000 se trouvent à 34 mn en voiture

Histoire et contexte

Le Théâtre de Suresnes, petit cousin architectural du Palais de Chaillot, a été achevé en 1938. Il est bâti au cœur de la cité-jardin et participe du grand élan d'aménagement des banlieues parisiennes de la première moitié du XX^e siècle. Les cités-jardins ont été construites par des urbanistes visionnaires portés par les courants utopistes et progressistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e.

Le Théâtre est intégré dans un patrimoine esthétique et répond à une vision humaine et humaniste de la ville et de ses équipements. Souhaitant associer l'éducation, la culture, l'hygiène comme piliers de la cité, le Maire Henri Sellier, durant l'entre-deux-guerres, a imaginé un Théâtre au cœur d'un quartier populaire. Il l'a donc placé au cœur de la cité-jardin et à proximité d'autres équipements essentiels : l'école, le collège, l'église, le temple protestant, etc.

A ces particularités géographiques et architecturales s'ajoute une réputation fortement marquée par le passage de l'acteur de théâtre, Jean Vilar, qui, fin 1951, y donna la première représentation de son Théâtre National Populaire. En 1971, à la mort de Jean Vilar, le Théâtre, qui était devenu Centre Culturel de l'Ouest Parisien, est rebaptisé le Théâtre de Suresnes Jean Vilar.

En 1990, à l'initiative de la mairie de Suresnes, le Théâtre est réhabilité et modernisé selon les normes des bâtiments classés à l'inventaire des Monuments Historiques. Finie la salle unique de 1 200 places. Le projet défendu par l'architecte Valeanu et retenu par la Ville de Suresnes installe sur trois niveaux, à l'arrière du bâtiment, le conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, adapte la grande salle aux exigences modernes de confort, de visibilité et d'acoustique en supprimant le balcon et en mettant en place 650 fauteuils en gradin, rénove la deuxième salle (L'Aéroplane, 230 places) pour y permettre l'accueil de spectacles plus intimistes, et repense les halls d'entrée et les espaces d'accueil.

En 1991, la ville de Suresnes donne une forte autonomie de fonctionnement et de liberté de programmation au Théâtre en créant une Société d'économie mixte, entité juridique indépendante et en choisissant le projet d'Olivier Meyer, actuel directeur du Théâtre de Suresnes.

L'équipe du Théâtre de Suresnes Jean Vilar regroupe aujourd'hui près de 20 permanents qui apportent leur expertise en matière de gestion, de production, de technique, de communication, de développement et de relations avec les publics.

Les activités

• **Une programmation pluridisciplinaire**

La programmation mêle danse (avec notamment le festival Suresnes cités danse, cf. infra.), théâtre (classique comme contemporain), concerts (de musique classique, de jazz comme de variétés), cirque, et spectacles jeune public. Il propose en moyenne deux spectacles hebdomadaires.

• **La production et la diffusion de spectacles** est un axe majeur de l'activité du Théâtre de Suresnes Jean Vilar qui depuis près de 30 ans produit chaque année de nouveaux spectacles et en organise les tournées en France et à l'étranger.

• **Le soutien à la création se caractérise par**

- la mise à disposition de locaux pour des résidences (3 studios de répétitions, atelier de couture, 2 salles de spectacle pour les créations lumières et son),
- la mise à disposition de personnels expérimentés dans les domaines de la technique, de la production et de la communication,
- l'accompagnement et le conseil auprès des metteurs en scène et chorégraphes tout en suscitant des rencontres avec d'autres créateurs (scénographie, costumes, lumière),
- un apport financier pour couvrir tout ou partie du coût de la production.

• **Le festival Suresnes cités danse** créé en 1993 se déroule chaque année de début janvier à début février. En accompagnant la naissance d'une génération de danseurs issus du mouvement hip hop, et en donnant droit de cité à de nouvelles formes de danse, le festival Suresnes cités danse s'est construit dès le départ sur des principes de programmation qui constituent l'ADN de la manifestation.

Suresnes cités danse a provoqué des rencontres inattendues entre chorégraphes contemporains – tels Angelin Preljocaj, Laura Scozzi, Robyn Orlin, Pierre Rigal, Emanuel Gat, José Montalvo,

Blanca Li, Dominique Rebaud, Régis Obadia, Abou Lagraa... – et des danseurs hip hop recrutés sur audition, inscrivant le hip hop dans un renouvellement et une exigence artistique permanents.

Le festival a contribué à mobiliser, dans la durée, un public important et fidèle au hip hop - plus de 400 000 personnes. En fédérant de nombreux partenaires médias nationaux, tels France Télévisions, Le Monde, France Inter ou Télérama et en mobilisant chaque année plus de 300 professionnels (programmateurs, institutionnels), il a généré une visibilité médiatique d'envergure.

Dans le cadre du festival, le Théâtre de Suresnes produit ou coproduit chaque année trois à quatre nouvelles créations, dont il assure pour certaines la diffusion en France et à l'étranger. Les créations du Festival ont été présentées plus de 3 000 fois dans le monde entier.

- **Le pôle Cités danse connexions** s'articule sur deux axes.
 - Pour les danseurs professionnels, ce pôle offre un cadre de travail et de rencontres artistiques, dans la perspective d'élargir leurs connaissances et langages chorégraphiques, mais aussi leur maîtrise du rôle d'interprète, pour être en phase avec les attentes des metteurs en scène ou chorégraphes.
 - Pour les scolaires (collégiens et lycéens des Hauts-de-Seine), un programme pédagogique est créé sur mesure chaque année pour environ 7 classes qui suivent un parcours de rencontres (metteurs en scène, chorégraphes, interprètes...), de spectacles (danse, théâtre et musique) et d'ateliers de pratique (danse et théâtre).
- **La sensibilisation en direction des scolaires** : en cours de saison, des actions en collaboration avec les artistes facilitent l'accès des scolaires aux œuvres, aux langages chorégraphiques, au théâtre classique comme contemporain... Cela prend autant la forme de rencontres que d'ateliers, de stages, de lectures, de visites du Théâtre ou encore de répétitions publiques. Ces actions sont principalement adressées aux publics scolaires (écoles primaires, collèges ou lycées) de Suresnes mais aussi d'autres communes voisines. Le Théâtre s'inscrit dans de nombreux dispositifs tels que : « Éteignez vos portables » avec le rectorat de Versailles et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, SIEL avec le Conseil départemental, PAF avec le rectorat de Versailles, CREAC avec la Région Ile de France²⁸.
- **La sensibilisation des publics** (hors scolaires) a vocation à proposer aux spectateurs des rendez-vous autour des spectacles : des bords de scène pour rencontrer les artistes, des ateliers de critique de spectacle pour analyser des œuvres présentées, des rencontres avec des auteurs pour évoquer leur parcours et le rapport à l'écriture, etc.

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar au cœur de la cité-jardin est un équipement essentiel du quartier.

Il est isolé du centre-ville (situé lui en bas de Suresnes), la cité-jardin, dans la partie haute de la commune, est voisine de Rueil-Malmaison.

Même si les gares ne sont pas à proximité, différents **transports en commun** permettent de rejoindre le Théâtre : le RER, le train L (arrêt Suresnes Mont Valérien ou Le Val d'Or), le tramway (T2) et le bus (144, 241 ou 244).

Depuis le centre de Paris, il faut entre 40 mn et 1h **en voiture** pour atteindre le théâtre, selon le trafic. Pour encourager la venue d'un public non suresnois, le Théâtre met en place une navette, gratuite pour les spectateurs, depuis la place de l'Etoile pour tous les spectacles.

Pour accueillir le public, un parking gratuit (celui du gymnase) est mis à disposition et le stationnement communal est gratuit à compter de 20h.
- **Le développement des publics**

La programmation du Théâtre se veut éclectique et ouverte à différents types de publics, tout en maintenant une exigence artistique de haut niveau à l'instar de ce que préconisait Jean Vilar. Les

²⁸ Soutien aux Initiatives Educatives Locales (SIEL) ; Programme académique de formation (PAF) ; aide régionale à l'éducation artistique et culturelle dans les lycées et les CFA (CREAC).

spectateurs sont le plus souvent des habitants de la ville de Suresnes et de ses alentours, mais également des Parisiens, notamment pour le festival Suresnes cités danse.

La mobilisation du public jeune est une préoccupation constante : les jeunes âgés de 25 à 30 ans peuvent se faire une idée fautive du théâtre et préférer d'autres sorties culturelles ou de loisir. Le Théâtre de Suresnes souhaite faire venir ce public en proposant notamment des rencontres autour des spectacles, une tarification spécifique et une Carte Jeune.

Le Théâtre de Suresnes défend l'idée qu'un Théâtre est un lieu de proximité, de découverte, de questionnement et de plaisir.

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, outre sa renommée liée à l'artiste dont il a pris le nom, construit son identité grâce à une programmation exigeante, attractive et humaniste. Aujourd'hui, outre sa programmation théâtrale et musicale, c'est son festival Suresnes Cités danse qui assure son rayonnement auprès d'un vaste public, au-delà des spectateurs suresnois. Ce rendez-vous incontournable de la danse hip-hop permet au public d'identifier le Théâtre et de s'intéresser ensuite à l'ensemble des spectacles qu'il propose.

Le Théâtre souhaite travailler à l'harmonie autant qu'à la richesse de sa programmation et de son rapport au public. Le succès est au rendez-vous, non seulement pour Suresnes cités danse mais aussi pour sa programmation de saison. En 2018-2019, la présentation du spectacle de cirque, *Slava's Snow Show*, a rencontré un large public, plus de 4 000 personnes lors de 7 représentations à guichet fermé.

Les spectateurs se restaurent dans le foyer principal du Théâtre Jean Vilar.



© TSJV – Laurent Philippe

La grande salle du Théâtre Jean Vilar accueille un représentation d'un spectacle de François Morel.



© TSJV – Laurent Philippe

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar se situe au cœur de la cité-jardin.



© TSJV

Brochure de saison



- **Les partenariats nationaux et locaux**

Le Théâtre bénéficie du soutien des tutelles et de la reconnaissance du réseau professionnel, à l'échelle locale et nationale.

La Ville de Suresnes et le Département des Hauts-de-Seine accompagnent historiquement le Théâtre à travers un substantiel soutien financier pour l'ensemble de son activité et de son fonctionnement. La DRAC et la Région Ile-de-France flèchent leurs aides sur son activité danse, le Théâtre étant labellisé « Scène conventionnée danse » (label attribué par l'État).

Le Théâtre travaille en étroite collaboration avec la Ville dans l'objectif commun d'inscrire l'équipement au cœur de la ville et au plus près de ses habitants, mais également de favoriser son rayonnement au-delà de son territoire d'implantation. C'est également dans ce but que le théâtre participe aux marchés locaux, aux forums d'association et mène des projets avec la médiathèque, le cinéma ou le musée.

Parallèlement à son activité de programmation, l'activité de production et de diffusion permet au Théâtre de tisser des partenariats pérennes et sans cesse renouvelés avec un important réseau de structures culturelles à travers la France et le Monde.

- **Le rayonnement territorial**

La localisation du Théâtre pourrait être considérée comme une difficulté. Cependant, il jouit aujourd'hui d'une réputation solidement ancrée notamment auprès des professionnels du spectacle vivant. Le rayonnement du théâtre notamment assuré par son Festival Suresnes cités danse est soutenu par la mise en place de la navette gratuite qui facilite la venue du public parisien, de professionnels de la culture, mais aussi de représentants des médias.

L'implantation au sein de la cité-jardin de Suresnes est aussi un atout d'ordre architectural et paysager. En effet cette spécificité entraîne une demande importante de location du site pour des tournages.

- **L'offre de services annexes**

Afin d'assurer la convivialité du lieu et de faciliter les rencontres entre spectateurs et avec les artistes, le bar du Théâtre propose une carte de restauration légère tous les soirs de spectacles une heure avant et une heure après la représentation.

- **Les actions hors les murs**

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar programme des événements en lien avec les spectacles dans différents lieux (cinéma Le Capitole, Médiathèque, Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes, Mont Valérien, etc) et très rarement des spectacles hors les murs. Par ailleurs, son activité de production, permet ensuite la diffusion de spectacles en France et à l'étranger.

- **La place du mécénat**

Aujourd'hui le théâtre a peu recours au mécénat. Il souhaite cependant le mobiliser, notamment pour soutenir le projet artistique ou à destination d'un public spécifique (jeunes, immigration...). Il envisage pour cela de se faire aider par des entreprises spécialisées dans ce domaine et obtenir le soutien de mécènes via le festival Suresnes cités danse.

L'avenir

Pour garantir l'avenir et le rayonnement du Théâtre de Suresnes Jean Vilar, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation de la grande scène sont en cours. Ils permettront d'accueillir des propositions artistiques ambitieuses du point de vue de la scénographie et/ou du nombre d'artistes en scène.

« Le théâtre est ce lieu où l'espérance prend corps où l'émotion nous rappelle que nous sommes vivants, où les artistes nous ramènent à la vie, à la pensée de la vie, à l'action. »

Olivier Meyer, directeur

Pour en savoir plus : www.theatre-suresnes.fr



THÉÂTRE SÉNART

LIEUSAIN (SEINE-ET-MARNE)

Le Théâtre-Sénart, inauguré en novembre 2015 est la scène nationale de Sénart. Ce théâtre, à l'architecture remarquable, souhaite s'adresser au plus grand nombre en visitant tous les champs de la création : des grands textes classiques au concert de variété, en passant par les spectacles d'humour, l'opéra, les formes théâtrales ou chorégraphiques contemporaines.

En bref

- Le Théâtre Sénart est une scène nationale, inaugurée fin 2015. La scène nationale était auparavant implantée dans deux communes de l'agglomération de Sénart – La Coupole à Combs-la-Ville et la Rotonde à Moissy-Cramayel et était dirigée depuis 2001 par l'actuel directeur du Théâtre Sénart, Jean-Michel Puiffe.
- Activités principales
 - Spectacles
 - Programmation Bis : rencontres, expositions, ateliers, etc.
 - Dispositifs éducatifs et culturels
 - Résidences d'artistes
 - Production
- Fréquentation du public : pour la saison 2017-18, 56 370 spectateurs, dont 7 240 adhérents. En moyenne pendant la saison, le taux de fréquentation était de 89,5 %, pour 201 représentations.
- Accès :
 - en transports en commun, il est possible d'emprunter la ligne D du RER depuis Châtelet - les Halles jusqu'à la gare de Lieusaint - Moissy puis de rejoindre le Théâtre Sénart via le Tzen 1.
 - en voiture, environ 1h depuis la place Saint-Michel à Paris, avec un trafic fluide.
- Population à proximité
 - 20 personnes se trouvent à 18 mn de marche
 - 270 000 personnes se trouvent à 45 mn en transports en commun
 - 950 000 se trouvent à 34 mn de voiture

Histoire et contexte

Dans les années 1970, cinq villes nouvelles ont été créées en Île-de-France pour canaliser la croissance rapide de l'agglomération parisienne. L'objectif était d'en faire des lieux de vie autonomes, avec une capacité d'accueil qui assure l'équilibre entre habitat et emploi. Les villes nouvelles ont pour objectif de fixer localement la population et de permettre une déconcentration urbaine.

La plus jeune d'entre elles, Melun-Sénart, est apparue en 1973. Elle change de nom en 1997 et devient Sénart, suite au retrait de plusieurs communes, dont Melun.

La Ville nouvelle compte aujourd'hui douze communes, huit en Seine-et-Marne (Cesson, Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis) et quatre en Essonne (Saint-Pierre-du-Perray, Tigery, Saintry-sur-Seine et Morsang-sur-Seine). Elle fait partie aujourd'hui de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

En créant Le Carré en 2000, sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération de Sénart, l'Établissement Public d'Aménagement de la Ville nouvelle de Sénart souhaite réaliser un centre névralgique mais aussi un trait d'union entre les différentes communes. Situé à cheval entre l'Essonne (Saint-Pierre-du-Perray) et la Seine-et-Marne (Lieusaint), le Carré Sénart²⁹ est une opération urbaine fédératrice et complémentaire des 10 communes (d'alors) avec lesquelles il fonctionne en réseau.

Aménagé dans un écrin paysager qui accueille bureaux, commerces et espaces de loisirs, le Carré Sénart constitue depuis plus de 15 ans un pôle commercial majeur du sud-est francilien. Sa vocation tertiaire se concrétise avec l'implantation récente de plusieurs immeubles de bureaux. Sa fonction de pôle de loisirs (multiplexe Gaumont, espace de jeux indoor, le plus grand bowling d'Île-de-France, Hôtel Clarion Suites, restaurants), de pôle culturel avec l'arrivée du Théâtre-Sénart et de pôle d'enseignement (école d'ingénieurs Icam, collège Saint-Spire) s'affirme.

Depuis son ouverture en 1986 et sa labellisation par l'État en 1992, la Scène nationale de Sénart est devenue l'un des équipements culturels majeurs de la Ville nouvelle. L'une de ses particularités était, jusqu'en 2015 (création du Théâtre Sénart à Lieusaint), d'être implantée sur deux communes de la Ville nouvelle avec deux bâtiments :

- la Coupole, construite en 1986 à Combs-la-Ville, qui comprend deux salles de 300 et 450 places ;
- la Rotonde, construite en 1991 à Moissy-Cramayel, qui compte une salle de 360 places.

Ces deux bâtiments aux capacités limitées ne répondant plus, au début des années 2000, aux besoins et à l'ambition culturelle de l'agglomération (jauges limitées des salles existantes, plateaux trop petits, aménagements scéniques restreints, etc.), la décision a été prise de bâtir un nouveau théâtre.

En 2000, l'Atelier d'architecture Chaix & Morel et Associés a construit une silhouette d'aluminium répartie sur 10 600 m², culminant à 29 mètres de hauteur. Ce parti architectural marquant s'est imposé de lui-même : c'est un bâtiment indépendant et emblématique qui offre un nouveau repère, un signal dans le paysage.

À l'intérieur se trouvent deux salles de spectacles. La grande salle peut accueillir 843 spectateurs et dispose d'une fosse d'orchestre pour 40 musiciens. La petite salle, modulable, compte entre 303 et 384 places assises et 1 126 places debout. Une 3^{ème} salle fait office d'espace d'échauffement et de répétition pour les artistes, et peut également accueillir des ateliers ou des formations pour des classes ou du public.

Les autres espaces publics du théâtre sont le hall d'accueil (avec la banque d'accueil, l'espace bar et le coin librairie), le restaurant Le Totem, qui peut accueillir jusqu'à 100 personnes assises avec terrasse extérieure, et le patio, îlot de verdure de 500 m² au cœur du théâtre.

²⁹ L'aménagement paysager et le respect du patrimoine existant tiennent une place prépondérante dans la réalisation du Carré Sénart.

Véritable carré de 1,4 km de côté délimité par une quadruple rangée de tilleuls, cet espace de 220 hectares est conçu comme un parc paysager avec les grandes perspectives des Canaux Sud et Nord, le Carré des tilleuls qui ceinture l'ensemble du périmètre par une quadruple allée composée de 2 500 spécimens ou encore l'Allée Royale, tracée sous Louis XV pour les « chasses du Roy » qui traverse le Carré en reliant les forêts du Rougeau de Sénart. La Fontaine des Origines et les différents canaux rappellent par ailleurs l'omniprésence de l'eau à Sénart.

Les activités

- **Les spectacles** programmés par le Théâtre Sénart visitent tous les champs de la création : des grands textes classiques au concert de variété, en passant par les spectacles d'humour, l'opéra, les formes théâtrales ou chorégraphiques contemporaines. En 2017-18, 62 spectacles différents ont été présentés, pour un total de 201 représentations :
 - 31 spectacles en théâtre classique ou contemporain, arts de la piste, théâtre d'objets, humour...
 - 21 spectacles en musique classique, arts lyriques, musiques actuelles...
 - 10 spectacles en danse contemporaine, classique, du monde, hip hop...

La diversité dans les disciplines et les formes se retrouve chez les artistes diffusés : le Théâtre Sénart programme des artistes étrangers aussi bien que des artistes français, avec un regard particulièrement attentif sur ceux Seine-et-Marnais. Des artistes de la « jeune génération » ou des artistes plus confirmés. Des artistes confirmés fidèles ou jouant pour la première fois au Théâtre Sénart.

La programmation des saisons est rythmée par des temps forts, autour d'une thématique, d'un artiste, d'un genre artistique. Les spectacles programmés lors de ces temps forts sont complétés par la programmation bis (cf. infra) et les actions culturelles, à destination des scolaires ou de l'ensemble des publics.

À titre d'exemple, le temps fort « *Souffle urbain* » en 2018 a été organisé autour de 4 spectacles de théâtre, danse, musique mettant en avant les cultures urbaines (avec Jean-Pierre Baro et Kery James, notamment), autour desquels ont été organisés une démonstration de break dance par une association locale et l'attribution d'une bourse d'études supérieures à un jeune, via le dispositif ACES (Apprendre, Comprendre, Entreprendre et Servir).

- **La programmation Bis** regroupe les actions culturelles du Théâtre Sénart, considérées comme des leviers puissants de la démocratisation culturelle. Conçues pour toucher une grande diversité de publics, elles sont financées, pour beaucoup, par la DRAC, le Rectorat, l'Inspection académique ou le mécénat. Elles prennent des formes multiples et variées, allant de l'accueil d'initiatives individuelles ou associatives aux rencontres avec les artistes, en passant par des expositions (3 dans le hall du Théâtre en 2017-18) ou des ateliers de pratique amateur de durée variable (danse, magie, théâtre...).
- **Les résidences d'artiste** : depuis sa création, le Théâtre Sénart a accueilli *trois artistes en résidence*, pour trois ans : l'orchestre Les Siècles, la compagnie MAD et la Cie Pipo, ces trois équipes relevant des trois grands domaines présents dans la programmation des scènes nationales : musique, danse et théâtre. L'ambition des résidences est de « faire habiter le théâtre », à travers les répétitions, les actions vers le public et les autres rendez-vous.
- **Les dispositifs éducatifs et culturels** proposés par le Théâtre Sénart sont nombreux. Ils s'adressent principalement au public scolaire, des élèves de maternelle aux lycéens et étudiants. Ils prennent la forme d'interventions d'artistes dans les établissements, de venues au Théâtre, d'ateliers dans ou hors les murs. Ils sont soutenus par les Rectorats de Créteil et Versailles, selon la localisation de l'établissement scolaire (Sénart étant à cheval sur deux académies).
En 2017-18, 2 720 écoliers ont été abonnés à au moins deux spectacles et 600 parmi eux ont participé à un projet d'actions culturelles avec le Théâtre. 2 255 collégiens et lycéens ont été abonnés à 4 spectacles minimum et parmi eux 590 ont participé à un projet d'actions culturelles avec le Théâtre. Enfin, 230 étudiants ont été abonnés et 190 ont participé à un projet d'actions culturelles avec le Théâtre.
- **La production et diffusion de spectacle** : Avec *Made in Sénart*, le Théâtre s'annonce comme producteur et diffuseur de spectacles. En 2017-18, il a produit et assuré la diffusion du spectacle « *Jamais seul* » de Patrick Pineau, qui après les lectures et premières répétitions au Théâtre Sénart, a vu le jour à la MC93, à Bobigny, puis a tournée en France, pour un total de 29 représentations.
Le Théâtre a également assuré, lors de la dernière saison, la production déléguée des tournées française et européenne du nouveau spectacle du Nouveau cirque vietnamien *À Ô Làng Phô*. Enfin, le Théâtre coproduit d'autres projets de création, en apportant un soutien financier et/ou la mise à disposition de salles (6 en 2017-18).

Accès et public

- **Les différents modes de transport**

En **transports en commun**, l'accès au Théâtre Sénart est facilité depuis la mise en service du bus en site propre TZen. L'arrêt du TZen dénommé « Carré des arts », identifie bien le théâtre au sein du Carré Sénart.

En **voiture**, le Théâtre de Sénart se trouve à environ 60 mn du centre de Paris, lorsque le trafic est fluide. Cependant, le public est principalement issu des départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne (67 % de Seine-et-Marnais dont 36 % de Sénartais) et ce public se déplace principalement en voiture. Le Théâtre est bien indiqué pour les automobilistes, la signalétique est très claire. Ses représentants s'interrogent sur l'absence de logo sur les panneaux de signalisation et qu'un trajet alternatif existant, par la voie nord, ne soit pas indiqué, pour permettre une circulation plus fluide.

- **Le développement des publics**

La dimension sociale est très présente dans le projet du Théâtre Sénart. En termes de communication, il est affiché comme une place de village, rassembleur, au même titre que peuvent l'être un stade ou une église. Le souhait de rendre la création culturelle accessible au plus grand nombre est le moteur de programmation des événements. La diversité des spectacles proposés est un des éléments (certains publics peuvent se sentir exclus du théâtre classique, mais moins effrayés par le théâtre contemporain, d'autres découvrent la danse via le hip-hop puis s'ouvrent à d'autres danses etc.), les dispositifs éducatifs et culturels en sont un autre, à travers les travaux avec les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Enfin, le Théâtre Sénart souhaite être un lieu de vie, ouvert, que les habitants du territoire s'approprient, dans le cadre de la Programmation bis. C'est dans ce but que des brocantes, marchés de producteurs locaux, initiatives proposées par des associations locales, rencontres avec les artistes, expositions etc. sont parallèlement organisés. Au total en 2017-18, 33 750 personnes ont participé à ces événements.

La tarification du Théâtre Sénart est un autre élément de l'ouverture à tous. Les tarifs des spectacles vont de 5,50 € à 32 € et le prix moyen du billet est de 12,69 €.

Il est également possible de permettre à des publics socialement précaires d'acheter un billet non daté au tarif unique de 12 €. Inspiré de la tradition des cafés suspendus³⁰, ce dispositif permet d'offrir des places de spectacle à des personnes qui n'ont pas les moyens d'assister à une représentation.

Le Théâtre Sénart intervient également par et pour des publics identifiés : des conventions sont signées avec une quinzaine de structures des domaines social et médico-social de Sénart et ses environs, leur permettant de sensibiliser leur public (enfants, adolescents, adultes en situation précaire ou avec un handicap) aux spectacles vivants, avec des tarifs préférentiels. Des rencontres ou ateliers de pratiques avec les artistes sont organisés autour des sorties aux spectacles : par exemple, chaque saison, quelques spectacles sont transcrits en langue des signes française (LSF).

Attractivité de l'équipement

- **L'identité de l'équipement**

L'identité du Théâtre Sénart est intimement liée au Carré Sénart et à la ville nouvelle. Le label de Scène nationale est un atout pour se faire connaître. Il se traduit également par des subventions permettant de proposer un service public de théâtre. Le théâtre bénéficie de la proximité du Centre commercial Carré Sénart car sa notoriété est grande et sa localisation connue de tous. Mais depuis, le théâtre devient lui-même un levier. Outre le travail de démocratisation culturelle, il contribue à l'attractivité du territoire, pour les habitants des territoires seine et marnais ou essonnien, et pour les entreprises. Cette quête d'identité territoriale est d'autant plus importante que le bassin de population du sud francilien équivaut à celui purement parisien.

Depuis son installation à Lieusaint, le public a presque doublé. Il se renouvelle, au gré de la mobilité des habitants mais aussi de la programmation, qui se veut éclectique pour pouvoir toucher un public varié.

³⁰ Le café suspendu est une tradition de solidarité envers les plus pauvres, née au milieu du vingtième siècle dans les bars napolitains. Elle consiste à commander un café et en payer deux, un pour le client présent et un autre pour un client démuné qui en fera la demande.

- **Les partenariats nationaux et locaux**

Le Théâtre Sénart a noué des partenariats avec le Ministère de l'éducation nationale, de manière plus locale avec le Rectorat et l'Inspection Académique, dans le cadre des actions culturelles et des dispositifs éducatifs et culturels. Un travail commun se fait également avec le Ministère de la

Le hall d'accueil s'organise comme une galerie, une rue couverte de 80 m de long et environ 10 m de large.



© Théâtre-Sénart

Un espace à l'extérieur du théâtre est dédié à l'accueil de cirques, sous chapiteau, à la façon des spectacles montés sur la place publique.



© Théâtre-Sénart

La grande salle accueille tous types de spectacles, musique classique, musiques actuelles, théâtre classique ou contemporain, spectacles d'humour, danse... Ici un concert de l'orchestre Les Siècles, en résidence.



© Théâtre-Sénart

Le Théâtre Sénart se veut être un lieu de vie, ouvert à tous. Il accueille ainsi des événements variés, comme ici une brocante musicale.



© Théâtre-Sénart

Le Totem : le restaurant et sa terrasse extérieure, ouverts pour le déjeuner et lors des spectacles, animent l'équipement et facilitent son appropriation par les spectateurs mais aussi par les salariés de Sénart.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

culture, dans le cadre de l'option théâtre proposée dans certains lycées. En tant que scène nationale, un lien fort existe avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Localement, certaines structures de pratique artistique (conservatoires, école départementale de théâtre de l'Essonne...) travaillent étroitement avec le Théâtre : les élèves de plusieurs structures ont imaginé et créé plusieurs manifestations pour investir le hall du Théâtre. Des partenariats sont également menés avec de nombreux autres lieux culturels du territoire (cf. paragraphe sur la complémentarité avec l'environnement culturel de proximité).

Un partenariat est également noué avec des lieux d'enseignement supérieur, à l'instar de l'IUT de Sénart-Fontainebleau, l'institut catholique d'arts et métiers de Paris-Sénart, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (Espé) de Lieusaint ou l'université Paris II Panthéon-Assas – Melun.

- **Le rayonnement territorial**

Le Théâtre Sénart rayonne sur l'ensemble du territoire essonnien et une partie de la Seine-et-Marne. 42 % des spectateurs vivent dans l'intercommunalité Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, dont Sénart fait partie (GPSSSES). 31 % vivent en Seine-et-Marne (hors GPSSSES) et 27 % d'Essonne (hors GPSSSES) et du Val-de-Marne. Il est donc très ancré localement, ce qui est conforme au projet du Théâtre : être un théâtre pour tous, faire venir tous les publics en les sensibilisant à travers les différents événements proposés, notamment ceux de la Programmation Bis, qui sont le fruit d'actions et partenariats avec de nombreux lieux et associations du territoire.

Ce rayonnement local est soutenu par la communication du Théâtre, axée vers un public qui ne va pas spontanément au Théâtre. C'est ainsi que la saison 2017/18 était promue avec le message suivant : « Au Théâtre-Sénart, les spectacles, ça décoiffe ! ». Les supports de communication sont la brochure de saison, distribuée dans les boîtes aux lettres, postée aux abonnés et déposée dans 500 lieux du territoire (mairies, médiathèques, conservatoires, musées, centres culturels, écoles etc.) ainsi que la communication numérique, en constante évolution, et l'affichage, notamment en début de saison. À cette période, les réseaux mobilisés (Clear Channel, JC Decaux, Médias Transports etc) permettent une réelle visibilité du Théâtre. Cette campagne d'affichage est complétée par un réseau de 45 candélabres dédié à la programmation du Théâtre Sénart, mis en place en 2016.

Le rayonnement international se fait grâce aux artistes : via la programmation de nombreux artistes étrangers, comme par exemple les danseurs du Ballet du Grand Théâtre de Genève ou par la production déléguée de tournées, comme celle du Nouveau cirque vietnamien.

- **L'offre de services annexes**

Le restaurant se trouve sous le Totem d'acier du Théâtre dont il prend le nom. La carte propose des produits frais de saison et « faits maison » ainsi qu'une sélection de vins et des pâtisseries réalisées sur place. Il est ouvert tous les jours, du mardi au vendredi, midis et soirs, ainsi que le samedi à partir de 17h et le dimanche pour le brunch. Le restaurant et les bars sont ouverts tous les soirs de représentation.

La présence du restaurant et son ouverture en dehors des spectacles contribue fortement à la convivialité dans le Carré Sénart. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a fait partie intégrante du projet.

- **Les actions hors les murs**

Elles doivent répondre aux objectifs de notoriété du Théâtre et promouvoir une culture démocratisée.

En 2017-18, la compagnie Pipo, en résidence au Théâtre Sénart, est intervenue dans trois établissements pendant une semaine chaque fois, après de jeunes adultes sourds et malentendants, de jeunes autistes et d'adolescents sous main de justice. Cette découverte du théâtre, de la musique, du cirque et de la scénographie s'est conclue par un spectacle devant un public. Et les trois groupes se sont retrouvés ensuite pour la création d'un moyen métrage avec des techniciens et comédiens professionnels.

Une petite forme théâtrale itinérante est proposée à domicile, au sein d'associations ou d'entreprises, pour des personnes souhaitant découvrir le Théâtre. Trois représentations de « Qu'est-ce que le théâtre » ont eu lieu en 2017-18 dans les communes de Chartrettes, Melun et Bombon (toutes 3 en Seine-et-Marne) et ont regroupé 240 spectateurs.

Quasiment tous les projets éducatifs et culturels en lien avec les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées impliquent une dimension hors les murs, via les interventions des artistes dans les établissements et les ateliers proposés aux enfants.

La résidence d'artiste en milieu scolaire réalisée par le chorégraphe Sylvain Groud, a une double dimension « hors les murs ». En effet, il a créé avec 134 élèves de trois établissements secondaires (collège et lycée), de milieux sociaux et culturels très divers, une performance live dans le centre commercial Carré Sénart.

- **La complémentarité avec le paysage culturel environnant**

Le Théâtre Sénart souhaite travailler avec les autres lieux culturels du territoire. C'est le cas avec l'Espace Prévert et l'Empreinte à Savigny-le-Temple, scènes musicales qui ont accueilli des artistes en commun avec le Théâtre Sénart.

Avec le théâtre de la Mezzanine à Lieusaint, il s'agit plutôt de la coproduction d'une pièce de théâtre.

Des échanges de spectateurs ont lieu avec la Scène nationale d'Evry, l'Agora : le Théâtre Sénart a proposé à ses abonnés un spectacle de Johann Le Guillerm, tandis que les spectateurs d'Evry sont venus voir Vania, par la Comédie Française, au Théâtre. Au total, ce partenariat entre les deux scènes nationales a rassemblé 2 310 spectateurs.

Un partenariat est également mené avec l'association Act'Art à travers le dispositif « *Complicitez !* », qui favorise les spectacles et les rencontres avec les artistes dans les territoires ruraux de Seine-et-Marne.

- **La place du mécénat**

Le Théâtre Sénart a créé un club des mécènes et a considérablement accru la place du mécénat pour son développement, dont l'apport financier représente aujourd'hui 10 % du budget artistique annuel. Ceux-ci sont d'ailleurs très bien identifiés dans le hall.



© O. Mandon/L'Institut Paris Region

L'avenir

- Un des défis futurs du Théâtre Sénart est de faire venir davantage les populations âgées de 20-40 ans, qui fréquentent plus rarement le Théâtre pour différentes raisons : ils se rendent au Gaumont du Centre commercial ou ont de jeunes enfants ce qui les rendraient moins disponibles ou sont des actifs aux horaires de travail en décalage par rapport aux spectacles proposés, etc. La programmation est construite en ayant, entre autres, cette considération à l'esprit.
- Le Théâtre Sénart souhaite poursuivre son ancrage local tant comme équipement d'identité du Carré Sénart que comme lieu de vie culturelle du sud francilien. La programmation culturelle qu'il met en œuvre trouve son public dans ce territoire excentré, où la population manifeste un intérêt pour la création artistique.

« *Un théâtre ça sert à rendre heureux, à rire ensemble, à rester indéfectiblement curieux, à tenter de comprendre le monde, à s'échapper de la grisaille, à déjouer l'isolement et tous les enfermements. Oui, le spectacle ça fait du bien !* »

Jean-Michel Puiffe, directeur

Pour en savoir plus : www.theatre-senart.com



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49